

**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Université Abderrahmane Mira de Béjaïa  
Faculté des Sciences Economiques, des Sciences de  
Gestion et des Sciences Commerciales**

## *Mémoire*

**En vue de l'obtention du diplôme de Magister  
En Sciences de Gestion  
Option : Management Economique des Territoires et Entrepreneuriat**

## *Thème*

*Essai de mesure de la contribution de la  
connaissance à la dynamique  
entrepreneuriale dans la wilaya de Béjaïa*

**Présenté par OUKACI Moustafa.**

**Sous la direction du Dr. ACHOUCHE Mohamed.**

**Devant le jury composé de :**

- **Pr. KHERBACHI Hamid, Président, Université A. Mira, Béjaïa.**
- **Dr. TESSA Ahmed, Examineur, Université M. Mammeri, Tizi-Ouzou.**
- **Dr. BOUZAR Chabha, Examinatrice, Université M. Mammeri, Tizi-Ouzou.**
- **Dr. ACHOUCHE Mohamed, Rapporteur, Université A. Mira, Béjaïa.**

**JUILLET 2010**

**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Université Abderrahmane Mira de Béjaïa  
Faculté des Sciences Economiques, des Sciences de  
Gestion et des Sciences Commerciales**

## *Mémoire*

**En vue de l'obtention du diplôme de Magister  
En Sciences de Gestion  
Option : Management Economique des Territoires et Entrepreneuriat**

## *Thème*

*Essai de mesure de la contribution de la  
connaissance à la dynamique  
entrepreneuriale dans la wilaya de Béjaïa*

**Présenté par OUKACI Moustafa.**

**Sous la direction du Dr. ACHOUCHE Mohamed.**

**Devant le jury composé de :**

- **Pr. KHERBACHI Hamid, Président, Université A. Mira, Béjaïa.**
- **Dr. TESSA Ahmed, Examineur, Université M. Mammeri, Tizi-Ouzou.**
- **Dr. BOUZAR Chabha, Examinatrice, Université M. Mammeri, Tizi-Ouzou.**
- **Dr. ACHOUCHE Mohamed, Rapporteur, Université A. Mira, Béjaïa.**

**JUILLET 2010**

## *Remerciements*

*Au terme de ce modeste travail, je tiens à remercier vivement mon encadreur, le Dr. ACHOUCHE Mohamed, Maître de Conférences à l'Université de Béjaïa, pour avoir accepté d'encadrer ce travail, pour sa disponibilité et son aide précieuse notamment en termes de méthodologie de recherche. Je lui suis aussi redevable de m'avoir fait bénéficier de ses qualités morales et intellectuelles indéniables tout au long de ce travail.*

*Je remercie aussi les membres de jury : le Pr KHERBACHI Hamid, président du jury, également mon enseignant durant l'année théorique, les Drs. TESSA Ahmed et BOUZAR Chabha, examinateurs, qui ont accepté d'évaluer ce travail.*

*Mes remerciements vont également aux entrepreneurs et autres personnes qui ont contribué à l'aboutissement de notre enquête de terrain.*

*Je remercie le Dr. OUKACI K, et M. ABDERAHMANI F, enseignants à l'Université de Béjaïa pour leurs orientations durant mon cursus universitaire.*

*Enfin, il serait preuve d'égoïsme de ne pas remercier mes amis de très longue date, MM. ABBAD, CHERFA, KAID, KADDOUR et REDJDAL, pour leurs constances, leurs disponibilités et leurs loyautés, mais aussi ceux dont j'ai pas cité les noms, si nombreux aussi bien en Algérie qu'en France, qu'ils trouvent ici l'expression de toute ma gratitude.*

## *Dédicaces*

*« Si au soir de ma vie, mes  
enfants devaient penser de  
moi ce que je pense de mes  
parents, alors j'aurai réussi  
ma vie ».*

*Thierry Verstraete,  
Hommage à mon père*

*A mes parents,  
ma famille.  
Et à mes amis.*

# Table des matières

|   |    |
|---|----|
| <b>Introduction générale</b> .....  | 06 |
| <b>Chapitre I : Entrepreneuriat et connaissance : aspects théoriques</b>  |    |
| Introduction.....   | 14 |
| <b>1. Cadre théorique de l'entrepreneuriat</b> .....                      | 14 |
| 1.1. L'entrepreneuriat, un phénomène multiforme.....                      | 15 |
| 1.1.1. L'entrepreneuriat, un processus de saisie d'opportunités.....      | 15 |
| 1.1.2. L'entrepreneuriat, un phénomène organisationnel.....               | 16 |
| 1.1.3. L'entrepreneuriat, une dialogique individu/création de valeur..... | 16 |
| 1.2. L'entrepreneur, acteur de l'entrepreneuriat.....                     | 17 |
| 1.2.1. Les différentes figures de l'entrepreneur.....                     | 17 |
| 1.2.2. La typologie de l'entrepreneur.....                                | 18 |
| 1.2.3. L'entrepreneur, moteur de la dynamique économique.....             | 19 |
| 1.3. L'esprit d'entreprendre et la création d'entreprises.....            | 20 |
| 1.3.1. L'esprit d'entreprendre.....                                       | 20 |
| 1.3.2. La création d'entreprises.....                                     | 20 |
| 1.3.3. Les types de créations d'entreprises.....                          | 21 |
| 1.4. La PME et l'entrepreneuriat.....                                     | 21 |
| 1.4.1. L'émergence du concept de la PME.....                              | 21 |
| 1.4.2. Définition de la PME.....  | 22 |
| 1.4.3. Caractéristiques de la PME.....                                    | 23 |
| <b>2. Connaissance et économie de la connaissance</b> .....               | 24 |
| 2.1. La connaissance : définitions, types et caractéristiques.....        | 25 |
| 2.1.1. La connaissance dans la science économique.....                    | 25 |
| 2.1.2. Connaissance et information: concepts et définitions.....          | 26 |
| 2.1.3. Caractéristiques de la connaissance.....                           | 27 |
| 2.1.4. Types de la connaissance.....                                      | 28 |
| 2.2. L'économie de la connaissance.....                                   | 30 |
| 2.2.1. Définition de l'économie de la connaissance.....                   | 30 |
| 2.2.2. Evolution de l'économie de la connaissance.....                    | 31 |
| 2.2.3. Caractéristiques de l'économie de la connaissance.....             | 32 |
| 2.2.4. Approches de l'économie de la connaissance.....                    | 33 |
| Conclusion.....   | 34 |
| <b>Chapitre II : Connaissance et milieu entrepreneurial</b>               |    |
| Introduction.....   | 37 |
| <b>1. Le milieu entrepreneurial</b> .....                                 | 37 |
| 1.1. Territoire et milieu entrepreneurial.....                            | 37 |
| 1.1.1. Espace et territoire : notions de base.....                        | 38 |
| 1.1.2. Approches du territoire.....                                       | 40 |
| 1.1.3. Le milieu entrepreneurial.....                                     | 40 |

|   |           |
|---|-----------|
| 1.2. Typologie des milieux entrepreneuriaux .....         | 42        |
| 1.2.2. Le district industriel.....                        | 42        |
| 1.2.3. Le système productif localisé (SPL).....           | 44        |
| 1.2.3. District technologique et milieu innovateur .....  | 46        |
| <b>2. Connaissance et dynamique entrepreneuriale.....</b> | <b>48</b> |
| 2.1. Entrepreneuriat et connaissance.....                 | 49        |
| 2.1.1. Théorie des effets de débordement cognitifs.....   | 49        |
| 2.1.3. Entrepreneuriat et capital social .....            | 50        |
| 2.2. Entrepreneuriat et croissance économique.....        | 52        |
| 2.2.1. Emergence de l'économie entrepreneuriale.....      | 53        |
| 2.2.2. Connaissance et croissance économique.....         | 54        |
| Conclusion.....   | 55        |

### **Chapitre III : Etat des lieux de l'entrepreneuriat en Algérie**

|   |           |
|---|-----------|
| Introduction .....  | 57        |
| <b>1. L'entrepreneuriat dans l'économie algérienne.....</b>           | <b>57</b> |
| 1.1. Aperçu sur l'économie nationale.....                             | 57        |
| 1.1.1. L'économie administrée.....                                    | 58        |
| 1.1.2. Les réformes économiques.....                                  | 60        |
| 1.1.3. La transition à l'économie de marché.....                      | 61        |
| 1.2. Evolution du cadre institutionnel de l'entrepreneuriat.....      | 63        |
| 1.2.1. La période 1962-1982.....                                      | 63        |
| 1.2.2. La période 1982-1993.....                                      | 64        |
| 1.2.3. La période 1993-2010.....                                      | 65        |
| 1.3. Indicateurs de l'entrepreneuriat en Algérie.....                 | 68        |
| 1.3.1. Evolution de la population des PME.....                        | 69        |
| 1.3.2. Les PME au niveau national.....                                | 70        |
| 1.3.3. Répartition spatiale des PME.....                              | 71        |
| 1.3.4. Les branches d'activités des PME.....                          | 73        |
| 1.3.5. La population employée des PME.....                            | 74        |
| <b>2. La dynamique entrepreneuriale dans la wilaya de Béjaïa.....</b> | <b>75</b> |
| 2.1. Présentation synthétique de la wilaya de Béjaïa.....             | 75        |
| 2.1.1. L'organisation administrative.....                             | 75        |
| 2.1.2. La population et l'emploi.....                                 | 76        |
| 2.1.3. L'agriculture .....  | 76        |
| 2.1.4. Les infrastructures de base.....                               | 77        |
| 2.2. L'entrepreneuriat dans la wilaya de Béjaïa.....                  | 78        |
| 2.2.1. La PME de Béjaïa au niveau national .....                      | 78        |
| 2.2.2. Évolution de la population des PME.....                        | 79        |
| 2.2.3. Secteurs d'activité des PME.....                               | 80        |
| 2.3. Statistiques du secteur de la PME à Béjaïa .....                 | 81        |
| 2.3.1. La population de la PME .....                                  | 81        |
| 2.3.2. L'évolution de la population des PME.....                      | 82        |
| 2.3.3. La population employée des PME .....                           | 82        |

|   |    |
|---|----|
| 2.3.4. La répartition spatiale des PME..... | 83 |
| Conclusion.....                             | 83 |

## **Chapitre IV : Connaissance et dynamique entrepreneuriale à Béjaïa**

|   |            |
|---|------------|
| Introduction .....  | 86         |
| <b>1. Présentation de l'enquête de terrain .....</b>                          | <b>86</b>  |
| 1.1. Notions d'échantillonnage et de population.....                          | 87         |
| 1.1.1. La technique d'échantillonnage.....                                    | 87         |
| 1.1.2. La population étudiée.....   | 89         |
| 1.1.3. L'échantillon de l'enquête .....                                       | 90         |
| 1.2. Conception du questionnaire et déroulement de l'enquête.....             | 91         |
| 1.2.1. Les axes du questionnaire .....  | 92         |
| 1.2.2. Déroulement de l'enquête.....  | 94         |
| 1.2.3. Caractéristiques des entreprises enquêtées .....                       | 96         |
| <b>2. Impact de la connaissance sur l'entrepreneuriat.....</b>                | <b>99</b>  |
| 2.1. Analyse préliminaire des résultats de l'enquête.....                     | 99         |
| 2.1.1. Entrepreneuriat et connaissance .....                                  | 100        |
| 2.1.2. Entrepreneuriat et milieu entrepreneurial.....                         | 103        |
| 2.1.3. Entrepreneuriat et croissance.....                                     | 104        |
| 2.2. Analyse en composantes principales (ACP) des résultats de l'enquête..... | 107        |
| 2.2.1. Caractéristiques de la démarche ACP.....                               | 107        |
| 2.2.2. Réduction de la base de données à deux dimensions .....                | 114        |
| 2.2.3. Récapitulatif des principaux résultats.....                            | 120        |
| Conclusion.....   | 121        |
| <b>Conclusion générale.....</b>   | <b>123</b> |
| <b>Bibliographie .....</b>  | <b>127</b> |
| <b>Annexes.....</b>   | <b>132</b> |

## **Liste des abréviations**

- **ACP** : Analyse en composantes principales
- **ANDI** : Agence nationale pour le développement de l'investissement
- **APCE** : Agence pour la création d'entreprises (France)
- **APSI** : Agence de promotion de soutien et de suivi des investissements
- **BTP (H)** : Bâtiments et travaux publics (hydrauliques)
- **CNAS** : Caisse nationale des assurances sociales
- **CNI** : Commission nationale des investissements
- **DPAT** : Direction de planification et d'aménagement du territoire
- **DPME** : Direction de la petite et moyenne entreprise
- **FMI** : Fonds monétaire international
- **GREMI** : Groupe de recherche européen sur les milieux innovateurs
- **KBE** : Knowledge-based economy (économie fondée sur la connaissance)
- **MDS** : Milliards
- **NEG** : Nouvelle économie géographique
- **OCDE** : Organisation pour la coopération et le développement économique
- **OSCIP** : Office pour le suivi et le contrôle des investissements privés
- **PAS** : Programme d'ajustement structurel
- **PIB** : Produit intérieur brut
- **PME** : Petite et moyenne entreprise
- **PMI** : Petite et moyenne industrie
- **R&D** : Recherche et développement
- **RGPH** : Recensement général de la population et de l'habitat
- **SAU** : Surface agricole utile
- **SNAT** : Schéma national d'aménagement du territoire
- **SPL** : Système productif localisé
- **TIC** : Technologies d'informations et de communications
- **VA** : Valeur ajoutée



# ***INTRODUCTION GENERALE***

## **INTRODUCTION GENERALE**

La mondialisation de l'économie s'impose désormais comme une réalité incontournable qui touche les différents secteurs de la sphère économique avec des conséquences aussi négatives que positives. Ainsi, on assiste, de plus en plus, à des phénomènes divers: intensification de l'échange international grâce notamment au développement exceptionnel des technologies de l'information et de la communication, extension et accélération du progrès technique à travers le monde, formation de blocs régionaux pour contrecarrer justement les exigences de la mondialisation mais aussi des crises qui apparaissent, de temps à autre, comme pour rappeler que le système économique mondial demeure toujours vulnérable.

Cependant, les conséquences de cet environnement turbulent sont d'une portée considérable sur l'entreprise; car cette dernière est considérée comme l'entité privilégiée de toute étude visant à lever le voile sur la réalité des faits économiques. En effet, ce nouveau contexte est surtout caractérisé par une concurrence féroce et même déloyale entre entreprises nationales, multinationales et même entre les Etats.

Cette concurrence s'est accentuée par le fait du développement technologique qui permet, désormais, au consommateur d'effectuer ses choix avec une plus grande visibilité et un coût moindre, contrairement par exemple aux périodes antérieures, ce qui rend désormais la tâche de l'entreprise de plus en plus délicate pour satisfaire les exigences des consommateurs.

Cette avancée technologique influe directement sur les procédés de production et par conséquent sur la qualité des produits ou carrément sur l'existence même de certains produits car d'autres plus sophistiqués arrivent continuellement sur le marché.

Et face à ces exigences, des entreprises disparaissent du fait qu'elles ne peuvent plus supporter les coûts de cette concurrence tandis que d'autres entreprises sont créées pour accompagner ces mutations et surtout palier aux défections des entreprises ainsi disparues. Cette dynamique de création de nouvelles entreprises est communément appelée dynamique entrepreneuriale et qui fera donc l'objet de cette recherche.

### ***Positionnement du problème***

Autrefois, dans le cadre de la théorie de « l'économie de l'information », l'accès au progrès technique indispensable à la survie des entreprises n'était qu'une question de temps et de coût. Cette théorie se trouve relativement invalidée par les faits, caractérisés par des évolutions à l'encontre de ses principaux enseignements.

La dernière décennie est marquée, en ce sens, par le développement d'une nouvelle grille d'analyse qui constitue le noyau de cette nouvelle économie de la connaissance (*Knowledge-based economy*), une conception concentrée sur la nature spécifique et complexe des connaissances, et qui implique des procédés de transmission et de communication appropriés. Cette théorie repose explicitement sur une perception de la connaissance et des conditions d'accès au progrès par les entreprises compte tenu de la dimension spatiale de façon explicite.

### ***Quels rapports entre entrepreneuriat et économie de la connaissance ?***

Supposer un stock de connaissances directement accessible aux entreprises moyennant un coût et du temps est un schéma décidément classique, voire inopérant de nos jours. Dans le cadre d'une telle hypothèse, la relation entre l'entrepreneuriat et la connaissance se dessine nette et la technologie s'achète presque de la même façon que n'importe quel autre bien. Cette relation connaît une complexification croissante et intègre de plus en plus de facteurs qui dépassent le cadre des grilles d'analyse établies.

Le concept de l'entrepreneuriat revêt une importance capitale dans les sciences économique car la survie ou la création d'une nouvelle entreprise influe d'une façon conséquente sur l'activité économique. Un concept qui devient de plus en plus imbriqué avec la conception de l'information et les mécanismes de sa transmission.

L'exemple type de cette conception concerne le développement d'activités assises sur des métiers transmis selon des procédés spécifiques, d'une génération à une autre et qui mettent en relief l'effet déterminant de la notion de proximité et de la dimension spatiale dans le rôle de la connaissance sur la dynamique entrepreneuriale.

Néanmoins, la question que nous posons est la suivante :

**Existe-t-il, même potentiellement, des opportunités de stimulation d'une dynamique entrepreneuriale que cette nouvelle conceptualisation pourrait mettre en évidence ?**

**Une question inscrite dans une dimension locale, puisque nous allons en faire projection sur le cas de la wilaya de Béjaïa, et de laquelle en découlent d'autres questions partielles, telle que l'impact de cette dynamique sur la croissance ...etc .**

Pour tenter d'apporter des éléments de réponses à cette problématique, nous sommes partis de l'hypothèse selon laquelle la connaissance, qu'elle soit tacite ou codifiée, contribue à la dynamique entrepreneuriale, dont l'expression la plus évidente est la création d'entreprises.

### ***Démarche méthodologique***

Pour réaliser notre travail, nous adopterons une démarche méthodologique qui dessine un programme de recherche envisagé en deux temps. En premier lieu, il s'agira d'effectuer une lecture pour mettre en évidence le cadre conceptuel de notre problématique, à travers une recherche bibliographique et documentaire. Une recherche empirique, qui sera appliquée à appréhender concrètement, sur le terrain, les projections possibles de cette conceptualisation, dans une approche exploratoire.

### ***Structure et contenu de l'étude***

La présente recherche sera architecturée en quatre chapitres que nous développerons en suivant le fil conducteur de notre travail, à savoir la mesure de la contribution de la connaissance à la dynamique entrepreneuriale.

Ainsi, le premier chapitre s'étalera sur le soubassement théorique du concept de l'entrepreneuriat avec comme prolongement logique l'émergence du phénomène des PME, ensuite il abordera le concept de la connaissance avec une projection sur l'avènement de l'économie basée sur la connaissance.

Le second chapitre sera également consacré à l'aspect théorique en se focalisant en premier lieu sur la notion des milieux entrepreneuriaux, avec leurs caractéristiques respectives et en second lieu, ce chapitre abordera la relation entre l'entrepreneuriat et la connaissance,

qui est le socle de notre problématique, mais aussi, celle entre l'entrepreneuriat et la croissance économique.

Au troisième chapitre, il sera question de dresser un état des lieux de la pratique entrepreneuriale en Algérie en situant son émergence, son évolution et en essayant de la mesurer à travers le stock des PME dont les statistiques des différents organismes publics serviront de base de données.

La deuxième partie de ce chapitre s'intéressera à la dimension locale de l'entrepreneuriat dans la région d'étude à savoir la wilaya de Béjaia, nous allons en effet la situer par rapport au niveau national, ensuite, nous allons reprendre presque la même approche que celle du niveau national pour mesurer le phénomène entrepreneurial dans la wilaya de Béjaia.

Enfin, le dernier chapitre sera dédié au travail de terrain à travers, au préalable, un bref aperçu sur la technique d'échantillonnage que nous allons utiliser pour mener notre enquête de terrain auprès d'un échantillon d'entreprises industrielles de la wilaya de Béjaia, en plus de la mise en évidence des éléments relatifs à l'enquête (population, questionnaire et entreprises enquêtées).

La seconde partie de ce chapitre sera consacrée à l'analyse des résultats de l'enquête que nous comptons aborder sous un double angle : une analyse préliminaire et descriptive des principaux résultats et une analyse en composantes principales (*ACP*) pour essayer d'en tirer d'autres enseignements des résultats du travail de terrain.

***CHAPITRE I***

***ENTREPRENEURIAT ET***

***CONNAISSANCE :***

***ASPECTS THEORIQUES***

## Introduction

L'objectif de ce travail étant d'essayer de mesurer la contribution de la connaissance à l'entrepreneuriat, il est donc nécessaire de procéder à une revue de littérature de ces deux concepts afin de situer leurs émergences, donner leurs définitions respectives et enfin essayer d'approcher leur éventuelle interaction.

Ainsi, nous consacrerons ce chapitre à l'étude des principales théories de l'entrepreneuriat et de la connaissance en le divisant en deux grandes sections. L'entrepreneuriat, souvent assimilé à la création d'entreprises, est abordé dans la première section selon pas moins de quatre approches : l'entrepreneuriat comme un phénomène aux formes multiples, la figure de l'entrepreneur et son rôle, l'esprit d'entreprendre et la création d'entreprises et enfin le phénomène de la petite et moyenne entreprise (*PME*) et son rapport à l'entrepreneuriat.

La seconde section établira un soubassement théorique au concept de la connaissance, à travers son émergence dans la science économique, sa définition, ses caractéristiques, ses différents types mais aussi son rapport au concept de l'information. Sera également abordée la notion de l'économie de la connaissance, dont nous situerons l'évolution, nous définirons son concept et ses multiples caractéristiques et également ses différentes approches.

### 1. Cadre théorique de l'entrepreneuriat

Le mot entrepreneuriat est une traduction du terme anglais « *entrepreneurship* », il ne figure pas dans le dictionnaire de la langue française mais il a été choisi au Québec (*Canada*) par le Conseil de la langue française<sup>1</sup> tandis que le mot entrepreneur vient du verbe latin *prehendo-endi-ensum* qui signifie découvrir, voir, percevoir, se rendre compte de, et saisir.

Selon *T.Verstraete (2000)*<sup>2</sup> : « *L'entrepreneuriat est un phénomène hétérogène dont les manifestations sont multiples. Souvent, il est étroitement associé à la création d'entreprises ..., nous pouvons noter que le terme contient le mot entrepreneur..., toute étude de cet acteur central améliore la connaissance du phénomène* ».

---

<sup>1</sup>Julien P-A., Marchesnay M., *L'entrepreneuriat, Economica*, 1996, p8.

<sup>2</sup>Verstraete T., *Histoire d'entreprendre, les réalités de l'entrepreneuriat*, Editions EMS, 2000, p11.

Cette première définition synthétise bien l'entrepreneuriat et confirme déjà son caractère multiforme, car l'entrepreneuriat englobe à la fois l'entrepreneur, l'esprit d'entreprise et la création d'entreprises, le plus exposé à l'étude étant l'entrepreneur car il est l'acteur principal du fait entrepreneurial, néanmoins nous tâcherons à procéder à la définition respective de ses trois composantes d'une façon succincte.

### **1.1. L'entrepreneuriat, un phénomène multiforme**

L'entrepreneuriat possède un champ d'action plus élargi mais le plus souvent des cas, il est assimilé à la création de nouvelles entreprises, d'ailleurs *Marchesnay(2004)*<sup>3</sup> écrit : « *c'est dans l'acte de la création d'entreprise que l'entrepreneuriat trouve sa concrétisation la plus évidente* ».

Historiquement, ce concept a évolué avec l'évolution des faits économiques mais nous nous contenterons de dire qu'après la fin de la seconde guerre mondiale et avec le boom économique des trente glorieuses, la tendance était plutôt au management salarial à cause de la domination des économies d'échelles.

Et ce n'est que vers la fin des années 1970 que l'entrepreneuriat commençait à regagner du terrain à cause notamment de la défection des grandes entreprises à faire face à la crise de l'économie mondiale consécutive à la fin des trente glorieuses et surtout aux deux chocs pétroliers, au rôle grandissant des PME dans la création de l'emploi, et la tertiarisation de l'économie mondiale qui ont vu le rôle des grandes entreprises se réduire sensiblement au profit des petites entreprises nouvellement créées.<sup>4</sup>

Toutefois, le consensus sur une définition exhaustive de l'entrepreneuriat est loin d'être à l'ordre du jour, du fait des divergences des économistes dans leurs analyses de ce concept, néanmoins, nous présenterons cette définition selon les trois approches suivantes.

#### **1.1.1. L'entrepreneuriat, un processus de saisie d'opportunités**

Selon cette approche, la poursuite des opportunités est le caractère essentiel de la démarche entrepreneuriale, ce qui conduit à définir l'entrepreneuriat comme un processus de

---

<sup>3</sup>*Marchesnay, Management Stratégique, Les éditions de l'ADREG, 2004, p 238.*

<sup>4</sup>*Idem.*



transformation d'opportunités en démarrage d'affaires. *Verstraete et Saporta(2006)*<sup>5</sup> ajoutent que « *l'essentiel du phénomène entrepreneurial, c'est la rencontre, qui ne va pas de soi, entre les opportunités d'affaires et ceux-les entrepreneurs - qui les découvrent et les exploitent* ». Et c'est à ce moment précis que l'asymétrie d'informations joue son rôle : les individus sont inégaux en termes de détention d'informations et de leurs utilisations et par conséquent, ils le seront aussi dans la saisie d'opportunités qui se présenteront devant eux.

### **1.1.2. L'entrepreneuriat, un phénomène organisationnel**

Cette vision de l'entrepreneuriat met l'accent sur le fait que l'entrepreneur, une fois qu'il a détecté une opportunité, crée une organisation pour l'exploiter. *Gartner (1988)*<sup>6</sup> a avancé le concept d'émergence organisationnelle en mettant en évidence l'écart entre une organisation qui existe déjà et une organisation qui émerge, le rôle de l'entrepreneur dans l'organisation émergente est plus qu'essentiel pour sa réussite.

*Verstraete(1999)*<sup>7</sup> paraphrase cette conception de l'entrepreneuriat en disant : « *l'entrepreneuriat est vu comme un phénomène complexe et comme un type particulier d'organisation impulsée par un entrepreneur qui agit pour tenter de concrétiser, au sein de la structure dans laquelle il baigne, la vision qu'il se fait de cette organisation. Il s'efforce à la rendre conforme à la représentation qu'il s'en fait* ».

Ainsi, cette deuxième définition tend à compléter la première car la détection d'opportunité est le préalable à toute création d'une quelconque organisation.

### **1.1.3. L'entrepreneuriat, une dialogique individu/création de valeur**

Une troisième conception de l'entrepreneuriat et néanmoins plus récente est à mettre à l'actif de *Bruyat (1993)* dont les apports préconisent que la recherche en entrepreneuriat revient à étudier le couple individu/création de valeur. Et de préciser : « *l'entrepreneur ne peut se définir qu'en référence à un objet (création de valeur), objet dont il fait partie, dont il est lui-même la source ou le créateur et dont il est également le résultat. Nous avons affaire à*

---

<sup>5</sup>*Verstraete & Saporta, Création d'entreprise et entrepreneuriat, Les éditions de l'ADREG, 2006, p92-95.*

<sup>6</sup>*Idem*

<sup>7</sup>*Verstraete T., Entrepreneuriat : connaître l'entrepreneur, comprendre ses actes, L'Harmattan, 1999*

une dialogique sujet/objet qui résiste à toute tentative de logique disjonctive »<sup>8</sup>. Ce sujet est évidemment l'entrepreneur et qui accomplit l'objet en créant une entreprise, cette dernière est susceptible de générer de la valeur d'où le fait que ces deux concepts, en l'occurrence l'entrepreneur et la création d'entreprise sont indissociables.

## 1.2. L'entrepreneur, acteur de l'entrepreneuriat

Comme cité précédemment, le rôle essentiel dans la dynamique entrepreneuriale revient à l'entrepreneur car c'est de lui que dépend en grande partie la réussite du projet, d'ailleurs la littérature économique lui a consacré une part indéniable dans l'étude du phénomène entrepreneurial. Nous présenterons successivement ses différentes figures, sa typologie ainsi que son apport à la dynamique économique.

### 1.2.1. Les différentes figures de l'entrepreneur

Pour bien cerner le concept de l'entrepreneur, il nous paraît primordial de bien suivre son évolution dans la théorie économique. *Richard Cantillon(1755)*<sup>9</sup> est considéré comme le précurseur de la théorie de l'entrepreneur, en considérant comme entrepreneur toute personne qui acquiert à un prix certain les moyens nécessaires à une activité et qui revends ensuite biens et services qui en découlent à un prix incertain.

*J.B.Say(1803)*<sup>10</sup> lui a attribué le rôle de combiner les facteurs de production, justifiant ainsi son profit, mais à cette époque où la pensée néoclassique était dominante, la figure de l'entrepreneur était presque absente, bien que quelques auteurs aient fait exception en le réaffirmant toujours comme un acteur essentiel de l'activité économique.

En effet, la réhabilitation du rôle de l'entrepreneur est venue de *Knight(1921)* qui l'a défini comme l'agent économique prêt à assumer le risque dans un monde incertain et qui sera par conséquent rémunéré par le profit. Mais le mérite de la réhabilitation de l'entrepreneur revient incontestablement à *Schumpeter (1911)* dans sa fameuse théorie de

---

<sup>8</sup>Bruyat C., *Création d'entreprises : contribution épistémologiques et modélisation*, Thèse de Doctorat en Sciences de gestion, ESA, Université Grenoble II, 1993,

<sup>9</sup>Cantillon R., in : « Verstraete T., *Entrepreneuriat, connaître l'entrepreneur, comprendre ses actes*, L'Harmattan, 1999 ».

<sup>10</sup>Verstraete T. *op. cit.*

l'évolution économique, *Drucker (1985)*<sup>11</sup> parle justement de cet apport décisif : « *Schumpeter rompit avec l'économie traditionnelle, de façon encore plus radicale que ne le fit John Maynard Keynes vingt ans plus tard. Il énonça l'hypothèse selon laquelle c'est le déséquilibre dynamique créé par l'innovation de l'entrepreneur et non l'équilibre et l'optimisation, qui constitue la norme d'une économie en bonne santé et la réalité centrale de la théorie et de la pratique économique* ».

*Schumpeter(1935)*<sup>12</sup> a fait de l'entrepreneur la pierre angulaire du progrès technique en mettant en place des nouvelles combinaisons des facteurs de production et en introduisant de l'innovation sous ses différentes façons.

Plus récemment, *Kirzner (1973)*<sup>13</sup> a défini l'entrepreneur comme quelqu'un qui exploite les opportunités qui se présentent devant lui en faisant valoir son sens d'alerte, et enfin, pour *Casson(1991)* de conclure : « *un entrepreneur est quelqu'un de spécialisé dans la prise (intuitive) de décisions (réfléchies) relatives à la coordination de ressources rares* ».

Toutes les définitions citées ci-dessus confirment en effet le rôle éminent que joue l'entrepreneur et convergent le plus souvent des cas vers les caractéristiques qu'il doit posséder : la prise de risque, le sens de l'innovation, la saisie des opportunités et l'aptitude à prendre les bonnes décisions.

### 1.2.2. La typologie de l'entrepreneur

Au début des années 1960, l'Américain *Norman Smith*, en observant les créations d'entreprises dans son pays, a établi une classification pour les types d'entrepreneurs dont il distingue :

- Un entrepreneur artisan qui est peu compétent en gestion et qui monte son affaire par souci d'indépendance ou d'emploi ;

---

<sup>11</sup> *Drucker, Les entrepreneurs, L'expansion/Hachette, 1985, p52*

<sup>12</sup> *Schumpeter (1935) in « Tounes A., L'intention entrepreneuriale, Thèse de Doctorat d'Etat en sciences de gestion, Université de Rouen, France »*

<sup>13</sup> *Kirzner(1973) in M. Dejardin, « l'entrepreneuriat, le territoire et les conditions de leurs dynamiques cumulatives », Colloque « convergences et disparités régionales au sein de l'espace européen », Bruxelles, 2004.*

- Un entrepreneur opportuniste qui est compétent techniquement et en gestion et qui lance son projet après une période de maturité.

### 1.2.3. L'entrepreneur, moteur de la dynamique économique

Selon *Fayolle (2004)*<sup>14</sup>, l'entrepreneur joue un « rôle particulier et indispensable dans l'évolution du système économique libéral », ce rôle se manifeste à travers l'importance des apports qu'il met à la disposition de l'activité économique et que nous pouvons résumer comme suit :

- La création et le renouvellement du parc d'entreprises, qui en dépit du fait qu'il existe plusieurs facettes (création, reprise ou réactivation), est l'apport principal de l'entrepreneur car cela permet de renouveler le parc des entreprises existantes par la compensation entre les nouvelles entreprises créées et celles qui disparaissent ;
- L'innovation qui s'est associée à l'entrepreneuriat depuis que *Schumpeter* a mis en évidence le concept de la « destruction créatrice », qui signifie que l'émergence de nouvelles entreprises innovantes entraîne la disparition des entreprises qui n'ont pas su s'adapter à la nouvelle configuration du marché ;
- La création de l'emploi qui constituait à partir du début des années 70 une réponse au problème du chômage sans toutefois tenir compte de la nature des emplois (directs, induits, à temps plein ou à temps partiel) ; d'ailleurs selon les travaux de *l'APCE*<sup>15</sup> la création d'entreprises contribuerait à créer 400 000 à 450 000 emplois alors que la reprise d'entreprises permettrait de sauvegarder environ 300 000 emplois ;
- Les mutations structurelles et la réinsertion sociale : la création d'entreprises a toujours été accompagnée par des fortes mutations structurelles et environnementales, ces dernières génèrent de l'incertitude et de l'instabilité qui seront à l'origine de l'apparition d'opportunités de création de nouvelles activités économiques. Enfin, la création d'entreprise permet à une certaine catégorie de chômeurs de retrouver un emploi créé correspondant le plus souvent à leurs qualifications.

---

<sup>14</sup>A. Fayolle, *Entrepreneuriat, apprendre à entreprendre*, DUNOD, 2004, p 7-13.

<sup>15</sup>*Idem*

### 1.3. L'esprit d'entreprendre et la création d'entreprises

Après la définition du phénomène entrepreneurial selon ses différentes approches et après la revue des multiples figures de l'entrepreneur, la troisième composante de l'entrepreneuriat, à savoir la création d'entreprises sera abordée. Toutefois, nous allons au préalable faire un bref survol de la notion de l'esprit d'entreprendre vu son importance dans le processus entrepreneurial .

#### 1.3.1. L'esprit d'entreprise

La seconde composante de l'entrepreneuriat est l'esprit d'entreprise, qui est définie selon *Drucker (1985)<sup>16</sup>* comme : « ...un comportement et non un trait de caractère, .... *L'esprit d'entreprise est avant tout une affaire risquée, ...surtout, il doit se fonder sur une innovation pleinement motivée* ».

La commission européenne a publié dans son livre vert intitulé *L'esprit d'entreprise en Europe (2004)<sup>17</sup>* une définition de l'esprit d'entreprise : «...désigne un état d'esprit ainsi que le processus de création et de développement de l'activité économique par la combinaison de la prise de risque, de la créativité et/ou de l'innovation et d'une saine gestion, dans une organisation nouvelle ou existante ».

Il s'avère à la lumière de ces passages que l'esprit d'entreprise est étroitement lié aux notions de la prise de risque et de l'innovation, d'ailleurs cette dernière figure parmi les facteurs de développement de l'esprit d'entreprise au même titre que le profil de l'entrepreneur et la culture entrepreneuriale.

#### 1.3.2. La création d'entreprises

Quand nous parlons de création d'entreprise, deux choses nous viennent à l'esprit : ce qui a été créé c'est-à-dire une nouvelle entreprise, et comment elle a été créée c'est-à-dire le processus ayant conduit à cette création d'entreprise. Néanmoins, nous constatons que la création d'entreprises est un phénomène hétérogène qui trouve ses origines dans celles des entrepreneurs (différences d'objectifs, d'ambitions, de ressources ou de méthodes).

---

<sup>16</sup>*Drucker (1985) op. cit. pp51-55*

<sup>17</sup>*OCDE, Encourager l'entrepreneuriat et la création d'entreprise en tant que moteurs de la croissance, dans une économie mondialisée, 2003.*

### 1.3.3. Types de créations d'entreprises

Et pour mettre en évidence cette hétérogénéité, nous nous référons aux définitions sur la création d'entreprises retenues par l'APCE<sup>18</sup> (*agence pour la création d'entreprises, France*) et qui les décomposent en trois catégories :

- Les créations d'entreprises pures ou ex nihilo (en partant du rien) et qui correspondent à la création d'une unité économique qui n'existe pas auparavant sous aucune forme juridique ;
- Les réactivations d'entreprises et qui correspondent à une création nouvelle ou une reprise mais le chef de l'entreprise ayant été dans le passé créateur ou repreneur d'une entreprise individuelle, l'exemple le plus illustratif de ce type de création est représenté les réactivations des entreprises de services durant la saison estivale ;
- Les reprises d'entreprises et qui correspondent à la poursuite d'une entreprise juridiquement autonome par un autre chef d'entreprise et qui en devient le propriétaire par l'intermédiaire de l'une des opérations suivantes : rachat, donation, héritage, reprise au conjoint ou location-gérance.

## 1.4. La PME et l'entrepreneuriat

Pour bien achever cette modeste revue de littérature à propos de l'entrepreneuriat, il est indispensable d'aborder le concept de la petite et moyenne entreprise (PME) qui constitue l'un des conséquences les plus visibles de l'entrepreneuriat en mettant l'accent successivement sur son émergence, sa définition et ses caractéristiques.

### 1.4.1. Emergence du concept de la PME

Jusqu'au milieu des années soixante dix, la vision dominante dans le monde de l'entreprise était celle de la grande taille, et qui tirait des avantages relatifs à cette dimension à l'image des économies d'échelle et la diversification des activités. Mais la crise des années 1970, consécutive à la fin du boom économique des trente glorieuses, a progressivement remis

---

<sup>18</sup> Verstraete & Saporta (2006)., *op. cit.* p40

en cause cette conception au profit de la petite entreprise ce que *Julien (1997)*<sup>19</sup> a résumé en disant : « toutes les données convergent pour démontrer la montée autour de 1970 d'un nouveau dynamisme des PME dans les pays industrialisés ».

En effet, un mouvement de prise de conscience de l'importance de la petite entreprise s'est amorcé dans le monde et particulièrement aux Etats-Unis avec la parution de l'ouvrage de *Schumacher (1978)*, *Small is Beautiful* ou la petite entreprise est présentée comme la cellule socio-économique de base pour les sociétés de futur<sup>20</sup>.

Une autre publication et non des moindres, toujours aux *Etats-Unis*, avait ébranlé les idées reçues à l'égard des entreprises de petite taille : les études de *D.Birch* sur la contribution à l'emploi des petites entreprises américaines dont les premiers résultats publiés en 1979, établissait à partir des données collectées entre 1969 et 1976 que les entreprises ayant moins de 100 salariés, avaient créé 81% des nouveaux emplois nets du pays, des emplois définis comme la différence entre les emplois nouveaux créés et les emplois perdus pendant la même période<sup>21</sup>.

#### 1.4.2. Définition de la PME

Le sigle PME « petites et moyennes entreprises » est couramment utilisé par opposition à celui des grandes entreprises, par conséquent la définition d'une PME fait référence à un caractère bien précis à savoir la taille ou la dimension d'où est venue une première distinction des entreprises en trois catégories : la très petite entreprise, la petite entreprise et la moyenne entreprise.

Néanmoins, selon *Julien et Morel (1986)*<sup>22</sup> il existe une certaine difficulté de définir ce concept due notamment à sa diversité : « La PME est un concept flou dont les définitions varient ». Cette diversité se manifeste à travers deux aspects essentiels : la dimension en premier lieu car la population des PME regroupe des entreprises allant de celles comptant

---

<sup>19</sup>*Julien (1997) in :« Amghar, Essai d'analyse de la contribution de la dynamique entrepreneuriale au développement du territoire, cas de BBA, Mémoire de Magistère en sciences de gestion, université de Béjaïa, 2009, p 20 »*

<sup>20</sup>*Verstraete & Saporta (2006) op. cit. p 25*

<sup>21</sup>*Idem*

<sup>22</sup>*Julien et Morel (1986) in : « Wtterwulghe, La PME une entreprise humaine, Ed. De Boeck, 1998, p. 13»*

cinq employés à d'autres comptant 200 employés ou plus, ce qui a fait apparaître actuellement une tendance qui consiste à étudier séparément les moyennes entreprises, les petites entreprises et les très petites entreprises. En second lieu de cette diversité se trouve au niveau du statut juridique adopté, allant de la société unipersonnelle à la société anonyme, avec toutes leurs hétérogénéités en termes de droits et de devoirs.

Cependant, « pour obéir à des impératifs d'efficacité, la PME est souvent définie au moyen de paramètres quantitatifs tels que le chiffre d'affaires, le total bilantaire, le bénéfice ou le plus souvent l'emploi. Ceux-ci visent en effet à cerner le critère de la taille »<sup>23</sup>. Donc, c'est le critère de la taille qui a été retenu pour une meilleure définition de la PME à cause de la clarté et de la simplicité qu'il offre à ceux qui sont chargés d'étudier ou de quantifier ce phénomène.

L'Union Européenne, consciente de l'importance grandissante qu'a prise le phénomène de la PME, a mis en place par le biais de sa *Commission*, l'Observatoire européen de la PME qui a émis en 1996 ses recommandations relatives à la définition des PME<sup>24</sup> considérant comme PME, les entreprises :

- Employant moins de 250 personnes, le nombre de personnes employées correspond au nombre d'unités de travail-année ;
- Dont, soit le chiffre d'affaire n'excède pas 40 millions d'euros<sup>25</sup>, soit le total du bilan annuel n'excède pas 27 millions d'euros ;
- Qui respectent un critère d'indépendance. Sont considérées comme indépendantes, les entreprises qui ne sont pas détenues à hauteur de 25% ou plus du capital ou des droits de vote par une ou plusieurs grandes entreprises.

### 1.4.3. Caractéristiques de la PME

Les PME possèdent des caractéristiques hétérogènes qui varient des atouts qui les confèrent des avantages aux faiblesses qui entravent leur développement<sup>26</sup>.

---

<sup>23</sup>Wtterwulghé, *La PME une entreprise humaine*, Ed. de boeck, 1998, p.14

<sup>24</sup>Idem, p.28

<sup>25</sup>En 1996 l'euro n'était pas encore entré en vigueur donc il s'agit de l'ECU, unité de compte européen.



Nous pouvons résumer ces atouts en trois éléments essentiels à savoir :

- La rapidité de la prise de décision ou la PME affiche une grande souplesse lui permettant d'avoir une certaine vitesse de réactivité aux événements imprévisibles qui la secoueraient ;
- La fluidité de la circulation de l'information favorisée par le nombre réduit des employés de la PME, ce qui rend la communication entre ses dirigeants très fluide, augmentant ainsi les potentialités de concertation et de réactivité ;
- La concentration de l'effort du fait que la PME ne détient qu'un marché ou un segment de marché qu'elle maîtrise parfaitement, ce qui lui donne en permanence une vision nette de son évolution et lui permet de réaliser la meilleure adéquation produit/marché.

Nous résumons également les faiblesses qui pénalisent les PME de la façon suivante :

- L'autonomie qui demeure pour un grand nombre des PME très relative, du fait de leur orientation vers la sous-traitance pour les grands groupes ;
- La fragilité de la structure financière ou la majorité des bilans des PME est caractérisée par le prix élevé du court terme ;
- Le manque de notoriété car les PME sont en général peu connues, aussi bien du public que des éventuels partenaires de l'entreprise (fournisseurs, clients, administrateurs, banques), ce qui engendre un manque de confiance de ces derniers à son égard.
- La difficulté de se procurer des ressources financières et humaines à cause de sa faible capitalisation et son manque de notoriété, au même titre que le recrutement des compétences professionnelles qui préfèrent vendre leurs services aux grands groupes pour diverses raisons, notamment le salaire et le choix de carrière.

## **2 .Connaissances et économie de connaissance**

Bien que la connaissance demeure à première vue une notion assez connue, son intégration dans la science économique telle qu'elle perçue aujourd'hui est relativement tardive. Donc, cette seconde section s'inscrit dans la perspective d'expliquer cet état des faits et dont le contenu s'intéresse à la notion de la connaissance elle-même(I) mais aussi à celle de l'économie de la connaissance(II), considéré comme son prolongement.

---

<sup>26</sup>Achir M, *Le capital investissement et le financement de la PME : enjeux et perspectives en Algérie, Mémoire de magistère en sciences économiques, Université de Bejaia, 2008, p.30*

## 2.1. La connaissance : définition, types et caractéristiques

Cette section commence par situer la connaissance dans la théorie économique, puis dresse une distinction entre information et connaissance, ensuite énumère les caractéristiques de cette dernière et termine par aborder ses différents types.

### 2.1.1. La connaissance en théorie économique

*Arrow(1962)*<sup>27</sup> est considéré comme le précurseur de la conception économique de la connaissance selon laquelle cette dernière est produite par un secteur spécialisé à partir d'une fonction de production. Cette dernière est une combinaison du travail qualifié et du capital dont l'output consiste en information échangée sur un marché.

Néanmoins, il existe une différence notable dans la conceptualisation de la connaissance dans les différents courants de la pensée économique mais présenterons seulement les deux approches avancées par *Karlsson et Johansson (2006)*<sup>28</sup> :

- La théorie de la croissance endogène définit la connaissance comme le résultat de l'accumulation graduelle que la connaissance agit comme l'augmentation de la productivité du facteur de production. Elle est générée soit comme un output (produit) du processus de la production de la connaissance dont la R&D est l'input (facteur de production), soit une accumulation émanant de l'apprentissage par le tas ;
- L'économie régionale et l'économie géographique distinguent trois concepts de la connaissance à savoir la connaissance scientifique dans la forme des principales bases scientifiques formant le noyau du développement de la connaissance technologique et entrepreneuriale. Le second concept correspond à celui de la connaissance technologique dans la forme des inventions qui sont matérialisés comme nouveaux produits ou services, enfin la connaissance entrepreneuriale qui comprend la connaissance appropriée des affaires, produits, concepts, marchés et clients.

---

<sup>27</sup>*Economie de la connaissance, Commissariat général du plan, Paris, 2001, p.09*

<sup>28</sup>*Karlsson et Johansson, Dynamics and entrepreneurship in a knowledge-based economy, Ed. Routledge, 2006, p.15*

### 2.1.2. Connaissance et information : concepts et définitions.

*Nelson et Winter (1982)*<sup>29</sup> ont considéré la connaissance comme un bien de propriété dont l'entreprise est vue comme le lieu privilégié de sa création et de son accumulation. Selon cette conception, la connaissance est appréhendée comme un processus collectif car elle est générée par l'interaction entre les différents agents économiques à l'image de l'entreprise, les universités et les centres de recherche. Cette interaction est aujourd'hui considérée comme vitale pour la génération, la répartition et l'absorption de nouvelles connaissances.

Selon *Lundvall (1999)*<sup>30</sup>, l'information économique peut être découpée en trois savoirs caractérisés par l'usage que déclarent en faire les agents économiques :

- Le savoir-quoi (*know-what*) désigne la connaissance relative aux faits qu'on appelle habituellement information et qui est située dans les bases de données et de connaissances ;
- Le savoir-pourquoi (*know-why*) englobe les informations et connaissances scientifiques produites par les universités et les laboratoires de recherche, à un moindre degré par les entreprises ;
- Le savoir-comment ou savoir-faire (*know-how*) regroupe les ressources cognitives tacites mises en œuvre dans tous les domaines de l'activité économique.

Néanmoins, la connaissance a toujours été imbriquée avec un autre concept, à savoir l'information et la meilleure manière de départager ces deux concepts est de procéder à leurs définitions respectives.

Ainsi, *Ermine (2000)*<sup>31</sup> définit la connaissance selon les trois aspects suivants:

- Un aspect syntaxique qui concerne l'information, et s'occupe de la forme sous laquelle se traduit la connaissance pour prendre forme ;

---

<sup>29</sup>*Nelson et Winter (1982) in : "Cassia&Cololembelli, op. cit. p 454"*

<sup>30</sup>*Lundvall (1999) in : « Guilhon & Levet, De l'intelligence économique à l'économie de la connaissance », Economica, 2003, p 03*

<sup>31</sup>*Ermine (2000), Les systèmes de connaissances, in : Mencer, Développement économique et économie de la connaissance, quels enjeux pour l'Algérie dans le cadre de la mondialisation ? Mémoire de magister en sciences économiques, Université de Bejaia, 2006, p 09*

- Un aspect sémantique qui concerne la signification de l'information, bien distincte de sa forme, donc il faut lui associer un sens pour obtenir une signification ;
- Un aspect pragmatique qui concerne le contexte dans lequel le sens se met en place, donc de l'environnement que la connaissance utilise pour se mettre en contexte.

*Prax (2000)*<sup>32</sup>, en revanche, définit l'information comme une « collection de données organisées pour donner forme à un message, le plus souvent sous une forme visible, imaginée, écrite ou orale » et en mettant en évidence son caractère de subjectivité car elle est émise par un émetteur humain et possède une finalité donc une intention. Autre distinction majeure entre la connaissance et l'information, il s'agit du fait que l'information existe indépendamment des individus tandis que la connaissance est attachée aux individus puisque elle repose sur leurs facultés subjectives (*Rallet, 1997*)<sup>33</sup>.

A la lecture de ces deux définitions, il s'avère que l'information est contenue dans la connaissance, mais la connaissance ne se réduit pas à l'information car elle englobe aussi le savoir-faire et la compétence. Enfin la distinction entre ces deux concepts peut se situer également au niveau de leur reproduction : la connaissance se reproduit par apprentissage et l'information par simple duplication<sup>34</sup>.

### 2.1.3. Caractéristiques de la connaissance

Considérée comme un facteur de production, la connaissance se démarque toutefois des autres facteurs traditionnels (capital et travail) par sa nature spécifique. Cette spécificité se manifeste selon *Foray et Gille*<sup>35</sup> à travers les caractéristiques suivantes :

- La connaissance est un bien non-exclusif, difficilement contrôlable et qui engendre des externalités, car une fois produit, il est mis à la disposition de tous. D'ailleurs, la seule façon de protéger les propriétaires inventeurs est la mise en place d'un système de brevets pour sauvegarder les droits de propriété et d'invention. Et quand la connaissance

---

<sup>32</sup>*Prax (2000), Le guide du knowledge management : concepts et pratiques du management de la connaissance in : Mencer, op. cit. p10*

<sup>33</sup>*Economie de la connaissance, op. cit. p. 09*

<sup>34</sup>*Mencer, op. cit. p10*

<sup>35</sup>*Musso, op. cit.*

s'échappe elle peut être utilisée gratuitement sur le marché d'où la qualificative « externalité non pécuniaire » qui caractérise ce phénomène.

- Elle est un bien non-rival donc sa consommation ne le détruit pas, elle est inépuisable et plusieurs acteurs peuvent en bénéficier de sa totalité. Contrairement aux autres biens, la connaissance se distingue par le coût marginal nul de son usage car une personne peut l'utiliser à plusieurs reprises sans coûts à supporter ;
- Elle est un bien cumulatif c'est-à-dire qu'elle est un bien de production engendrant d'autres connaissances, donc en plus d'être un bien de consommation, elle est aussi un bien de production. Cette caractéristique d'accumulation correspond au fait que les innovations sont le produit des connaissances antérieures et celles contemporaines.
- Elle est un bien à rendements croissants car ses coûts fixes initiaux sont importants alors que ses coûts de distribution sont faibles.

Et Foray (2004)<sup>36</sup> de conclure : « le cumul de ces trois propriétés d'incontrôlabilité, non-rivalités et cumulativité est à l'origine de l'importance du rendement social (ou des externalités) de l'activité de recherche et d'innovation et elle inscrit celle-ci comme un fondement essentiel de la croissance ».

Storper (1995)<sup>37</sup> de son côté, a mis en évidence la différence de la connaissance par rapport au capital et au travail : elle peut augmenter au fur et à mesure de son utilisation sans pour autant faire appel aux facteurs utilisés durant sa production, il a ajouté que les concepts de l'apprentissage par l'utilisation « *learning-by-using* » et l'apprentissage par l'application « *learning-by-doing* » sont les mieux indiqués pour illustrer cette nature spécifique de la connaissance.

#### 2.1.4. Types de connaissances

Il existe de nombreuses typologies de la connaissance mais nous retenons celle présentée par Polyani (1966)<sup>38</sup> qui consiste en la distinction entre connaissances codifiées ou explicites et connaissances tacites ou implicites. Cependant, cette typologie ne met pas en

---

<sup>36</sup> Foray (2004), *Economie de connaissance*, in : Mencer (2006) *op. cit.* p13

<sup>37</sup> Storper (1995) in : Lambooy, *Knowledge production, organization and agglomeration economies*, Geo Journal, K. A. Publishers, 1997, p 295

<sup>38</sup> Polyani (1966) in : Mahé S., *Démarches et outil actif de gestion des connaissances pour les PMI/PME*, Thèse de Doctorat en informatique, Université de Savoie, 2000, p26

évidence la situation précise de la frontière entre ces deux types de connaissances. Et pour essayer d'approcher cette frontière, *Polyani* a comparé la connaissance à un iceberg dont la partie immergée correspond à la connaissance tacite et la partie émergée correspond à la connaissance codifiée.

Nous procéderons aux définitions respectives des deux types de connaissances précédemment cités :

- La connaissance codifiée ou explicite, peut être exprimée à travers l'utilisation d'un code et l'insertion en un moyen qui n'est pas dépendant de la personne qui possède la connaissance. Elle est transformée en information et acquiert par conséquent les caractéristiques d'un produit donc elle peut faire l'objet de transactions, de stockage de reproductions<sup>39</sup>. Elle est transmise à travers les publications dans les revues spécialisées et autres séminaires et colloques en plus des réseaux dont les *TIC* jouent un rôle crucial. Les connaissances que produisent les universités et les centres et les laboratoires de recherche peuvent servir d'exemples types de cette première catégorie ;
- La connaissance tacite ou implicite qui peut être exprimée en un code ou utilisée par une tierce personne indépendamment du détenteur de cette connaissance, ni aussi fixée dans un format spécifique. Selon *Polyani (1969)*<sup>40</sup>, la connaissance tacite est impossible sinon très difficile à traduire en discours, car dit-il : « *nous savons plus que nous pouvons exprimer* ».

Pour *Nonaka (1994)*<sup>41</sup> « *la connaissance tacite inclut à la fois des éléments cognitifs, les schémas, les croyances, modèles mentaux...définissant notre vision des choses et des éléments techniques correspondant à un savoir-faire ancré dans des contextes spécifiques d'action* », ce qui sous-entend que la connaissance tacite est assimilée à des reflexes et des acquis comme la touche d'un travail, le sens des affaires ou l'aptitude pédagogique.

La connaissance tacite est transmise dans des conversations orales et des communications en face-à-face d'où le fait que la proximité spatiale est la condition préalable pour la diffusion de cette sorte de connaissance. Cette seconde classification peut être illustrée

---

<sup>39</sup> *Mencer (2006) op. cit. p 11*

<sup>40</sup> *Polyani (1969) in : Mahé (2000) op. cit. p 11*

<sup>41</sup> *Nonaka (1994) idem*

par le savoir-faire que détiennent les personnes exerçant certains métiers spécifiques (artisans, bijoutiers).

Le passage de la connaissance tacite à la connaissance codifiée implique le recours à la codification, qui est définie selon Foray (2004)<sup>42</sup> comme : « *le processus de conversion d'une connaissance en un message, qui peut être ensuite manipulé comme de l'information* ».

## 2.2. L'économie fondée sur la connaissance

Nous aborderons dans la seconde partie de cette section le concept de l'économie fondée sur la connaissance (*KBE : knowledge-based economy*) en passant en revue sa définition, son évolution, ses caractéristiques ainsi que ses différentes approches.

### 2.2.1 .Définition

La notion de l'économie fondée sur la connaissance « *knowledge based economy* » a été introduite pour la première fois par l'OCDE (1996) : « *l'économie de la connaissance veut dire l'économie qui est directement basée sur la production, la distribution et l'utilisation de la connaissance et de l'information* »<sup>43</sup>.

Le département du commerce et de l'industrie du Royaume-Uni a, de son côté (DTI, 1998)<sup>44</sup> publié une définition pertinente de l'économie de la connaissance : « *l'économie fondée sur la connaissance est une économie où la production et l'exploitation de la connaissance est appelée à jouer le rôle prédominant dans la création de la richesse. Il ne s'agit pas simplement de se limiter à la frontière de la connaissance, c'est aussi l'utilisation effective et l'exploitation de tout types de connaissance dans toute manière de l'activité économique* ».

D'autres notions<sup>45</sup> ont été introduites bien avant pour mettre en évidence le rôle de la connaissance dans l'activité économique, à l'image de l'économie de l'information

---

<sup>42</sup>Foray (2004), *L'économie de la connaissance*, in Mencer (2006) op. cit. p11

<sup>43</sup>Cassia & Cololembelli (2008), *Do Knowledge spillovers impact on the new firms growth?*, *Int Entrep Manag J*, Springer Science, p453

<sup>44</sup>DTI du R-Uni (1998) in : Wastlund, *Social capital in the knowledge economy*, Springer, 2006 , p11

<sup>45</sup>Wastlund, *Social capital in the knowledge economy*, Springer, 2006 ,p 9

(Marschak, 1974), l'économie de la production et de la distribution du savoir (Machulp, 1962), la théorie du capital humain (Schultz, 1961 ; Becker, 1964) et la nouvelle théorie de la croissance (Romer, 1986), mais l'économie de la connaissance semble faire le consensus parmi les économistes.

Pour Musso (2005)<sup>46</sup>, la différence entre les économies de la connaissance, du savoir et de l'information peut être située à travers leurs définitions respectives :

- Economie de la connaissance : capacités cognitives génératrices de connaissances ;
- Economie de savoir : connaissances appliquées, productrices de capacités d'apprentissage ;
- Economie de l'information : données formatées et structurées duplicables mécaniquement.

Selon ces deux définitions, l'émergence de l'économie de la connaissance peut être située à la dernière décennie du siècle passé, en plus d'être considérée comme remplaçante de l'économie industrielle dans le même sens que cette dernière a remplacé l'ultime phase de l'économie préindustrielle à savoir l'économie mercantiliste.

Toutefois, l'une des différences majeures entre l'économie de la connaissance et ses antérieures est le fait que ce sont les individus qui détiennent le facteur de production le plus décisif, à savoir la connaissance.

### 2.2.2. Evolution de l'économie de la connaissance

L'OCDE définit les industries fondées sur la connaissance comme « *celles qui sont directement fondées sur la production, la distribution et l'utilisation de la connaissance et de l'information* » (OCDE 1996)<sup>47</sup>, donc pour mesurer l'évolution et l'extension de l'économie de la connaissance, il suffit d'apprécier la croissance de la valeur ajoutée de ce secteur.

Ainsi, selon une étude de l'OCDE (1999)<sup>48</sup> les industries de la connaissance représentent plus de 50% du PIB de la zone OCDE à la fin de la décennie 90 contre 45% en

---

<sup>46</sup>Musso, *Economie de la connaissance et territoires*, Université de Rennes 2, 2005

<sup>47</sup>Économie de la connaissance, *op. cit.* p. 10

<sup>48</sup>OCDE, *The knowledge-based economy: the set of facts and figures, 1999 in : La connaissance au service du développement*, document de la Banque Mondiale, 2002, p.11



1995 ; l'investissement dans la connaissance représente un montant équivalent à celui alloué à l'investissement en équipements, qui est à l'ordre de 8% du PIB de ces pays.

Les dépenses dans les technologies de l'information et de la communication ont atteint la barre des 8%, ce qui a induit une croissance des industries liées aux TIC à hauteur de 3% du PIB, la moyenne du PIB allouée par ces pays à la R&D a atteint 2,2%.

Enfin, 60 à 80% des firmes sont des firmes innovatrices qui ont, soit introduit des nouvelles technologies, soit amélioré leur process, c'est dire combien les efforts déployés par les pays développés en matière de dépenses en connaissances car elles ont pris conscience de l'impact que cela induira sur la croissance et le développement de leurs économies nationales.

### **2.2.3. Caractéristiques de l'économie de la connaissance**

Comme cité ci-dessus, l'émergence de l'économie de la connaissance, telle qu'elle est perçue aujourd'hui, se situe à la dernière décade du vingtième siècle, elle est présentée comme un prolongement de l'économie industrielle. Elle possède évidemment des caractéristiques propres à elle dont nous il sera question de les aborder selon deux aspects essentiels.

#### **2.2.3.1. Un processus de croissance tiré par le capital humain, l'innovation et l'apprentissage**

Etant toujours à l'origine des révolutions industrielles, la connaissance n'apparaît pas comme un facteur nouveau permettant des modifications majeures dans les conditions de la croissance. Néanmoins, « *le processus de la croissance dans une économie de la connaissance, tel qu'il peut être observé dans les économies développées, sollicite à peu près toutes les exceptions de l'analyse économique* »<sup>49</sup>.

En effet, le processus de croissance fonctionne par apprentissage permettant ainsi de développer la ressource d'une façon endogène, génère des externalités et produit des rendements croissants, il utilise également une ressource qui est sensée être renouvelable et

---

<sup>49</sup>Idem

illimitée, donc loin de la rareté qui caractérise les autres facteurs de production, à savoir le capital et le travail.

### ***2.2.3.2. Une économie qui se modifie à grande vitesse ou des réseaux hiérarchisés jouent un rôle central***

La seconde caractéristique de l'EFC correspond à « *une organisation de l'économie particulière qui produit un mode de croissance qui utilise de façon efficace un stock de connaissances (formelles et tacites) qui permet d'en produire de façon continue, et qui sait les codifier et les distribuer* »<sup>50</sup>. Le rythme du changement de l'EFC est rapide, ce qui rend spécifique son régime de croissance par rapport à ceux des différentes révolutions industrielles ayant toujours recours à des connaissances nouvelles.

L'EFC est également une économie de réseaux hiérarchisés et qui ne se développe que si les savoirs tacites sont codifiés et distribués, elle s'accompagne souvent de nouvelles formes organisationnelles comme les coopérations industrielles, les polarisations sur des espaces localisés, les rapports différents entre secteur privé et secteur public. En dernier lieu, le capital humain joue un rôle décisif par sa capacité à apprendre et alors que le diplômé du secondaire était l'atout principal du processus d'industrialisation, le diplômé du supérieur devient celui de l'EFC.

## **2.2.4. Approches de l'économie de la connaissance**

Selon *Foray (2000)*, il existe trois approches complémentaires de l'économie fondée sur la connaissance : l'approche centrée sur l'innovation, l'approche centrée sur le mode de production de la connaissance l'approche centrée sur les externalités de la connaissance.

### ***2.2.4.1. Une approche centrée sur l'innovation***

Cette approche suggère que l'entrée dans l'économie de la connaissance se caractérise par une accélération des rythmes des innovations qui prennent un régime permanent d'où la difficulté de mesurer le rythme et l'intensité de l'innovation. Notons aussi que la capacité à

---

<sup>50</sup> *Économie de la connaissance, op. cit. p.10*

innover apparaît comme un critère de compétitivité déterminant du nouveau régime de la croissance.

#### ***2.2.4.2. Une approche centrée sur le mode de production de la connaissance***

Selon cette approche, l'entrée dans l'économie de la connaissance se caractérise par un changement du mode de production de la connaissance qui devient de plus en plus collectivement distribué. Ce caractère plus collectif se manifeste dans l'organisation interne des entreprises (décloisonnement entre activités de recherche et de production), les relations entre les entreprises et aussi entre les entreprises et les organismes publics de recherche (intensification des relations de coopération autour de la production de la connaissance).

#### ***2.2.4.3. Une approche centrée sur les externalités de connaissance***

La troisième approche suppose que l'entrée dans l'économie de la connaissance se caractérise par une croissance massive des externalités de connaissance qui encouragent sa diffusion et son utilisation par d'autres agents autres que son propriétaire sans que ce dernier n'en soit rémunéré. Cette croissance massive des externalités de connaissance est le résultat des progrès réalisés dans les technologies de l'information et de la communication (TIC) qui ont permis une baisse sensible des coûts de codification et de transmission des connaissances complexes.

## **Conclusion**

L'entrepreneuriat est un phénomène complexe, il englobe à la fois l'entrepreneur, la création d'entreprises et l'esprit d'entreprendre, néanmoins, la création d'entreprises est considérée comme son expression la plus représentative. Cette création se matérialise souvent par l'avènement de petites et moyennes entreprises(PME) d'où l'étroite relation liant les deux concepts.

La réussite de l'activité entrepreneuriale dépend en grande partie de l'entrepreneur et de ses aptitudes à faire face aux différents obstacles qu'affrontera son entreprise nouvellement créée. Par conséquent, pour insuffler l'esprit entrepreneurial à une région donnée, il nous paraît plus judicieux de concentrer les efforts sur les potentiels entrepreneurs à travers la formation, l'aide et l'accompagnement à la création d'entreprises.

La connaissance, de son côté, possède également un caractère complexe. Elle se démarque déjà de l'information à travers leurs reproductions respectives : la connaissance se reproduit par apprentissage, l'information l'est par duplication. La connaissance est composée de deux types : une connaissance tacite ou implicite et une connaissance codifiée ou explicite dont les caractéristiques et l'usage sont évidemment différents.

Enfin, la large diffusion de la connaissance dans l'activité économique et son importance grandissante, a donné lieu à l'avènement, à partir de la dernière décennie du 20<sup>ème</sup> siècle, de l'économie fondée sur la connaissance. Cette large diffusion a été rendue possible par le développement des TIC, ce qui a contribué à une mondialisation accrue de l'économie internationale où désormais la connaissance est devenu l'atout privilégié pour assurer croissance et développement.

***CHAPITRE II***  
***CONNAISSANCE ET MILIEU***  
***ENTREPRENEURIAL***

## **Introduction**

Après avoir passé en revue les concepts de l'entrepreneuriat et de la connaissance dans le premier chapitre, ce second chapitre sera consacré à l'étude de l'interaction entre la dynamique entrepreneuriale et connaissance mais également leur impact sur la croissance économique.

Ce chapitre se structure de la manière suivante : en premier lieu, il s'agit de faire un bref aperçu sur le milieu entrepreneurial en abordant au début la notion de l'espace, puis celle du territoire et ses approches, ensuite celle du milieu entrepreneurial. Ce dernier élément sera présenté en plus de sa définition, par une petite typologie qui abordera les notions du district industriel, du système productif localisé et du milieu innovateur.

En second lieu, une tentative d'analyse de la relation entre connaissance et dynamique entrepreneuriale sera présentée sous deux aspects essentiels : la reconversion de la connaissance acquise en projet entrepreneurial et le rôle du capital social.

Sera également présenté le rapport qu'entretient la dynamique entrepreneuriale avec la croissance économique, avec comme éléments constituant cette présentation, l'émergence de l'économie entrepreneuriale et la relation entre connaissance et croissance économique.

## **1. Le milieu entrepreneurial**

La première section de ce chapitre s'intéressera à la notion du milieu entrepreneurial, car tout entrepreneur qu'il soit, agit dans le cadre d'un milieu bien défini. Seront donc abordés dans ce cadre l'espace, le territoire et le milieu entrepreneurial (I) et qui seront suivis par une présentation d'une typologie des milieux entrepreneuriaux (II).

### **1.1. Territoire et milieu entrepreneurial**

Pour aborder le milieu entrepreneurial, nous présenterons au préalable le territoire, cependant, la notion de l'espace a toujours été imbriquée avec celle du territoire, par conséquent, une sorte de nuance entre ces deux concepts serait indispensable, ce qui fera l'objet du premier élément de cette sous-section.

### 1.1.1. Espace et territoire : notions de base

L'espace a toujours occupé une place prépondérante depuis son émergence dans la science économique : les mercantilistes dont l'Anglais *William Petty* fut le précurseur, l'ont considéré implicitement dans leur conception de la relation ville-compagne, les classiques, notamment le Français *Richards Cantillon*, l'ont inclut dans la théorie du commerce et au début du XIXème siècle, la première théorie de la localisation agricole de *Von Thünen* a pris en compte les variations spatiales de la rente et l'utilisation des terres agricoles, prolongée d'ailleurs à l'activité industrielle par *Weber*<sup>1</sup>.

Selon *Ferguène*, « la notion de l'espace n'a pas de contenu concret. Il s'agit d'une notion abstraite qui évoque une étendue géographique informe -i.e. sans forme particulière- et sans contours délimités»<sup>2</sup>. Cette définition sous-entend que l'espace ne possède pas des spécificités économiques, il est même considéré comme un support neutre des activités productives selon la théorisation de l'espace homogène de *Von Thünen* dont la seule intervention de l'espace dans la localisation des firmes consiste uniquement dans les coûts de transport relatifs à l'acheminement des biens entre les lieux de production et les lieux de consommation<sup>3</sup>.

Le concept du territoire, quant à lui, doit son apparition dans la science économique à *Alfred Marshall (1890)*, relayé dans les années 50 du vingtième siècle par *François Perroux* et tout récemment par les tenants de la nouvelle économie géographique (*NEG*) dont *Paul Krugman (1995)* est l'un des chefs de file, consacrent l'importance du territoire dans la science économique en prenant en compte l'espace physique dans l'analyse économique de l'évolution de la firme<sup>4</sup>.

Le territoire puise sa définition de celle de la terre, car il a toujours été associé à des notions de limites, de possession, de défense et d'organisation. Le territoire a fait l'objet de

---

<sup>1</sup>*Bedjguel*, *Essai d'analyse des déterminants de la localisation des entreprises dans la wilaya de Béjaïa, Mémoire de Magister en sciences économiques, Université de Béjaïa, 2007, p.05*

<sup>2</sup>*Ferguène*, *Dynamiques territoriales et milieux innovateurs, Cahiers du CREAD, 4eme trimestre, 1999,*

<sup>3</sup>*Idem*

<sup>4</sup>*Ait Ziane (K &H), Territoire et entrepreneur innovateurs, cas de l'Algérie, Colloque international : Création d'entreprises et territoires, Tam, 2006, p.09*

plusieurs définitions, chacune met en évidence un aspect particulier, nous tacherons à présenter dans cette section les plus synthétiques.

Selon *Baumont et Huriot*, le territoire est « *une organisation spatiale complexe, à la fois économique, sociale et politique, caractérisée par une localisation, un ensemble d'agents en interaction, un rapport particulier du groupe au lieu, un mode d'organisation et une dimension temporelle qui relie héritage et projet* »<sup>5</sup>.

Cette définition fait appel à la notion de l'espace pour situer le territoire, à celle de l'organisation dont se mêlent l'économique, le social et le politique et enfin elle renvoie (la définition) à la présence d'un certain nombre d'agents économiques en interaction qui transforment un espace neutre en un territoire actif et attractif.

La seconde définition est à mettre à l'actif de *Bailly* qui considère que « *le territoire est non seulement un espace économique, mais aussi un espace écologique, juridique et un espace vécu. Comme il peut être aussi conçu en termes de concentration, d'hétérogénéité, de complexité, de maillage, et étudié selon son évolution, permanence et changement grâce aux bases de données évolutives (systèmes d'informations géographiques)* »<sup>6</sup>.

Dans cette perspective, le territoire va au-delà du concept du territoire économique, il est considéré comme un construit historique, c'est-à-dire ayant accumulé à travers son évolution, les différentes caractéristiques qui font sa vocation grâce à ses acteurs agissant en son intérieur.

La dernière définition présentée est celle de *Lacour* qui énonce : « *un territoire, c'est un espace, qui à un moment donné, pour certaine raison, pour une certaine durée, peut réaliser une intermédiation multiple globale entre de multiples trajectoires possibles sous l'effet d'acteurs variés et variables* »<sup>7</sup>. Cette définition met l'accent sur les aspects structurés

---

<sup>5</sup>Lauriol, *Territoires et stratégies : quelques éléments pour un programme de recherche*, 2005 in : *Bedjguelel, op.cit. p.31*

<sup>6</sup>Bailly, *territoires et territorialité*, 1994 in *Amghar, op. cit. p.45*

<sup>7</sup>Lacour, *La tectonique des territoires : d'une métamorphose à une théorisation* in : *Mokrane, Entrepreneurs et milieu entrepreneurial : éléments d'analyse à partir du cas de la wilaya de Tizi-Ouzou, Mémoire de Magister en sciences économiques, UMMTO, 2004, p. 69.*



et structurants du territoire, autrement dit, il s'agit toujours du rôle que jouent les acteurs dans la structuration du territoire et sa transformation pour faire face à la concurrence.

### 1.1.2. Approches du territoire

Une typologie des différentes approches des territoires a été présentée par *Kherdjemil*<sup>8</sup>, elle est centrée sur trois approches :

- La première approche met en évidence la naissance du territoire qui exprime par ce fait l'identité d'un groupe, car pour qu'un territoire prenne forme, il est presque inévitable de passer par des conflits pour son appropriation, par conséquent des territoires vont apparaître avec des spécificités culturelles, sociales, historiques et économiques du groupe qu'il l'a construit ;
- La seconde approche se focalise sur la typologie du territoire, composée de trois attributs : la fluidité, l'enracinement et l'éclatement. Un territoire fluide correspond à l'espace économique qui garantit à son occupant une certaine stabilité en fonction des opportunités économiques. Un territoire enraciné correspond à l'espace écologique dont l'occupant vit en situation de parfaite compatibilité avec son milieu. Enfin, un territoire éclaté est un résultat de dynamique fonctionnelle des systèmes productifs qui changent des territoires en permanence par souci de rentabilité ;
- La troisième approche met l'accent sur la perception du territoire dans une logique d'aménagement du territoire et de développement local dont la finalité est de permettre la satisfaction des besoins des occupants du territoire en tenant compte de ses contraintes physiques et humaines.

### 1.1.3. Le milieu entrepreneurial

Nous présenterons la définition que *Maillat, Quevit, Senn* ont donné pour le milieu, il s'agit d'« *un ensemble territorialisé et ouvert sur l'extérieur qui intègre des savoir-faire, des règles et un capital relationnel. Il est attaché à un collectif d'acteurs, ainsi qu'à des ressources humaines et matérielles. Il ne constitue en aucun cas un univers clos, mais entre au contraire en interaction permanente avec son environnement* »<sup>9</sup>.

---

<sup>8</sup>*Idem*

<sup>9</sup>*Maillat : Milieux innovateurs et dynamique territoriale, in : Mokrane, op. cit. p.77*

Cette définition renvoie au fait que le milieu n'est pas considéré comme étant un espace hermétique, bien au contraire, il est ouvert et intègre les traits caractéristiques de ses acteurs, à savoir le capital relationnel et le savoir-faire. Ces deux facteurs régissent les comportements des acteurs ainsi que les relations qui entretiennent entre eux, deviennent une spécificité de ce milieu et contribuent à la constitution de ses réseaux<sup>10</sup>.

Selon le *GREMI* (groupe de recherche européen sur les milieux innovateurs), « *le milieu est constitué par un ensemble de relations intervenant dans une zone géographique qui regroupe dans un tout cohérent, un système de production, une culture technique et des acteurs. L'esprit d'entreprise, les pratiques organisationnelles, les comportements d'entreprises, la manière d'utiliser les techniques, d'appréhender le marché et le savoir-faire sont à la fois parties intégrantes et parties constitutives du milieu* »<sup>11</sup>.

La définition ci-dessous met en évidence les composantes du milieu en évoquant la zone géographique, le système de production, la culture et bien évidemment les acteurs. Chaque composante renvoie à une caractéristique, ainsi le milieu peut être considéré comme un ensemble spatial ayant une dimension territoriale, comme un réseau d'acteurs, comme des facteurs matériels (infrastructures) ou immatériels (savoir-faire) et enfin ayant une logique d'apprentissage représentant la capacité des acteurs à changer leurs comportements en fonction du changement de leur environnement<sup>12</sup>.

Le milieu entrepreneurial est le milieu au sein duquel les entreprises s'établissent et exercent leurs activités. Selon *Julien et Marchesnay*<sup>13</sup>, pour qu'un milieu devienne entrepreneurial, il doit réunir certaines caractéristiques au nombre de trois que nous présenterons dans ce qui suit.

La première caractéristique est celle de l'échange d'informations dont la structure est constituée de réseaux plus au moins informels permettant ainsi le transfert des informations relatives soit au marché (offre et demande), soit hors du marché (idées et opportunités). Le

---

<sup>10</sup>*Idem*

<sup>11</sup>*GREMI : Réseaux d'innovation et milieux innovateurs : un pari pour le développement régional, in : Amghar, op. cit. p.36*

<sup>12</sup>*Idem*

<sup>13</sup>*Julien et Marchesnay, op. cit.*

rôle du milieu se manifeste par la minimisation des coûts d'évaluation et de transaction de l'information grâce à la confiance réciproque qui prévaut entre les acteurs, en plus de développement de normes et conventions tacites permettant la stabilité de la dynamique entrepreneuriale<sup>14</sup>.

La seconde caractéristique qu'un milieu doit acquérir pour qu'il devienne entrepreneurial est la concertation pouvant exister entre les entreprises, une concertation au caractère formel ou informel, concernant divers domaines, et qui permet notamment la concrétisation de partenariat, mais aussi la minimisation des coûts de transaction pour les petites firmes.

La dernière caractéristique est celle du développement d'une culture technique, qui conduit à la multiplication des acteurs et des entrepreneurs portés sur l'innovation, où les milieux amorcent des processus d'apprentissage et d'innovation collective, stimulant ainsi le changement interne et externe dans les entreprises<sup>15</sup>.

## 1.2. Typologie des milieux entrepreneuriaux

Une fois que la notion du milieu entrepreneurial a été présentée, nous tacherons dans ce second élément de présenter une petite typologie des milieux entrepreneuriaux qui comprendra le district industriel, le système productif localisé, le milieu innovateur et le district technologique. Cette typologie sera établie selon une manière chronologique.

### 1.2.1. Le district industriel

Le premier type des milieux entrepreneuriaux est le district industriel dont *Alfred Marshall (1842-1924)* est considéré comme le pionnier de l'introduction de ce concept dans l'analyse économique. En effet, *Marshall* a exposé sa vision de l'organisation de la production et des problèmes de la localisation des activités industrielles en fondant son analyse sur deux concepts complémentaires : les économies externes et le district industriel.

Les économies externes sont des économies découlant non pas de l'organisation interne propre à l'entreprise, mais de l'organisation industrielle à l'échelle d'un ensemble d'entreprises jouissant des avantages d'une localisation commune de leurs activités. Tandis

---

<sup>14</sup>*Mokrane, op. cit. p.82*

<sup>15</sup>*Idem*

que le district industriel est une organisation industrielle fonctionnant de manière efficace et qui se repose sur une concentration spatiale d'entreprises dont la taille est généralement petite mais cela n'exclut pas l'existence d'autres entreprises de grande taille, donc de la production de grande échelle<sup>16</sup>.

Le concept de district industriel est fondé sur la division de la production entre plusieurs entreprises spécialisées, notamment les PME, ce qui le distingue du mode de production fordiste qui est fondé sur des grandes entreprises intégrées, avec comme conséquence les économies d'échelle.

Selon *Ferguène*<sup>17</sup>, le district industriel possède une multitude d'avantages dont nous retenons trois des plus essentiels à savoir :

- Il permet une division poussée du travail et un meilleur partage des tâches entre entreprises spécialisées ;
- Il facilite les échanges des biens et services en limitant les coûts du transport ;
- Enfin, il permet des contacts personnels entre les agents, ce qui accroît les transactions et assure leur rapide exécution.

Sans oublier pour autant les avantages non marchands tirés du développement des relations informelles entre les acteurs d'un district, et qui consistent en la circulation des idées et informations, transmission des connaissances, compétences et savoir-faire et la diffusion des innovations<sup>18</sup>.

Cependant, ce n'est qu'à la fin des années 70 et au début des années 80 que le concept du district industriel a refait surface après une traversée du désert, et cela grâce à des économistes italiens dont *Giacomo Becattini* est considéré comme le pionnier. Ce dernier (1979 et 1987) et *Garofoli* (1981 et 1991)<sup>19</sup> et bien d'autres, ont essayé de comprendre la dynamique qui a caractérisé à cette époque la région Centre et Est de l'Italie, appelée la *troisième Italie*, au moment où le reste de l'économie italienne était en crise.

---

<sup>16</sup>*Idem*

<sup>17</sup>*Ferguène, op. cit.*

<sup>18</sup>*Bedjguelel, op.cit. p.44*

<sup>19</sup>*Cité par Ait Ziane (K &H) op. cit. p.09*

Ils ont conclu que la source du dynamisme des dites régions est leur organisation industrielle, une organisation de PME fortement compétitives et développant entre elles des stratégies à la fois de concurrence et de coopération.

Selon *Becattini*<sup>20</sup>, « le district industriel est une entité socio-territoriale caractérisée par la coexistence active d'une communauté ouverte d'individus et d'une population d'entreprises,..., dans le district, à l'inverse de ce qui se passe dans d'autres types d'environnement, comme par exemple les villes manufacturières, il tend à y'avoir osmose parfaite entre communauté locale et entreprises ».

La perception de *Becattini* du district industriel s'inscrit dans le prolongement de celle de *Marshall* tout en ajoutant le rôle décisif que joue désormais la communauté locale avec son apport en matière de valeurs sociales partagées par ses acteurs.

D'autres auteurs ont repris les réflexions de *Becattini* et consorts, au milieu des années 80 et ont consacré le district industriel comme un cas particulier du développement territorial. Les pionniers de cette tendance sont *Piore et Sabel (1984)* qui ont fondé leur analyse sur l'opposition du régime fordiste de production de masse, connu pour sa rigidité, avec un nouveau régime de spécialisation flexible dont le district en est la configuration spatiale parfaite<sup>21</sup>.

### 1.2.2. Le système productif localisé

Le second type des milieux entrepreneuriaux est celui des *SPL* (système productif localisé) dont les notions du district industriel marshallien puis italien ont servi de point de départ pour ce nouveau concept.

Selon la définition de *Courlet (1995)*<sup>22</sup> qui formule : « le système productif localisé peut se définir comme une configuration d'entreprises regroupées dans un espace de proximité autour d'un métier, voire de plusieurs métiers industriels ou tertiaires. Ces entreprises entretiennent des relations entre elles et avec leur milieu socioculturel d'insertion.

---

<sup>20</sup>*Becattini, Le district industriel, milieu créatif, in Mokrane, op.cit. p.94*

<sup>21</sup>*Amghar, op. cit. p.30*

<sup>22</sup>*Cité par Ferguène, «PME, territoire et développement local : le cas des pays du sud » in : Bedjguelel, op.cit. p45*

*Ces relations ne sont pas seulement marchandes, elles sont aussi informelles et produisent des externalités positives pour l'ensemble des entreprises. La prédominance d'un métier ou d'une profession au sein d'un SPL n'exclut pas la possibilité de la présence simultanée de plusieurs types d'activité. Souvent, on fait référence à des systèmes de PME. Cependant, il existe aussi des relations très territorialisées entre grandes entreprises et entre grands groupes et PME sans que cela ne renvoie nécessairement aux liens de sous-traitance traditionnels ».*

De cette définition synthétique du *SPL*, nous relevons nombre de ses caractéristiques essentielles, à commencer par une concentration spatiale de la production dans un espace réduit, une dynamique productive induite par un tissu de petites et moyennes entreprises, une spécialisation de la production autour d'un métier ou de plusieurs métiers sur le territoire et enfin des relations étroites entre les entreprises activant dans le même territoire, grâce notamment aux relations de confiance de longue durée et du partage des valeurs professionnelles.

Selon Pecqueur (1989)<sup>23</sup>, pour qu'un *SPL* apparaisse et se développe dans un territoire, deux conditions majeures doivent être réunies, en l'occurrence, en premier lieu le *SPL* doit produire et se fonder sur un système de valeurs partagées par l'ensemble des acteurs locaux, et en second lieu le *SPL* doit être en mesure d'innover car la pratique de l'innovation est considérée comme un processus collectif du milieu.

Nous présenterons les caractéristiques des *SPL* car contrairement aux spécificités du type de développement fordiste dominant jusqu'aux années soixante-dix, le *SPL* présente quatre grandes caractéristiques spécifiques que Ferguène<sup>24</sup> a mis en évidence de la façon suivante :

- A l'opposée du système de production fordiste, reposant sur la production en masse, le *SPL* se repose sur une forme de production dite *la spécialisation souple* qui se démarque du modèle fordiste par la petite taille des unités de production et leur organisation en réseaux, le fractionnement du processus de production en phases assurant ainsi la

---

<sup>23</sup>Cité par Amghar, *op. cit.* p.33

<sup>24</sup>Ferguène, *op. cit.*

spécialisation et enfin une grande flexibilité des ateliers de production et du marché du travail ;

- Le *SPL* se caractérise également par une imbrication étroite entre éléments/valeurs de l'économie moderne et éléments/valeurs issus de la tradition, autrement dit, nonobstant le fait que les moyens de production sont souvent modernes, les modes de production à caractère traditionnel continuent toujours de prévaloir au sein du *SPL* tels que le travail à domicile, les rapports de parenté et même le travail informel ;
- Contrairement au modèle de production fordiste où l'espace n'intervient que comme distance supportant des coûts de transport, le *SPL* est entièrement intégré dans son environnement et dans son milieu. Il s'agit ici d'un encrage territorial du *SPL*, un encrage rendu possible par la présence de conditions favorables sur les plans économiques, institutionnels et socioculturels ;
- La dernière spécificité du *SPL* est la grande variété des formes de production et d'organisation qui s'y retrouve, contrairement au modèle fordiste dont les modes d'organisation de production sont uniformisées et les unités de production sont de grande dimension.

Le *SPL* se caractérise par une spécialisation souple, et en résulte une polyvalence à la fois des équipements et de la main d'œuvre qui sous-entend que la production des biens et services est du ressort des employés, non soumis à une spécialisation rigide comme le modèle fordiste, mais ils font preuve d'une bonne aptitude à s'adapter aux changements de l'environnement et surtout à promouvoir l'innovation.

### 1.2.3. District technologique et milieu innovateur

Au cours des trente dernières années, la jonction entre l'économie spatiale et celle du progrès technique a été rendue possible, après une longue période, grâce aux recherches empiriques relatives au développement de certains territoires fondés sur des activités de haute technologie « *high-tech* » comme la *Route 128* et la *Silicon Valley* aux *Etats-Unis*, la cité scientifique parisienne en *France* ou la région *Nord de l'Italie*.

Ces recherches ont proposé deux approches pour expliquer ce phénomène : celle du district technologique initiée par des chercheurs comme *Antonelli*<sup>25</sup> entres autres et celle du

---

<sup>25</sup>Cité par Ferguène.

milieu innovateur formulée par les auteurs regroupés dans le cadre du *GREMI*, ces deux approches seront abordées dans les paragraphes suivants.

Le concept du district technologique est un prolongement de celui du district industriel avec comme différence notable le fait que le district technologique se fonde, non seulement sur les économies externes d'agglomération mais également, ces dernières sont tournées entièrement vers l'accélération du changement technologique.

Ce que *Ferguène* résume en reprenant *Antonelli* : « en partant du concept marshallien de district industriel, on constate que les activités innovatrices ont tendance à se regrouper et à développer entre elles des relations intenses, formant ainsi des districts technologiques »<sup>26</sup>.

Partant de cette définition, un district est considéré comme étant un district technologique s'il parvient à réunir les trois conditions suivantes : présence d'un district industriel au sens marshallien, existence d'un potentiel scientifique important et présence d'entreprises dynamiques et innovatrices.

Le milieu innovateur, dont les précurseurs sont les chercheurs activant dans le cadre du *GREMI* (auparavant cité), est une conception territorialisée de l'innovation, ce qui signifie que « les changements technologiques, les nouveaux produits ou encore les progrès dans l'organisation sont la création du milieu, ils sont le fruit de l'inventivité des acteurs évoluant dans ce milieu »<sup>27</sup>.

Cela correspond donc au fait que quel que ce soit le type de l'innovation, son succès est tributaire de sa relation avec le territoire où elle s'accomplit par le biais de l'expérience accumulée par les acteurs de ce territoire.

Selon *Maillat (1994)*<sup>28</sup>, « le milieu innovateur est l'organisation territoriale où prennent naissance les processus d'innovation, ..., il peut être considéré comme un ensemble territorialisé dans lequel les interactions entre agents économiques se développent par

---

<sup>26</sup>*Idem*

<sup>27</sup>*Idem.*

<sup>28</sup>*Maillat, Comportements spatiaux et milieux innovateurs, in Amghar, op. cit. p.39*



*l'apprentissage qu'ils font, de transactions multilatérales génératrices d'externalités spécifiques à l'innovation... ».*

Cette conception est portée sur le processus d'innovation et son organisation au sein du territoire, une organisation qui se consolide grâce aux interactions entre agents économiques, se développant par le biais de la pratique de l'apprentissage.

Alors pour *Ferguène*<sup>29</sup>, un milieu innovateur peut être défini en référence à trois composantes essentielles, en l'occurrence l'espace géographique, la logique d'organisation et la dynamique d'apprentissage.

En effet, l'espace géographique, ayant des ressources matérielles et immatérielles, est sollicité par les entreprises, les pouvoirs publics et les institutions de formation et de recherche pour gérer les dites ressources, tout en ayant une certaine autonomie de décision dans leurs choix stratégiques. L'espace géographique se caractérise également par une homogénéité socioculturelle de ses occupants, ce qui en résulte des comportements spécifiques et reconnaissables.

La seconde composante du milieu innovateur est la logique d'organisation, elle regroupe l'ensemble des formes organisationnelles dans le milieu et influençant d'une manière ou d'une autre les stratégies d'entreprises. La dernière composante est la dynamique d'apprentissage, elle consiste dans l'habileté des acteurs du milieu (entreprises, institutions) à se plier d'une manière efficace aux changements de l'environnement immédiats ou lointains.

## **2. Connaissance et dynamique entrepreneuriale**

Lors du premier chapitre, nous avons présenté successivement les aspects théoriques relatifs à l'entrepreneuriat et à la connaissance sans toutefois aborder l'éventuelle interaction qui pourrait exister entre ces deux concepts. Cette section se penchera justement sur cet aspect dont il sera question d'une présentation de la relation entrepreneuriat/connaissance (I), mais également de celle entrepreneuriat/croissance économique (II).

---

<sup>29</sup>*Ferguène, op. cit.*

## 2.1. Entrepreneuriat et connaissance

Dans notre démarche de l'étude la relation qui pourrait lier l'entrepreneuriat à la connaissance, nous essayerons de voir l'impact que peut avoir la connaissance, de quelque forme qu'elle soit, sur le phénomène entrepreneurial, que nous avons réduit pour les besoins de notre travail à la création d'entreprises.

### 2.1.1. La théorie des effets de débordements cognitifs

*Audrestsch (1995)*<sup>30</sup> a mis en évidence la relation entre l'entrepreneuriat et la connaissance en présentant la théorie des effets de débordement cognitifs de l'entrepreneuriat « *knowledge spillover theory of entrepreneurship* ». Cette théorie suppose que les effets de débordements de la connaissance, depuis leurs entités de production situées dans une région donnée comme les universités ou les centres de recherche, impliquent la création de nouvelles entreprises dans cette région.

En effet, de nouvelles opportunités entrepreneuriales sont générées par les nouvelles connaissances qui ne sont pas exploitées (commercialisées) par les acteurs économiques (entreprises) à cause de la présence d'obstacles empêchant la connaissance générée d'être transposée en une activité rentable, ces obstacles se manifestent par ce qui est appelé les filtres de connaissances.

Ces derniers sont par ailleurs, soit des barrières bureaucratiques contre l'utilisation de la connaissance, soit un problème d'asymétrie de l'information : une bonne idée pour une personne est peut-être sans valeur pour une autre et l'exemple-type de cette situation est celui des nouvelles inventions dans les entreprises.

Donc en raison des filtres de connaissances, des idées potentiellement valables ne sont pas commercialisées, par conséquent cela incite les entrepreneurs à le faire par-eux-mêmes en convertissant la connaissance en valeur par le biais d'un canal qui permet aux idées immatérielles de franchir le filtre de connaissance des entreprises existantes pour accéder au marché, de nouvelles entreprises sont créées dans le but d'exploiter la connaissance pas totalement appropriée par les entreprises en activité.

---

<sup>30</sup>*Audrestsch, cité par Cassia&Cololembelli, op. cit. p 456-457*

L'entrepreneuriat porté sur la connaissance se caractérise également par son aspect local, car une nouvelle entreprise commercialisant une connaissance nouvelle, s'implante généralement à proximité de sa source du fait que son transfert est d'autant mieux facilité par cette proximité géographique, ce qui amène à constater que les entreprises à forte intensité de connaissance s'implantent dans des régions qui investissent beaucoup dans la connaissance.

Ce même processus influence la performance de l'entreprise, en particulier sa croissance car l'accès de l'entreprise à la connaissance dans des périodes consécutives à sa création lui confère un avantage compétitif. Suivant ces arguments, l'accès à la connaissance générée par les organismes spécialisés (universités, centres de recherche) peut affecter la propension des entreprises de créer de nouvelles opportunités économiques.

### 2.1.2. Capital social et connaissance

*Bourdieu & Wacquant (1992)*<sup>31</sup> définissent le capital social comme « la somme des ressources actuelles ou virtuelles, qui reviennent à un individu ou un groupe par la vertu de la possession d'un réseau durable, d'une plus au moins liaisons institutionnalisées de connaissance ou de reconnaissance », alors que *Wastlund (2006)*<sup>32</sup> le définit comme des réseaux sociaux, non formalisés et qui sont créés, maintenus et utilisés par des acteurs dans le but de distribuer normes, valeurs, préférences et autres attributs sociaux (caractéristiques) mais qui émerge aussi comme un résultat de partage des acteurs de la société de certains de ces attributs.

Cependant, nous faisons également appel à une définition du capital social selon deux approches : l'approche dite réticulaire (*Woolcock et Narayan, 2000*) qui s'intéresse à la nature du capital social considéré comme une ressource produite et valorisée au sein d'un réseau d'où le qualificatif réticulaire. La seconde approche est une approche fonctionnaliste (*Coleman, 1988*) et qui caractérise le capital social en fonction de ses effets<sup>33</sup>.

---

<sup>31</sup> *Bourdieu & Wacquant (1992) cités par Wastlund.*

<sup>32</sup> *Idem*

<sup>33</sup> *Perret (C), Capital social et nuclei d'entreprises en Algérie, Note de recherche, IREGE, Université de Savoie, 2008.*

Selon Maskell (2000)<sup>34</sup>, le capital social joue progressivement un rôle important dans la société de la connaissance en facilitant et accélérant l'acquisition de l'information et de la connaissance par les acteurs économiques. Par conséquent, il contribue à promouvoir la production et l'échange de la connaissance dans la recherche, l'éducation et les processus de commercialisation de la *R&D*, ce qui veut dire que les industries croissantes de l'économie de la connaissance ont un besoin de développer un capital social plus complexe comparativement aux industries traditionnelles.

Le travailleur dans l'économie de la connaissance a besoin à la fois de communiquer et de coopérer dans le but de rassembler de nouvelles demandes implicites pour la création de la connaissance, les liens de l'économie de la connaissance étant différents dans le sens qu'ils distribuent l'information et le savoir tacite et codifié et de ce fait le capital social réduit les dépenses et le temps exigés pour l'échange de la connaissance.

Néanmoins, nous intéresserons à la connaissance tacite (*savoir-faire*) dont la proximité spatiale tend à être la condition préalable pour sa diffusion<sup>35</sup>. Selon Audretsch (2006)<sup>36</sup>, le coût marginal de la transmission de l'information à travers l'espace géographique a été rendu moindre par la révolution des télécommunications, tandis que le coût marginal de la transmission de la connaissance, particulièrement tacite, s'accroît avec la distance.

Le savoir-faire correspond « à des connaissances techniques, transmissibles, non immédiatement accessibles au public et non brevetées et pour lesquelles quelqu'un serait disposé à payer pour en avoir connaissance »<sup>37</sup>.

Il possède quatre caractéristiques : il est transmissible, il est secret, il n'est pas breveté et il a une valeur marchande, autrement dit, il peut être transmis ou communiqué mais il ne se vend pas et ne se loue pas puisque son acquéreur ne le rend pas à la fin de la période de la transmission.

---

<sup>34</sup>Maskell (2000) cité par Wastlund.

<sup>35</sup>Cassia & Cololembelli (2008), *op. cit.*

<sup>36</sup>Audretsch, *L'émergence de l'économie entrepreneuriale, Reflets et perspectives de la vie économique, XLV, 2006/1*

<sup>37</sup>Donsimoni & Perret, *op. cit.*

*Polyani (1962)*<sup>38</sup> considère qu'une grande partie des connaissances sont implicites, représentées par des connaissances pratiques et des savoir-faire acquis par expérience. Elles présentent un caractère personnel qui les rend difficiles à formaliser ou à communiquer et leurs transmissions supposent des relations étroites, un terrain d'entente et une confiance réciproque ; alors qu'il (*1967*)<sup>39</sup> présente la connaissance comme ayant une dimension informelle, tacite et intégrée dans un contexte territorial et social dont il est difficile de la codifier ou de la transférer via des mécanismes formels.

Ce qui tend à considérer que le contact personnel informel est nécessaire pour le transfert de la connaissance. La connaissance tacite (implicite) ne peut être acquise que par la pratique dans un contexte approprié, sur le tas.

L'interaction en face-à-face et la communication non verbale facilitent la transmission d'idées et d'intuitions qui ne peuvent être communiquées à travers des instructions codifiées, et par voie de conséquence la connaissance ainsi transmise, qu'il s'agit d'une idée nouvelle ou d'un procédé de production ou d'une technique traditionnelle, confère à son détenteur un avantage concurrentiel soit pour lancer une nouvelle entreprise, soit pour perfectionner la production de celle qui existe déjà.

## 2.2. Entrepreneuriat et croissance économique

Avant d'essayer de mettre en évidence la relation qui pourrait exister entre l'entrepreneuriat et la croissance, nous devons distinguer entre la croissance et le développement économique.

En effet, le développement économique est un changement qualitatif entraînant d'autres dans la structure de l'économie incluant l'innovation dans les institutions, comportements et technologies, alors que la croissance économique est un changement quantitatif dans l'échelle de l'économie en termes d'investissements, productions, consommations et revenus (*Département de commerce US, 2000*)<sup>40</sup>.

---

<sup>38</sup>*Polyani (1962) in Lam, modèles nationaux ou régionaux d'apprentissage et d'innovation propres à l'économie de la connaissance, Revue internationale des sciences sociales, N° 171, 2002/1.*

<sup>39</sup>*Polyani (1967) in Rocha, Entrepreneurship and development : the role of clusters, Small Business Economics, Kluwer Academic Publishers, 2004*

<sup>40</sup>*Rocha (2004) op. cit. p 365*

Pour Schumpeter (1911)<sup>41</sup>, l'entrepreneuriat et la croissance économique sont étroitement liés par l'une des caractéristiques majeures de l'entrepreneur : l'innovation. Elle consiste à « *la réalisation de nouvelles combinaisons : l'introduction d'un nouveau bien ou d'un bien de meilleure qualité, l'introduction d'une nouvelle méthode productive ou commerciale, l'ouverture d'un nouveau marché, la conquête de nouvelle source de matières premières ou de biens intermédiaires, la réalisation de nouvelles organisations industrielles* ».

Ce qui nous amène à considérer qu'au plus est importante la proportion des entrepreneurs innovateurs dans la population active, au plus est élevé le rythme de la croissance économique.

### 2.2.1. Emergence de l'économie entrepreneuriale

La montée de la connaissance comme facteur important de la compétitivité et de la croissance économique a entraîné avec elle le développement d'un nouveau rôle économique pour une ancienne forme organisationnelle : l'entrepreneuriat<sup>42</sup>.

En effet, l'article de Birch (1979)<sup>43</sup> intitulé « *the job generation process* » est le pionnier en matière de relation entre l'activité productive des entrepreneurs et la performance économique aux *Etats-Unis*.

Cette période a vu reculer le rôle joué par les grandes entreprises au profit des petites entités de production d'ailleurs Birch (1981)<sup>44</sup> disait à ce propos: « *peu importe ce qu'elle font d'autre, les grandes firmes ne sont plus les fournisseuses majeures de nouveaux emplois pour les Américains* » avant que des études empiriques- Reynolds (1994), Audretsch et Keilbach (2006, *Allemagne*)- ne viennent confirmer l'effet positif des entreprises nouvellement créées et de surcroît de petite dimension sur la croissance tout en considérant que cet effet s'observe à long terme.

---

<sup>41</sup>Schumpeter (1911) in : Dejardin, *Entrepreneuriat et croissance, une conjonction évidemment favorable, Reflets et perspectives de la vie économique, XXXIX, 2000/4, p1*

<sup>42</sup>Idem

<sup>43</sup>Birch (1979) in Facchini, *Théorie de l'entrepreneur et croissance de la production dans les régions françaises, Dynamiques entrepreneuriales et renouvellement des systèmes productifs, 2008.*

<sup>44</sup>Birch (1981) in Audretsch *op. cit*

### 2.2.2. Connaissance et croissance économique

La relation entre la connaissance et la croissance économique est abordée dans ce point à travers les différentes étapes ayant marqué l'évolution de la contribution de la connaissance dans l'explication de la croissance économique.

*Solow (1956)*<sup>45</sup>, prix Nobel d'économie pour sa modélisation de la croissance économique, a mis en place la fonction de production néo-classique où le capital physique et la main d'œuvre non qualifiée sont associés pour expliquer la croissance économique, tout en reconnaissant que le changement technologique contribue lui aussi à la croissance mais il l'a considéré comme un résidu inexpliqué.

Cependant, en 1957 *Solow* a trouvé que seulement 12% de la croissance par tête aux Etats-Unis dans la période 1909-1949 est attribuée à la croissance du travail et du capital, ce qui a mené *Denison (1962)* et *Griliches (1963)* à argumenter qu'une large part de la croissance, expliquée par *Solow* en termes de progrès technique, est en faite, incarnée dans un nouveau capital de biens<sup>46</sup>.

Au début des années 1980, une nouvelle grille d'analyse a vu le jour pour confirmer le rôle prépondérant de la connaissance dans la croissance économique en la considérant comme un facteur à part entière. *Nelson (1981)*<sup>47</sup> disait à ce propos : « *la recherche fournit des preuves évidentes que les variables néoclassiques ne suffisent pas à expliquer toutes les différences de productivité entre les firmes* ».

*Romer (1986)*, auteur de la théorie de la croissance endogène et *Lucas (1988)* ont introduit la connaissance dans les modèles macroéconomiques de croissance, facteur déterminé de façon exogène au travers des externalités et des effets de débordements. Cela implique que de plus hauts niveaux de croissance économique pourraient être atteints par la voie des investissements en connaissance.

---

<sup>45</sup>*Solow (1956) in Audretsch op. cit. p45*

<sup>46</sup>*Wastlund op. cit. p*

<sup>47</sup>*Nelson (1981) in Audretsch op. cit.*

## **Conclusion**

L'entrepreneuriat est un phénomène qui agit sur l'espace donc il est tout à fait logique qu'il soit associé au territoire d'où l'émergence de la notion du milieu entrepreneurial. Ce dernier se définit comme le milieu au sein de lequel les entreprises s'établissent et exercent leurs activités et où les entrepreneurs sont en mesure d'exprimer toute l'étendue de leurs potentiels.

Nous avons évoqué quatre types de milieux entrepreneuriaux et leurs caractéristiques respectives, et cela en respectant le cadre chronologique de leurs émergences. Ainsi, a été présenté le district industriel en premier lieu, suivi par le système productif localisé (SPL) en second lieu et par le district technologique et le milieu innovateur en dernier lieu.

Ce chapitre a également essayé de mettre en évidence, d'un côté la relation entre entrepreneuriat et connaissance par le biais de la reconversion de la connaissance acquise en projet entrepreneurial à travers la création de nouvelles entreprises. D'un autre côté, la relation entre entrepreneuriat et croissance a été développée tout en évoquant le rôle de la connaissance dans cette croissance.



***CHAPITRE III***  
***ETAT DES LIEUX DE***  
***L'ENTREPRENEURIAT***  
***EN ALGERIE***

## **Introduction**

Les deux premiers chapitres de ce travail ont été consacrés aux aspects théoriques de l'entrepreneuriat, du milieu entrepreneurial et de la connaissance, le présent chapitre en revanche sera un premier pas dans l'aspect pratique de notre travail. En effet, nous essayerons dans ce qui suit à dresser un état des lieux de la pratique entrepreneuriale sur le territoire national en général et sur celui de la wilaya de Béjaïa en particulier.

Ainsi, l'architecture de ce chapitre sera la suivante : une première section abordera le phénomène entrepreneurial dans l'économie algérienne à travers un bref aperçu sur l'évolution de l'économie nationale et une évolution du cadre institutionnel de l'entrepreneuriat. Enfin, un essai de mesure de la dynamique entrepreneuriale sera réalisé au moyen d'une présentation de ses différents indicateurs regroupés autour du stock de la PME.

Une seconde section sera consacrée à la wilaya de Béjaïa, dont une présentation synthétique figurera comme le premier élément étudié. S'ensuivra un second élément relatif à l'entrepreneuriat à la wilaya de Béjaïa en le situant par rapport aux autres régions du pays. En dernier lieu, un essai de mesure de ce phénomène sera présenté, comme c'est le cas pour le niveau national, à travers le recours aux statistiques du secteur de la PME.

### **1. L'entrepreneuriat dans l'économie algérienne**

Pour comprendre l'émergence de la pratique entrepreneuriale dans notre pays, il est indispensable de procéder à un bref rappel de l'évolution de l'économie nationale depuis l'indépendance car dissocier l'entrepreneuriat et les choix économiques n'est pas évident dans le cas algérien.

Par conséquent, cette section sera composée des éléments suivants : un aperçu sur l'économie nationale (I), une évolution du cadre institutionnel de l'entrepreneuriat (II) et une présentation des indicateurs de l'entrepreneuriat en Algérie (III).

#### **1.1. Aperçu sur l'économie nationale**

À l'indépendance, l'économie socialiste a été adoptée comme un choix irréversible en matière de politique économique. Ce choix était surtout dicté par des considérations

idéologiques du fait que la France coloniale était une puissance capitaliste donc les autorités algériennes ont opté pour le socialisme dans le but de se démarquer de l'orientation économique du colonisateur et rompre ainsi avec ses pratiques.

### 1.1.1. L'économie administrée

Cette période s'étale sur deux décennies, à partir de l'indépendance jusqu'au milieu des années quatre vingt, elle était caractérisée par l'omniprésence de l'Etat dans l'activité économique comme détenteur exclusif des moyens de productions. Les choix économiques de cette époque étaient inspirés en grande partie par le modèle de développement autocentré qui visait à assurer une indépendance économique, gage de l'indépendance politique.

Ce projet accordait la priorité à l'industrialisation par la mise en place des industries industrialisantes mais aussi par l'articulation avec le secteur agricole. En effet, l'industrialisation doit être intravertie, c'est-à-dire tournée vers le marché national, composé en majorité de population rurale d'où l'importance de la liaison agriculture/industrie, d'ailleurs simultanément une réforme agraire était mise en place pour le secteur agricole<sup>1</sup>.

Rejetant la voie capitaliste du développement, l'Etat algérien opte pour l'économie socialiste, plus connue sous l'appellation de l'économie administrée ou planifiée. Cette dernière est caractérisée par l'adoption des différents plans depuis 1967 (triennal, quadriennal, quinquennal) qui ont consisté en la définition des objectifs qui bien souvent ne sont pas réalisés<sup>2</sup>.

Ces plans ont conféré à l'Etat le monopole d'entreprendre, ce qui a bloqué au même temps l'initiative privée, marginalisée par les institutions étatiques chargées de la régulation de l'activité économique.

La présence musclée de l'Etat s'est manifestée également à travers la constitution des grandes sociétés nationales qui recouvraient l'ensemble des secteurs économiques, d'où

---

<sup>1</sup>Mutin, *Evolution économique de l'Algérie depuis l'Indépendance (1962-1995)*, Les archives de l'Université Lyon 2, 1997, p.02

<sup>2</sup>Idem

l'émergence du mythe de la grande organisation que la société algérienne considérait à l'époque comme la seule entreprise porteuse du développement.

Ainsi, l'Etat a procédé la création de la société nationale qui bénéficie d'un monopole d'exploitation dans un secteur d'activité déterminé, dont nous citons la Sonatrach (hydrocarbures), la Sonacome (industries mécaniques), la Sonipeç (industrie du cuir) et la SNS (industrie sidérurgique).

Des grands complexes industriels ont été construit à travers le territoire (Annaba, Skikda, Rouiba, Arzew) ou « *leur taille était déterminée en dernier lieu, par des facteurs extra économiques, et subissait toujours des modifications à la hausse, en cours de réalisation* »<sup>3</sup>.

Cette politique d'industrialisation massive s'est fixée deux objectifs majeurs : une diffusion de l'industrie à l'intérieur du pays pour combattre l'exode des populations à cause de la disparité littoral/intérieur, et un rééquilibrage entre l'Est et l'Oranie d'un coté et l'Algérois d'un autre pour combattre la concentration des activités économiques au niveau de la région centre du pays.

Cet effort colossal de développement de la part de l'Etat s'est appuyé majoritairement sur les recettes exceptionnelles engendrées par l'augmentation spectaculaires des prix du pétrole sur le marché mondial durant la décennie 70, en passant d'un 1,80\$ à 35\$ le baril, donc « *au total, toutes branches confondues, la part du secteur public couvre 58% de l'emploi, 65% du PIB et 80% de l'investissement* »<sup>4</sup>.

Les derniers chiffres confirment, si besoin est, toute l'étendue de l'effort que les pouvoirs publics ont consenti pour le développement du pays, qui, malgré des résultats encourageants au début, très vite un sentiment de déception et d'échec va hanter les esprits et les choix économiques de l'Indépendance seront progressivement remis en cause.

---

<sup>3</sup>Bouyacoub, « *Les PME en Algérie: quelles réalités ?* » In : « *Entrepreneurs et PME, approches algéro-française* », Ed. L'Harmattan, 2004, p.75

<sup>4</sup>Mutin, *op. cit.* p.04

### 1.1.2. Les réformes économiques

Au début des années quatre vingt, le bilan de l'expérience de la planification a fait ressortir au premier abord des résultats indéniables dans le secteur industriel (tableau 3-1), où le pays est arrivé en 1988 à compter 75 zones industrielles et quelques 500 000 ouvriers d'industrie.

**Tableau 3-1 : Evolution de la production industrielle en Algérie (1969-1983)**

Sur la base de l'indice 100 en 1974.

| Années                         | 1969 | 1974 | 1983 |
|--------------------------------|------|------|------|
| Hydrocarbures                  | 85   | 100  | 170  |
| Industries manufacturières     | 60   | 100  | 299  |
| Production industrielle totale | 75   | 100  | 237  |

Source : Mutin, Evolution économique de l'Algérie depuis l'Indépendance (1962-1995).

Le tableau 3-1 indique qu'effectivement des résultats satisfaisants ont été réalisés durant cette période d'industrialisation massive qu'a connue l'Algérie, d'ailleurs la production des hydrocarbures a été multipliée par 2 entre 1969 et 1983, celle des industries manufacturières par 5, la production industrielle totale a été, quant à elle, multipliée par 3 durant la même période.

Cependant, le secteur a souffert de grandes incohérences dans la gestion et l'efficacité des sociétés nationales, donc une restructuration organique s'est vite imposée. Cette dernière a buté notamment sur la taille des entreprises qui sont devenues des entités moyennes allégées du fardeau de la grande entreprise.

D'autres problèmes graves ont terni les résultats de la gestion planifiée de l'économie nationale durant cette période : la très faible productivité des investissements consentis par l'Etat, dans la période allant de 1967 à 1980, en moyenne pour augmenter la VA de 1 dinar algérien, il a fallu investir 6 dinars, avec des taux différents selon les secteurs d'activité, 8,75 pour les hydrocarbures, 11,2 pour l'industrie, 3,6 pour le BTP et l'agriculture<sup>5</sup>.

<sup>5</sup>Mutin, *op. cit.* p.10

Les retards dans les délais de réalisation des projets ont fait perdre les avantages des économies d'échelle : le coût de l'investissement en sidérurgie d'une tonne est de 3000 \$ contre 500\$ en Corée du sud. Enfin, les emplois créés à cette période ont été budgétivores : entre 1967 et 1978, un emploi créé revient à 227 000 dinars et à 335 000 dinars pour la période de 1979 à 1982<sup>6</sup>.

La restructuration des entreprises publiques a ouvert la voie à des réformes approfondies de l'activité économique mais la conjugaison de plusieurs facteurs a entraîné l'accélération de leur rythme tels que la chute brutale des prix des hydrocarbures en 1986 (chute des recettes pétrolières de près de 50%), les réformes adoptées en Union soviétique (*perestroïka*) à partir de 1985 illustrée par une politique de transparence (*glasnost*), et les événements d'octobre 1988. Tous ces facteurs ont précipité le passage à l'économie de marché.

### 1.1.3. La transition à l'économie du marché

Une situation de déséquilibre économique apparaît en Algérie, conjuguée au poids de l'endettement extérieur (20 MDS \$ en 1985 et un service de 5 MDS \$), donc c'est par nécessité qu'à partir de janvier 1990, des grandes réformes structurelles ont été entreprises et ayant pour objectifs :

- La mise en place d'une économie de marché à la place d'une économie administrée;
- L'octroi d'une plus grande autonomie aux entreprises publiques;
- La libéralisation du commerce extérieur et du régime de change;
- L'octroi d'une autonomie au secteur bancaire et financier.

Cependant, ces réformes étaient tributaires de la volonté politique, or celle-ci bien qu'elle était présente entre 1988 et 1991, ne va pas tarder à faire défaut sous la pression de l'aggravation de la situation politique en 1991, la contrainte de l'endettement extérieur et l'hostilité de la bureaucratie dirigeante en place à toute tentative de réformes qui remettra sans doute ses privilèges en question.

---

<sup>6</sup>*Idem*

L'échec des réformes qui, malgré la promulgation de quelques textes de lois d'une importance capitale comme la loi sur la monnaie et le crédit (90-10), la libéralisation du commerce extérieur et les réformes réalisées dans le secteur agricole, a été aggravé par la persistance du poids de la dette qui a atteint les 27 MDS \$ en 1990, avec un service de la dette représentant  $\frac{3}{4}$  des exportations la même année et la totalité en 1993.

L'Algérie, qui a payé en moyenne 14% de son PIB au service de la dette de 1986 à 1992<sup>7</sup>, a été contrainte le 1 juin 1994 d'avoir recours à un troisième échelonnement de sa dette extérieure et d'accepter un programme d'ajustement structurel (PAS) imposé par le fonds monétaire international (FMI) qui comprenait :

- Une politique d'austérité pour réduire le déficit budgétaire ;
- Une dévaluation du dinar (près de 49%) pour encourager les exportations et limiter les importations ;
- Une réduction des subventions étatiques pour encourager le secteur privé ;
- Un assainissement des entreprises publiques en faillite et leur privatisation.

Le coût social de cette politique a été considérable avec plus de 400 000 travailleurs qui ont perdu leurs emplois, portant ainsi le taux de chômage à près d'un tiers de la population active, mais surtout c'est l'effondrement du pouvoir d'achat d'une large frange de la population de la classe moyenne qui était la plus touchée par la crise.

Les résultats de cette politique, d'ajustement structurel, ont certes permis de rééquilibrer les indicateurs macroéconomiques, mais la relance n'a pas suivi pour autant car l'économie algérienne demeure une économie rentière, où les hydrocarbures constituent près de 98% des recettes de l'Etat et la fiscalité pétrolière près de 75% de son budget.

A la faveur de la hausse relative des prix du pétrole à partir de 1996 (des recettes de 12 MDS \$, le même niveau il ya 10 ans), et surtout leurs explosions à partir de l'an 2000, l'option de l'économie de marché a été évidemment maintenue mais la dépendance à l'égard des hydrocarbures s'affirme de plus en plus.

---

<sup>7</sup> Mutin, *op. cit.* p.18

L'option de la privatisation a été réaffirmée comme une orientation économique inéluctable, simultanément et forte des recettes exceptionnelles des hydrocarbures, les autorités ont procédé à un paiement anticipé d'une grande partie de la dette extérieure, en plus de la mise en place des programmes de relance économique basés notamment sur la construction des infrastructures de base (autoroutes, logements, barrages), la relance du secteur agricole et une politique d'aménagement du territoire par l'élaboration d'un schéma national (*SNAT 2025*) pour combattre les disparités entre le littoral et l'intérieur du pays d'un côté et entre le nord et le sud d'un autre.

## 1.2. Evolution du cadre institutionnel de l'entrepreneuriat

Ce second point de dresse l'itinéraire de l'évolution du cadre institutionnel du phénomène entrepreneurial dans notre pays, qui en toute évidence, est toujours tributaire des choix économiques adoptés, d'où d'ailleurs l'utilité du bref rappel sur l'économie algérienne que nous avons effectué dans le point précédent.

### 1.2.1. La période 1962-1982

Avant même l'indépendance de l'Algérie, le secteur privé était accusé de toutes les tares par les rédacteurs de la charte de Tripoli, visiblement influencés par l'idéologie marxiste et l'esprit nassérien, il a été même considéré comme « *a necessary evil* », un démon nécessaire<sup>8</sup> le réduisant ainsi à un rôle marginal dans l'élaboration de la politique économique que le pays adoptera une fois l'indépendance acquise.

Le privé algérien était constitué à cette époque de quelques petites entreprises qui ont survécu au départ massif des colons européens, mais l'orientation économique de cette époque ne va pas tarder à l'achever.

En effet, sous le modèle des « *industries industrialisantes* » de l'économie planifiée, l'Etat était presque le seul entrepreneur, et par conséquent, les entrepreneurs privés appelés seulement opérateurs privés, étaient marginalisés et accusés même d'une appartenance à une classe de *bourgeoisie exploiteuse* par la Charte nationale de 1976, les premiers codes d'investissement (1963, 1966) agissaient dans ce sens.

---

<sup>8</sup>Assassi & Hammouda, *Les entrepreneurs algériens, une image statique, Colloque international : créations d'entreprises et territoires*, Tam, 2006, p.02



Le code d'investissement de 1966 notamment, accordait à l'Etat le monopole sur les secteurs vitaux de l'économie et rendait obligatoire l'agrément des projets privés par une *commission nationale des investissements (CNI)* dont les conditions d'éligibilité sont draconiennes dans un contexte d'économie socialiste, d'ailleurs cette commission a interrompu ses activités en 1981 pour cause de défaillance dans sa gestion.

Cette période est considérée comme l'âge d'or du secteur public en Algérie car l'Etat a pris le contrôle des ressources du sous-sol par la nationalisation des hydrocarbures le 24 février 1971, le contrôle des banques, des crédits, du commerce extérieur, d'une part importante du transport et surtout des terres les plus fertiles.

Cependant, le secteur privé, ayant un caractère familial ou artisanal sans grande envergure, et qui ne joue qu'un rôle marginal dans le processus industriel (stratégie de substitution à l'importation dans les biens de consommation finale), contrôle assez largement l'activité commerciale via la distribution intérieure<sup>9</sup>.

On a recensé à peine 500 PME qui ont été créées par an dans la période allant de 1962 à 1982, notamment avec une chance de survie incertaine et un impact économique limité<sup>10</sup>.

### 1.2.2. La période 1982-1993

L'année 1982 est considérée comme un tournant dans la gouvernance économique de l'Algérie car c'est à partir de cette date que des réformes vont être adoptées enfin avec les restructurations des grandes entreprises publiques en petites entités. De son côté, la législation sur l'investissement privé ne va pas déroger à la règle, la preuve en est la promulgation du code de l'investissement en 1982 qui « *accorde au secteur privé un rôle complémentaire dans certaines activités avec un niveau d'investissement très limité* »<sup>11</sup>.

Ajoutons à cela la création d'un office pour le suivi et le contrôle des investissements privés (*OSCIP*), placé sous la tutelle du *Ministère de la Planification et de l'Aménagement du Territoire* ayant pour mission d'intégrer l'investissement privé dans le processus de

---

<sup>9</sup>Mutin, *op. cit.* p. 04

<sup>10</sup>Nedjadi, Khebbache & Bellataf, *L'impact de l'entrepreneuriat sur développement territorial et régional : cas d'El-kseur, Entrepreneuriat et innovation dans les pays en voie de développement*, 2005

<sup>11</sup>Assala, *PME en Algérie, de la création à la mondialisation*, 8<sup>ème</sup> CIFEPME, 2006, p.05

planification. Malgré cela, l'esprit entrepreneurial prendra encore des années pour s'enraciner dans les pratiques économiques algériennes car il faut reconnaître que cette petite brèche ouverte en matière de réformes économiques était entièrement contrôlée par l'Etat et par conséquent son impact sur le secteur privé est resté mitigé.

Néanmoins, avec l'avènement d'une nouvelle constitution en 1989, l'Algérie a rompu définitivement avec l'économie socialiste, par ailleurs, une batterie de lois visant à réformer la sphère économique a été mise en place pour encadrer la nouvelle orientation économique du pays.

Nous citerons à titre d'exemple, la loi 90/10 du 14 avril 1990 sur la monnaie et le crédit qui stipule dans son article 183 la liberté de l'investissement étranger<sup>12</sup>, ce qui a ouvert la voie aux capitaux étrangers d'investir au même titre que les banques étrangères qui pouvaient désormais s'établir en toute liberté sur le territoire national.

*Ainsi, « la crise du modèle de développement, le gigantisme industriel et le manque de souplesse et d'efficacité de la grande entreprise publique feront de l'entrepreneur le nouvel héros. La capacité d'entreprendre gagne toute la société en même temps que disparaît l'ancien réflexe de tout attendre de la part de l'Etat providentiel. C'est ainsi que la fibre entrepreneuriale a gagné l'Algérie »<sup>13</sup>.*

Ce passage illustre parfaitement l'avènement de l'esprit entrepreneurial dans l'économie algérienne.

### 1.2.3. La période 1993-2010

Cette vague de réformes va aboutir à la promulgation d'un code d'investissement adopté par le décret législatif du 05 octobre 1993 relatif à la promotion de l'investissement<sup>14</sup>. Ce code va non seulement consacrer définitivement la liberté d'investir, mais aussi accorder des avantages substantiels aux investisseurs, qu'ils soient nationaux ou étrangers en garantissant leur égalité devant la loi. Une agence de promotion de soutien et de suivi des

---

<sup>12</sup>Nedjadi, Khebbache & Bellataf, *op. cit.* p.

<sup>13</sup>Assassi & Hammouda, *op. cit.* p. 02

<sup>14</sup>Assala, *op. cit.* p. 02

investissements (*APSI*) a été créée et chargée de l'assistance et de l'encadrement des investisseurs.

Il faut reconnaître dans cette démarche d'encouragement de l'esprit entrepreneurial que l'Etat est confronté à un grave problème de chômage dont le taux a atteint près de 30% en 2000 et touchant particulièrement les jeunes, même les diplômés de l'enseignement supérieur. Et pour remédier à ce déséquilibre, les différents mécanismes mis en place par l'Etat avaient pour ambition la création de 2 millions d'emplois et de 100000 PME à l'horizon de 2010<sup>15</sup>.

Un autre texte de loi est venu compléter cet arsenal législatif en faveur de l'entrepreneuriat et de l'investissement privé, il s'agit de l'ordonnance relative au développement de l'investissement du 20 août 2001, complétée par la loi d'orientation de la promotion de la PME du 12 décembre 2001.

C'est dans cette perspective qu'une agence nationale du développement de l'investissement (*ANDI*) est créée en 2001, en remplacement de l'*APSI*, et qui est chargée de faciliter l'application des nouvelles dispositions régissant l'investissement privé et d'offrir des avantages aux nouveaux investisseurs comme les exonérations fiscales, la fourniture des prestations administratives et la gestion des fonds d'appui à l'investissement.

Ces mesures ont pour conséquence d'aiguiser l'esprit entrepreneurial, d'ailleurs selon le Rapport sur l'état des lieux de la PME/PMI du Ministère de la PME et datant de juillet 2000, les intentions d'investir sont passées de 700 en 1993 à 12300 en 1999 et à plus de 30108 en 2000<sup>16</sup>.

Le tableau 3-2 donnera la part du secteur privé dans la valeur ajoutée des différents secteurs économique pour les années 1989 et 1999.

---

<sup>15</sup>Benzohra, (B), *Les structures d'accompagnement et d'appui pour les entrepreneurs : le cas de l'entrepreneuriat en Algérie, Colloque international Entrepreneuriat et innovation dans les pays en voie de développement, 2005.*

<sup>16</sup>Melbouci, *De l'économie administrée à l'économie de marché : quelles stratégies pour l'entrepreneur algérien face à la concurrence mondiale ? 8eme CIFEPME, 2006, p.08*

**Tableau 3-2 : Part du secteur privé dans la valeur ajoutée de chaque secteur économique**

| Secteurs économiques                                      | 1989  | 1999  |
|---|-------|-------|
| Agriculture   | 100   | 99,57 |
| Industries hors hydrocarbures                             | 25,93 | 33,6  |
| Hydrocarbures   | 00    | 5,04  |
| Commerces   | 35,91 | 68,03 |
| BTP   | 44,37 | 72,85 |
| Transport et communication                                | 77,10 | 97,05 |
| Services  | 77,96 | 89,06 |
| Poids du secteur privé dans toute l'économie              | 45,84 | 51,83 |
| Poids du secteur privé dans l'économie hors hydrocarbures | 60,60 | 78,27 |

Source : Bouyacoub (2004), La PME en Algérie, quelles réalités ? p.76

Les efforts des pouvoirs publics pour la promotion de l'entrepreneuriat privé ont été dictés, non seulement par la situation chaotique de son économie à la fin des années 80, mais également par les engagements que le pays était amené à signer. En effet, le programme d'ajustement structurel imposé par le *FMI* en 1994 et ensuite l'accord d'association avec l'*Union Européenne*, entré en vigueur en 2004, ont obligé le gouvernement à en tenir compte dans ses orientations stratégiques.

La réglementation en Algérie définit la PME comme une entreprise de production de biens et services, de quel statut juridique qu'elle soit, employant de 1 à 250 personnes à plein temps pendant une année, dont le chiffre d'affaire n'excède pas 2 milliards de DA, ou dont le total de bilan n'excède pas 500 millions de DA<sup>17</sup>.

Cependant, les entreprises privées nouvellement créées en Algérie se caractérisent par ces deux aspects essentiels<sup>18</sup> :

- La très petite entreprise (moins de 10 employés) est la catégorie la plus ré pondue avec un taux représentant près de 93,24% des entreprises privées algériennes en 1998, s'alignant ainsi sur ceux de l'*Union Européenne* (91,3%) ou le *Royaume-Uni* (90%) ;

<sup>17</sup> Assala, *op. cit.*

<sup>18</sup> Bouyacoub, *op. cit.*

- La répartition de l'emploi salarié en Algérie est par contre équitable entre la très petite entreprise, la PME et la grande entreprise avec un peu près d'un tiers des salariés pour chaque catégorie.

Le tableau 3-3 illustre parfaitement cette situation pour l'année 1998.

**Tableau 3-3 : Répartition des entreprises privées en 1998**

| Tranches d'effectif | Nombre d'entreprises | Structure % | Salariés      | Structure % |
|---------------------|----------------------|-------------|---------------|-------------|
| 0-9 employés        | 148725               | 93,24       | 221975        | 34,90       |
| 10-19               | 5778                 | 3,62        | 77082         | 12,15       |
| 20-49               | 3332                 | 2,08        | 99649         | 15,70       |
| 50-99               | 997                  | 0,62        | 67664         | 10,66       |
| 100 et plus         | 685                  | 0,42        | 168005        | 26,48       |
| <b>Total</b>        | <b>159907</b>        | <b>100</b>  | <b>634375</b> | <b>100</b>  |

Source : Bouyacoub (2004), La PME en Algérie, quelles réalités ? p.78

Ces avancées dans le cadre réglementaire et juridique de l'investissement privé ont permis l'essor d'un secteur privé au sens propre du terme, le nombre de PME a connu une croissance continue, d'ailleurs 75% des PME recensées en 2005 ont été créées après la promulgation du code de 1993 et plus de 35% ont été créées entre 2000 et 2005<sup>19</sup>.

Néanmoins, il faut reconnaître que ces progrès cachent en réalité un certain retard dans plusieurs aspects, à commencer par celui de la lourdeur des formalités administratives pour le lancement des projets, la réforme inachevée du droit des affaires et de la fiscalité et encore pour les investisseurs étrangers, les entraves bureaucratiques relatives au rapatriement des bénéficiaires.

### 1.3. Indicateurs de l'entrepreneuriat en Algérie

Nous continuerons ce troisième élément de l'entrepreneuriat en Algérie par un essai de mesure de la dynamique entrepreneuriale que nous ferons à travers le recours à une lecture des différentes statistiques du secteur de la PME au niveau national.

<sup>19</sup> *Idem*

### 1.3.1. Evolution de la population des PME

Le nombre de PME a connu une remontée spectaculaire à partir des années 1990, pour atteindre 570 838 PME au premier semestre 2009, toutes catégories confondues (privées, publiques et activités artisanales).

**Tableau 3-4 : Evolution de la population des PME au niveau national (2004-2009)**

| Type de PME             | 2004    | 2005        | 2006        | 2007       | 2008         | 2009<br>(1 <sup>er</sup> semestre) |
|-------------------------|---------|-------------|-------------|------------|--------------|------------------------------------|
| PME publiques           | 778     | 874         | 739         | 666        | 626          | 598                                |
| PME privées             | 225 449 | 245 842     | 269 806     | 293 946    | 392 013      | 408 155                            |
| Artisanat               | 86 732  | 96 072      | 106 222     | 116 347    | 126 887      | 162 085                            |
| Total                   | 312 959 | 342 788     | 376 767     | 410 959    | 519 526      | 570 838                            |
| <b>Taux d'évolution</b> | —       | <b>9,5%</b> | <b>9,9%</b> | <b>09%</b> | <b>26,4%</b> | <b>9,8%</b>                        |

Source : Etabli par nos soins à partir des bulletins d'informations du ministère de la PME (2004-2009).

D'après le tableau 3-4, le taux d'évolution de la population de la PME suit une tendance croissante, représentée par le taux annuel d'au moins 9% avec un pic de 26,4% pour l'année 2008. Toutefois, cette tendance à la hausse ne reflète pas le cas des PME publiques qui ont connu une régression importante en passant de 778 à 598 PME, ce qui est tout à fait logique car l'Etat se désengage de plus en plus de l'activité économique et par conséquent il ne crée plus de nouvelles entreprises.

Les PME privées et les artisans, ont connu par contre une croissance accrue durant la même période où le nombre de PME privées a presque doublé en 5ans, passant de 225 449 à 408 155 au même titre que le nombre des artisans qui est passé de 86 732 à 162 085 artisans.

Ce constat confirme toute l'importance que prend désormais le phénomène entrepreneurial dans l'économie nationale en plus du grand potentiel qu'offre le marché algérien pour l'investissement privé, enfin il dénote du degré de motivation de la population à entreprendre en remplacement des autorités gouvernementales.

### 1.3.2. Les PME au niveau national

Nous présenterons dans ce qui suit les statistiques relatives au secteur de la PME et de l'artisanat au niveau national, à la fin du premier semestre 2009 en distinguant entre la PME publique, la PME privée et l'activité artisanale.

#### 1.3.2.1. Les PME privées

A la fin du premier semestre 2009, le nombre des PME privées déclarées s'élève à 408 155. Les enregistrements des PME au niveau de la CNAS durant ce semestre pour la catégorie « Personnes Morales » relèvent les mouvements suivants :

- 17 163 nouvelles créations ;
- 1 634 réactivations ;
- 4 698 radiations.

Les PME de profession libérales sont de l'ordre de 72 669 et exercent particulièrement dans les secteurs de la santé, de la justice et de l'exploitation agricole dont l'évolution semestrielle est estimée à 2 000 PME.

#### 1.3.2.2. Les PME publiques

Les PME du secteur public ne représentent qu'une infime minorité de la population des PME au niveau national, d'ailleurs leur nombre a diminué par rapport à la même période de l'année écoulée en passant 637 à 598 PME, cette diminution est amputable à la politique de restructuration du secteur public axé en grande partie sur la privatisation.

**Tableau 3-5 : Les secteurs d'activité des PME publiques au 1<sup>er</sup> semestre 2009**

| Secteurs d'activité | Nombre de PME |
|---------------------|---------------|
| Industrie           | 194           |
| BTPH                | 60            |
| Services            | 219           |
| Agricultures        | 113           |
| Mines et carrières  | 12            |
| <b>Total</b>        | <b>598</b>    |

Source : Bulletin d'informations du Ministère de la PME, 1<sup>er</sup> semestre 2009.

### 1.3.2.3. Les activités artisanales

Au premier semestre 2009, le nombre des activités artisanales déclarées auprès des 31 chambres de l'artisanat et de métiers au niveau national est de l'ordre de 162 085 activités. Durant cette période, il y' avait eu 10 067 nouveaux inscrits contre 2 629 radiés, soit une croissance de 7 438 artisans, les nouveaux inscrits se repartissent de la manière suivante :

- 1 846 pour l'artisanat traditionnel et d'art ;
- 2 431 pour l'artisanat de production de biens ;
- 5 790 pour l'artisanat de production de services.

**Tableau 3-6 : Récapitulatif de l'effectif de la PME au niveau national (1<sup>er</sup> semestre 2009)**

| Nature des PME        |                     | Nombre des PME | %          |
|-----------------------|---------------------|----------------|------------|
| PME privées           | Personnes morales   | 335 486        | 58,77      |
|                       | Personnes physiques | 72 669         | 12,73      |
| PME publiques         |                     | 598            | 0,1        |
| Activités artisanales |                     | 162 085        | 28,39      |
| <b>Total</b>          |                     | <b>570 838</b> | <b>100</b> |

Source : Bulletin d'informations économiques du Ministère de la PME, 1<sup>er</sup> semestre 2009

La lecture de ce tableau récapitulatif de l'effectif de la PME et de l'artisanat indique la prédominance de la catégorie « personnes morales » de PME privées avec près de 58,77 % de l'effectif recensé, suivie des activités artisanales avec plus de 28% tandis que le taux des PME publiques est à peine 0,1%.

### 1.3.3. Répartition spatiale de la PME

La répartition spatiale de la PME sur le territoire national sera abordée dans ce point, l'Algérie continue toujours de souffrir de graves disparités entre la bande littorale du nord du pays et les autres régions (hauts plateaux et sud) malgré les efforts déployés par les pouvoirs publics dans ce sens.



Ces disparités se manifestent notamment à travers les inégalités en matière de présence des infrastructures de base mais surtout en matière de dynamique économique, pourvoyeuse de travail et garantissant ainsi la fixation des populations dans leur territoire.

L'entrepreneuriat et de l'investissement privé bénéficient de nombreux avantages dans les régions des hauts plateaux et du sud par rapport à la région nord pour essayer d'inverser la tendance et offrir aux populations de ces deux régions le maximum d'atouts pour le développement. Le tableau suivant nous donne une idée dans ce sens.

**Tableau 3-7 : Répartition des PME privées selon les régions du pays**

| Région       | PME 2008      | %          | PME 2009      | %          | Croissance   | Evolution % |
|--------------|---------------|------------|---------------|------------|--------------|-------------|
| Nord         | 193 183       | 60,11      | 200209        | 59,68      | 6726         | 3,36        |
| H. Plateaux  | 96354         | 29,99      | 101814        | 30,35      | 5460         | 5,36        |
| Sud          | 25033         | 7,79       | 26584         | 7,92       | 1551         | 5,83        |
| Grand Sud    | 6517          | 2,03       | 6879          | 2,05       | 362          | 5,26        |
| <b>Total</b> | <b>321387</b> | <b>100</b> | <b>335486</b> | <b>100</b> | <b>14099</b> | <b>4,2</b>  |

Source : Etabli par nos soins à partir des bulletins d'informations du Ministère de la PME

La région nord continue de se tailler la part du lion en matière de l'investissement privé avec plus de 59% des PME privées recensées à la fin des six premiers mois de l'année 2009. Toutefois, la région des hauts plateaux arrive comme même à abriter près d'un tiers des PME privées (30,35%) à la même période, arrive enfin la région sud avec à peine 10% des PME privées, ce qui s'explique par la dominance du secteur des hydrocarbures, détenu exclusivement par l'Etat (Sonatrach, ENTP, GTP), en partenariat avec les grandes multinationales dans le secteur.

Cependant, un constat positif se dégage : bien que l'évolution de la PME privée en Algérie soit toujours positive, entre 2008 et le premier semestre 2009 est de l'ordre de 4,2%, il faut reconnaître que les efforts des institutions chargées de la promotion des l'investissement et de l'entrepreneuriat privé pour rééquilibrer leur répartition commencent à porter leurs fruits.

En effet, la tendance commence à s'inverser entre les régions du pays, la preuve en est que la meilleure performance revient à la région sud avec un taux de croissance de nombre de PME privées avoisinant les 5,83%, suivi respectivement par la région des hauts plateaux (5,36%) et celle du grand sud (5,26%). La région nord arrive en dernière position avec un taux de 3,36%, un taux inférieur même à la moyenne nationale qui est de l'ordre de 4,2%.

#### 1.3.4. Les branches d'activités des PME

Depuis le retour des prix des hydrocarbures à leur niveau élevé à partir du début des années 2000, et bien que le poids de la dette extérieure est devenu insignifiant, deux tendances ont caractérisé l'économie nationale, à savoir:

- L'explosion du montant des importations qui ont atteint même la barre des 40 milliards \$ en 2008, ce qui a obligé les autorités à prendre des mesures répressives pour les contrôler (loi de finance complémentaire 2009) ;
- La hausse considérable des projets de réalisations des infrastructures de base (une autoroute est-ouest de près de 1200 km avec un coût de quelques 12 milliards \$).

Par conséquent, les deux activités fleurissantes dans le pays sont le secteur des services dont l'activité commerciale constitue la colonne vertébrale, et le secteur du BTP (bâtiment et travaux publics) dont la PME demeure un excellent recours pour assurer la réalisation ; tandis que l'activité industrielle est remise aux calendres grecques.

Ce quatrième élément abordera donc la répartition des PME en fonction des branches d'activités contenue dans le tableau ci-après.

**Tableau 3-8 : Répartition des PME privées par branche d'activité**

| Branches d'activité          | PME privées    | %            |
|------------------------------|----------------|--------------|
| Services                     | 154078         | <b>45,93</b> |
| BTP                          | 118268         | <b>35,25</b> |
| Industries                   | 58646          | <b>17,48</b> |
| Agricultures et pêche        | 35,92          | <b>1,07</b>  |
| Services liés aux industries | 902            | <b>0,27</b>  |
| <b>Total</b>                 | <b>335 486</b> | <b>100</b>   |

Source : Bulletin d'informations économiques du Ministère de la PME, 1<sup>er</sup> semestre 2009.

Le tableau 3-8 indique que la branche des services arrive en première position des PME privées en Algérie au terme du premier semestre 2009 avec plus de 45%, suivie par celle des BTP avec plus de 35%, ce qui représente plus de trois quart des du total des PME privées, confirmant ainsi un début de tertiarisation de l'économie nationale, du moins concernant le secteur de la PME.

Autre remarque, la branche d'industrie ne représente que 17% de la PME privée, ce qui renseigne sur le fait que l'investissement privé dans l'industrie reste encore mitigé, sans oublier aussi que même l'Etat n'arrive pas encore à mettre en place sa stratégie industrielle surtout depuis l'entrée en vigueur de l'accord d'association avec l'*Union Européenne* en 2004 et ses retombées en termes de concurrence et de compétitivité sur l'entreprise algérienne.

### 1.3.5. La population employée des PME

La répartition précédente de l'effectif des PME entre le secteur public et le secteur privé a influencé proportionnellement la répartition de la population employée dans ce secteur. En effet, il est évident que les PME privées s'adjugent la part la plus représentative des emplois déclarés, suivi par les activités artisanales, très loin devant les PME publiques, le tableau ci-dessous illustre bien ce constat.

**Tableau 3-9 : Les emplois déclarés dans le secteur de la PME**

| Nature des PME |            | Nombre d'emplois | %            |
|----------------|------------|------------------|--------------|
| PME            | Salariés   | 866 310          | 52,51        |
| Privées        | Employeurs | <b>408 155</b>   | <b>24,74</b> |
| PME publiques  |            | 51 149           | 3,10         |
| Artisans       |            | 342 170          | 19,65        |
| <b>Total</b>   |            | <b>1649 184</b>  | <b>100</b>   |

Source : Bulletin d'informations économiques du Ministère de la PME, 1<sup>er</sup> semestre 2009.

L'entrepreneuriat privé commence à se constituer comme une alternative pour l'emploi garanti par l'Etat à l'époque socialiste, car sur les 1 649 184 emplois assurés par le secteur de la PME, près de 1 274 465 emplois sont à mettre à l'actif des PME privées, soit un taux de plus 75% des emplois.

Un autre enseignement important apparait, il s'agit du nombre des employeurs privés, c'est-à-dire les entrepreneurs privés qui sont de l'ordre de plus de 400 000 personnes, ce qui constitue comme même une petite performance pour un pays comme le nôtre.

## **2. La dynamique entrepreneuriale dans la wilaya de Béjaïa**

Nous continuerons ce second chapitre par une section consacrée à la dynamique entrepreneuriale dans la wilaya de Béjaïa dont se portera notre travail, car après avoir réalisé un bref aperçu sur le concept de l'entrepreneuriat dans l'économie algérienne, nous adopterons la même démarche pour la wilaya de Béjaïa.

Ainsi, cette seconde section sera structurée de la façon suivante : une présentation synthétique de la wilaya (I), un état des lieux de la dynamique entrepreneuriale dans la wilaya (II) et enfin des éléments statistiques relatifs à la PME (III).

### **2.1. Présentation synthétique de la wilaya**

Ce travail de recherche a pour terrain d'investigation le territoire local, en l'occurrence la wilaya de Béjaïa, et malgré le fait que des travaux antérieurs ont présenté son territoire, nous avons jugé utile méthodologiquement qu'un travail ayant une partie exploratoire, qui est l'enquête de terrain dans notre cas, doit comporter nécessairement un bref aperçu sur le terrain où se déroule l'investigation.

Ajoutant à cela le fait que le dernier *RGPH* date seulement de 2008 dont les résultats ont été édités en 2009, par conséquent, nous avons voulu mettre en valeur ces résultats et apporter les éventuelles modifications par rapports aux autres présentations contenues dans des travaux de recherche antérieurs.

#### **2.1.1. L'organisation administrative**

La wilaya de Béjaïa est une wilaya côtière du *Centre-Est d'Algérie* qui s'ouvre sur la mer *Méditerranée* avec une façade maritime de plus de 100 km. Etant dès l'indépendance une des circonscriptions de la région de Sétif, la wilaya de Béjaïa a accédé au statut de wilaya lors du découpage administratif de 1974 (j.o.r.a n° 55 du 09 juillet 1974) en comportant 5 Dairates et 28 communes.

Elle a été modifiée par le découpage administratif de 1984 (j.o.r.a n° 06 du 07 février 1984) qui instituait 19 Dairates et 52 Communes. La wilaya de Béjaïa possède des frontières administratives avec 05 wilayas : Tizi-Ouzou et Bouira à l'Ouest, Jijel à l'Est, Sétif et Bordj Bou Arreridj au Sud<sup>20</sup>.

Inséré entre les grands massifs de Djurdjura, des Bibans et des Babors, le territoire de la wilaya de Bejaia s'étend sur une superficie de 322 348 ha dont 130 348 ha de surface agricole utile (SAU). Il est marqué par la prédominance des reliefs montagneux (65%), coupé par la Vallée de la Soummam et les plaines situées près du littoral.

### 2.1.2. La population et l'emploi

Les résultats préliminaires du *RGPH* d'avril 2008 ont indiqué que la population de la wilaya de Béjaïa a atteint 904 220 personnes et 915 000 personnes à la fin de la même année, ce qui porte sa densité à 284 habitants/km<sup>2</sup>.

La distribution de la population fait ressortir que 61% des habitants vit dans les chefs-lieux, 26% dans les agglomérations secondaires, la population vivant en agglomération représente 87,67% et la population urbaine représente 34,34% de la population totale de la wilaya.

La population active totale à la fin de l'année 2008 est d'environ 347700 personnes représentant 38% de la population totale de la wilaya, la population occupée est de l'ordre de 305980 personnes, soit un taux d'emploi de 88% en tenant compte des emplois informels, ce qui donnerait un taux de chômage oscillant entre 12 et 14% et qui touche beaucoup plus les moins de 40 ans<sup>21</sup>.

### 2.1.3 .L'agriculture

La wilaya de Béjaïa dispose d'une surface agricole de l'ordre de 130 148 Ha dont seulement 6500 Ha sont irrigués soit 4,98%, elle recèle d'importantes potentialités foncières de haute valeur agricole, particulièrement les terres situées dans la vallée de la Soummam et

---

<sup>20</sup> *Annuaire statistique de la DPAT de la wilaya de Béjaïa, Edition 2009.*

<sup>21</sup> *Idem*

les plaines côtières qui pénètrent parfois jusqu'à 4 km en directions des piémonts dans certains endroits.

La fertilité de ses sols confère au secteur de l'agriculture des aptitudes à une exploitation intensive (irrigation, mécanisation) dans le domaine du maraîchage, des agrumes, des fourrages et dans les élevages bovins laitiers et avicoles.

Les zones de piémonts et de montagne qui constituent l'essentiel du territoire de la wilaya de Béjaïa concentrent presque toutes les activités arboricoles. Les espèces dominantes sont l'olivier et le figuier, les cultures maraîchères sont aussi présentes mais pratiquées sur des espaces réduits avec le recours aux serres et orientées vers l'autoconsommation ainsi que sur le marché.

#### **2.1.4. Les infrastructures de base**

Etant donné son emplacement stratégique au centre-est du pays et sa vocation littorale, la wilaya de Béjaïa est dotée d'infrastructures de base dont le port et l'aéroport constitue la colonne vertébrale. Cependant, la région se trouve de plus en plus isolée car elle ne fait pas partie du mégaprojet de l'autoroute est-ouest d'où l'urgence de la réalisation d'une pénétrante pour relier la wilaya de Béjaïa à cette autoroute et renforcer davantage sa position géographique.

##### **2.1.4.1. Le réseau routier**

Le réseau routier de la wilaya de Béjaïa est très dense et se compose de 444,2 km de routes nationales (*RN*) dont 20 km non revêtus, 659 km de chemins de wilaya (*CW*) dont 12 km non revêtus et de 3021,01 km de chemins communaux dont 1003,85 km non revêtus. Les principaux axes du réseau national sont dans un état relativement convenable et desservent les centres les plus dynamiques de la wilaya du point de vue économique.

La route nationale n°26 reliant Béjaïa à Bouira, axe structurant par excellence, fait l'objet d'une modernisation afin de la valoriser et répondre au mieux au besoin de transport de gros tonnage à partir des installations portuaires d'une part et l'adapter aux ambitions locales de développement économique et social, d'autre part.

L'infrastructure ferroviaire dispose d'une voie longue de 90 km reliant le chef-lieu de la wilaya à la gare de Béni-Mansour et de 07 gares au niveau des principaux centres urbains de la Vallée de la Soummam par lesquelles ont transité près de 26 817 voyageurs. Ce réseau pourrait jouer un rôle des plus importants dans la vie économique de la région, et insuffler une réelle relance de l'activité des zones industrielles et d'activités se trouvant de part et d'autre de son tracé.

#### **2.1.4.2. Le port**

Avec les infrastructures routières et ferroviaires, le port de Béjaïa constitue un atout stratégique pour toute la région aussi bien pour le transport des marchandises que celui des voyageurs. Sa consistance est composée de 03 bassins d'une superficie de plus de 156 ha, d'un terre-plein de 50 ha et de 2730 ml de quais cernés par 05 jetées d'une longueur totale de 3400 ml<sup>22</sup>.

#### **2.1.4.3. L'Aéroport**

Le réseau aéroportuaire relie Béjaïa au Sud algérien, à Alger et à l'Europe avec des vols réguliers, l'infrastructure aéroportuaire se compose d'une terre d'atterrissage de 2400ml X 45, d'une aérogare d'une capacité de 250 passagers/jour en moyenne et une aire de stationnement de 24 576 m<sup>2</sup>.

## **2.2. L'entrepreneuriat dans la wilaya de Béjaïa**

Après avoir présenté le territoire de la wilaya de Béjaïa à travers ses différentes composantes, nous passerons ensuite à l'étude de la place qu'occupe cette dernière par rapport aux autres wilayas sur le territoire national.

### **2.2.1. La PME de Béjaïa au niveau national**

La wilaya de Béjaïa fait partie des premières wilayas du territoire national en matière de dynamique entrepreneuriale, la preuve, elle figure régulièrement parmi les cinq premières wilayas en termes de présence des entreprises, mais aussi en termes de création de nouvelles entreprises.

---

<sup>22</sup> *Annuaire de la DPAT de Béjaïa, 2008.*

Nous nous référons aux différentes statistiques du secteur de la PME pour se faire une idée sur l'état des lieux de l'entrepreneuriat dans la wilaya de Béjaïa. Commençons notre analyse par la place qu'occupe cette wilaya au niveau national dont le tableau ci-après nous renseigne d'une façon claire

**Tableau 3-10 : Répartition spatiale des PME des 5 premières wilayas du pays**

| Wilaya        | Rang     | Nombre de PME |
|---------------|----------|---------------|
| Alger         | 1        | 40009         |
| Tizi-Ouzou    | 2        | 19024         |
| Oran          | 3        | 16867         |
| <b>Béjaïa</b> | <b>4</b> | <b>14946</b>  |
| Sétif         | 5        | 14469         |

Source : Bulletin d'informations économiques du Ministère de la PME, 1<sup>er</sup> semestre 2009.

La wilaya de Béjaïa occupe une place importante dans la répartition de la PME sur le territoire national en arrivant à la 4<sup>ème</sup> position avec 14 946 PME à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2009, devancée seulement par les wilayas d'Alger, de Tizi-Ouzou et d'Oran.

D'ailleurs mis à part Alger qui détient toujours la place de leader pour des raisons évidentes, avec pas moins de 40 009 PME, les autres wilayas occupant les quatre places suivantes dont fait partie la wilaya de *Béjaïa*, affichent des résultats satisfaisants variant entre 14 000 et 20 000 PME.

Notons également que la région centre du pays, dont Alger constitue le point d'encrage est la plus dynamique du fait de la présence de trois wilayas sur les cinq premières à savoir Alger, Tizi-Ouzou et Béjaïa.

### 2.2.2. Évolution de la population des PME

Ce second élément sera consacré à l'étude de l'évolution de la population des PME entre 2008 et 2009, toujours pour les cinq premières wilayas au niveau national pour tenter de situer la wilaya de Béjaïa en matière de création de nouvelles entreprises par rapport aux autres wilayas du pays.



**Tableau 3-11 : Evolution des PME des 5 premières wilayas**

| Wilaya        | Rang     | PME en 2008  | PME en 2009  | Evolution en %        |
|---------------|----------|--------------|--------------|-----------------------|
| Alger         | 1        | 37 103       | 40009        | 7,83                  |
| Tizi-Ouzou    | 2        | 17179        | 19024        | 10,74                 |
| Oran          | 3        | 18971        | 16867        | -11,09* <sup>23</sup> |
| <b>Béjaïa</b> | <b>4</b> | <b>13231</b> | <b>14946</b> | <b>12,96</b>          |
| Sétif         | 5        | 13047        | 14469        | 10,90                 |

Source : Bulletin d'informations économiques du Ministère de la PME, 1<sup>er</sup> semestre 2009.

La lecture des statistiques du tableau 3-11 montre que la wilaya de Béjaïa est également mieux lotie en termes d'évolution de la population de la PME dont elle détient même le meilleur taux d'évolution parmi les cinq premières wilayas entre 2008 et 2009 à savoir 12,96%. Cela renseigne évidemment sur le fait que l'esprit entrepreneurial commence à s'encrenner de plus en plus dans la population de Béjaïa mais aussi que son évolution se fait à un rythme appréciable avec plus de 12%, alors que la wilaya d'Alger par exemple n'affiche qu'un taux de 7,83% pour la même période.

### 2.2.3. Secteurs d'activité des PME de Béjaïa

La nature des secteurs d'activité des PME à Béjaïa sera abordée dans ce point, en essayant d'en détecter les caractéristiques à travers une comparaison avec celles du territoire national que nous avons déjà abordé ci-dessus

**Tableau 3-12 : Répartition des PME privées selon le secteur d'activité**

| Groupes de secteurs          | Nombre des PME | Taux (%)   | % au niveau national |
|------------------------------|----------------|------------|----------------------|
| Services                     | 5677           | 56,73      | 45,93                |
| Bâtiment et travaux publics  | 2 415          | 24,14      | 35,25                |
| <b>Industries</b>            | <b>1 615</b>   | 16,15      | 17,48                |
| Agriculture et pêche         | 289            | 2,89       | 1,07                 |
| Services liés aux industries | 09             | 0,09       | 0,27                 |
| <b>Total</b>                 | <b>8 820</b>   | <b>100</b> | <b>100</b>           |

Source : Etabli par nos soins à partir des bulletins d'informations économiques du Ministère de la PME, et de la Direction de la PME de la wilaya de Béjaïa.

<sup>23</sup>\*Assainissement du fichier de la CNAS

Le tableau 3-12 indique que la wilaya de Béjaïa possède presque la même répartition des PME selon le secteur d'activité que l'ensemble du territoire national. En effet, les secteurs des services et du BTP représentent près de 80 % des PME de la wilaya à la fin de l'année 2008, ajoutons à cela une autre similitude concernant le secteur de l'industrie avec à peine 16,15% pour la wilaya contre 17,48% au niveau national.

Ce qui nous amène à conclure que la wilaya de Béjaïa reflète parfaitement l'orientation actuelle que l'économie nationale est en train de suivre, à savoir une tertiarisation accrue et un effort considérable en matière d'infrastructures, tout cela grâce à la manne financière assurée par la rente pétrolière.

### 2.3. Statistiques du secteur de la PME

Le dernier élément de cette section sera une présentation du secteur de la PME de la wilaya de Béjaïa proprement dit, car c'est dans cet élément que seront présentés la nature des PME, leur évolution, les emplois qu'elles génèrent ainsi que leur répartition spatiale.

#### 2.3.1. Population du secteur de la PME

**Tableau 3-13 : Répartition des PME selon leurs natures en 2008**

| Nature des PME        | Nombre de PME | %            |
|-----------------------|---------------|--------------|
| PME privées           | 9 831         | <b>57,35</b> |
| PME publiques         | 174           | <b>1,02</b>  |
| Activités artisanales | 7 137         | <b>41,63</b> |
| <b>Total</b>          | <b>17 142</b> | <b>100%</b>  |

Source : Direction de la PME de la wilaya de Béjaïa, 2008

La répartition des PME de la wilaya de Béjaïa à la fin de l'année 2008 indique que sur les 17142 PME recensées, plus de la moitié sont des PME privées avec près de 57,35% et si nous ajoutons les 41,63% présentées par les activités artisanales dont la quasi-totalité émanent du secteur privé, ce dernier est présent à hauteur de plus de 98% pour la PME de la wilaya de Béjaïa. Le secteur public ne représente qu'une infime partie avoisinant à peine 1,02%, soit seulement 174 PME.

### 2.3.2. Evolution de la population des PME

Pour mesurer l'évolution de la PME dans la wilaya, nous comparons les statistiques entre 2007 et 2008 afin de déceler les tendances selon les catégories de la PME.

**Tableau 3-14 : Evolution de la PME**

| Nature des PME | PME en 2007   | PME en 2008   | Evolution    | %            |
|----------------|---------------|---------------|--------------|--------------|
| PME privées    | 8 650         | 9 831         | 1 181        | <b>13,65</b> |
| PME publiques  | 170           | 174           | 04           | <b>02,35</b> |
| Artisanat      | 6 583         | 7 137         | 554          | <b>08,41</b> |
| <b>Total</b>   | <b>15 403</b> | <b>17 142</b> | <b>1 739</b> | <b>11,29</b> |

Source : Etabli par nos soins à partir des données de la direction de la PME de Béjaïa, 2008

Bien que la tendance d'évolution soit positive pour l'ensemble des PME avec un taux de croissance 11,29% entre 2007 et 2008, la PME privée continue d'enregistrer le taux le plus élevé avec une évolution de près de 13,65%, soit 1 181 PME, l'évolution de la PME publique est seulement de l'ordre de 2.35%. Cela renseigne sur le fait que l'entrepreneuriat privé est le pilier essentiel de la dynamique entrepreneuriale dans la wilaya de Béjaïa.

### 2.3.3. Population employée des PME

Le tableau ci-après récapitule le nombre d'emplois assurés par les PME de la wilaya de Béjaïa pour les années 2007 et 2008.

**Tableau 3-15 : Evolution de l'emploi des PME**

| Nature des PME        |            | Année 2007    | Année 2008    | Evolution    | %            |
|-----------------------|------------|---------------|---------------|--------------|--------------|
| PME<br>privées        | Salariés   | 28 955        | 31 262        | 2 307        | <b>07,96</b> |
|                       | Employeurs | 8 650         | 9 831         | 1 181        | <b>13,65</b> |
| PME Publiques         |            | 7 730         | 7 844         | 114          | <b>01,47</b> |
| Activités artisanales |            | 10 225        | 10 620        | 395          | <b>03,86</b> |
| <b>Total</b>          |            | <b>55 560</b> | <b>59 557</b> | <b>3 997</b> | <b>07,19</b> |

Source : Etabli par nos soins à partir des données de la direction de la PME de Béjaïa, 2008

Les PME privés ont assuré près de 40 000 emplois en 2008, soit une évolution de plus de 3 400 emplois par rapport à 2007. Les PME publiques ont assuré près de 7 800 emplois avec une évolution de 114 emplois de 2007 à 2008, enfin les activités artisanales ont

assuré un peu plus de 10 000 emplois, ce que les place à la seconde position derrière les PME privés.

### 2.3.4. Répartition spatiale des PME

Nous présenterons en dernier lieu la répartition spatiale des PME sur le territoire de la wilaya de Bejaia ainsi que celle des emplois de ce secteur, et cela en se contentant des 5 premières communes.

**Tableau 3-16 : Répartition spatiale des PME des 5 premières communes de Béjaïa**

| Commune  | Rang      | Nombre PME | %            | Emplois | %            |
|----------|-----------|------------|--------------|---------|--------------|
| Béjaïa   | <b>01</b> | 3 483      | <b>34,81</b> | 17 086  | <b>43,69</b> |
| Akbou    | <b>02</b> | 821        | <b>8,21</b>  | 3 579   | <b>9,15</b>  |
| El Kseur | <b>03</b> | 387        | <b>3,87</b>  | 1 697   | <b>4,34</b>  |
| Tazmalt  | <b>04</b> | 347        | <b>3,47</b>  | 1 168   | <b>2,99</b>  |
| Kherrata | <b>05</b> | 338        | <b>3,38</b>  | 975     | <b>2,49</b>  |

Source : Etabli par nos soins à partir des données de la direction de la PME de Béjaïa, 2008

Les données du tableau 3-16 indiquent que le chef lieu de la wilaya arrive en tête avec 34.81% des PME recensées fin 2008, mais également il assure un plus de 43% des emplois déclarés.

Cette disparité se manifeste par le grand écart que sépare la commune du chef-lieu avec les autres communes arrivant juste derrière, la commune d'Akbou qui arrive en seconde position dont le nombre de PME ne représente que près de 8.21%, et n'assurant que 9,15% des emplois.

## Conclusion

L'avènement de l'entrepreneuriat en Algérie, tel quel est perçu aujourd'hui remonte seulement à moins d'une vingtaine d'années. En effet, durant la période de l'économie socialiste qui a duré jusqu'au début des années 1990, l'initiative privée était presque absente au profit de l'Etat qui avait le monopole sur l'activité économique.

Le passage à l'économie du marché a été accompagné par un véritable arsenal juridique encourageant le secteur privé et l'entrepreneuriat dont le code des investissements de 1993 a constitué la pierre angulaire. D'ailleurs, depuis cette date, et à la faveur des autres textes législatifs venus compléter ce code, le nombre des entreprises privées nouvellement créées ne cesse d'augmenter dans le pays.

La wilaya de Béjaïa, de son côté, n'est pas restée en marge de cette dynamique entrepreneuriale qui a gagné le territoire national. Forte d'une position géographique du premier ordre dans le centre-est du pays, et dotée d'infrastructures stratégiques, la wilaya de Béjaïa se classe régulièrement dans les cinq premières wilayas d'Algérie en termes de présence et de création de nouvelles entreprises privées, tous secteurs confondus.

***CHAPITRE IV***

***CONNAISSANCE ET DYNAMIQUE***

***ENTREPRENEURIALE A BEJAIA***

## **Introduction**

Le dernier chapitre de notre travail sera une tentative d'apporter une réponse à notre problématique qui consiste, nous le rappelons, à essayer de savoir si la connaissance est un facteur de stimulation de dynamique entrepreneuriale et cela en prenant comme terrain d'étude la wilaya de Béjaïa.

Par conséquent, ce chapitre s'étalera à présenter l'aspect pratique de notre travail en mettant en évidence en premier lieu l'enquête du terrain et en second lieu ses résultats. Ainsi, la première section commencera par un bref rappel de la notion de l'échantillonnage car notre enquête a été réalisé auprès d'un échantillon d'entreprises industrielles à Béjaïa, ensuite, la conception du questionnaire sera présentée, suivie par le déroulement de l'enquête et finalisée par une présentation exhaustives des principales caractéristiques des entreprises enquêtées.

La seconde section sera un essai de synthèse des résultats de l'enquête, une synthèse présentée sous deux aspects différents, néanmoins complémentaires. Il s'agira en effet d'une analyse préliminaire de ces résultats en se focalisant notamment sur ceux ayant trait directement à la relation entrepreneuriat et connaissance. Ensuite, une analyse en composantes principales (ACP) sera effectuée pour approfondir les résultats obtenus et en tirer d'autres conclusions.

### **1. Présentation de l'enquête de terrain**

La recherche bibliographique et l'élaboration du cadre conceptuel est suivie logiquement d'une approche de terrain pour confronter les différents concepts aux réalités existantes. Cependant, cette approche du terrain doit être guidée par le cadre hypothétique préalablement élaboré, ce dernier indique également la nature du terrain dont les investigations vont se porter et les éléments susceptibles d'être vérifiés ou analysés.

Cette section sera architecturée de la manière suivante : une présentation des notions d'échantillonnage et de population (I) suivie par une présentation de la conception du questionnaire et du déroulement de l'enquête (II).

## 1.1. Notions d'échantillonnage et de population

Etant donné que l'aspect pratique de ce travail sera une enquête de terrain auprès d'un échantillon d'entreprises dans la wilaya de Béjaïa, nous avons jugé utile de procéder à une brève présentation des notions d'échantillonnage et de population.

### 1.1.1. La technique de l'échantillonnage

L'échantillonnage se définit comme étant une technique qui consiste à « *choisir, selon des critères définis à l'avance un certain nombre d'individus parmi les individus composant un ensemble défini, afin de réaliser sur eux des mesures ou des observations qui permettront de généraliser les résultats à l'ensemble premier* »<sup>1</sup>.

En effet, dans une perspective de recherche, il est quasiment impossible d'observer ou de mesurer l'ensemble des sujets ou des personnes concernées par le travail d'investigation, d'ailleurs nous pouvons citer à titre illustratif le cas du sondage qui se définit comme une technique faisant appel à des portions bien définies de populations pour les interroger.

L'échantillonnage se fait à partir d'une population préalablement définie en fonction de l'objectif recherché, en constituant un groupe représentatif appelé échantillon et en suivant une méthode d'échantillonnage bien déterminée, ces trois éléments seront tour à tour étalés dans les paragraphes suivants.

#### 1.1.1.1. La population

Les manuels de méthodologie des sciences sociales définissent la population comme étant « *un ensemble indifférencié des éléments parmi lesquels seront choisis ceux sur qui s'effectueront les observations. C'est ce qu'on appelle aussi la population-mère* »<sup>2</sup>. Dans le présent travail, le terrain d'enquête est constitué de l'ensemble des communes de la wilaya de Béjaïa, qui constitue l'unité régionale ou départementale dans le découpage administratif algérien, la population de l'enquête, quant à elle, est constituée des entreprises industrielles exerçant dans la wilaya de Béjaïa.

---

<sup>1</sup>Aktouf, *Méthodologie des sciences sociales et approches qualitatives des organisations*, Ed. Les presses de l'Université du Québec, Montréal, 1987, p.72

<sup>2</sup> Idem



Etant donné l'impossibilité de mener une enquête sur la totalité des entreprises industrielles recensées à travers la wilaya de Béjaïa, il est indispensable de procéder à l'extraction d'un certain nombre d'entreprises qui répondent à certaines caractéristiques dans l'objectif de constituer un groupe d'entreprises représentatif, appelé échantillon.

### **1.1.1.2. L'échantillon**

L'enquête de terrain doit obéir à l'impératif de définir un échantillon d'entreprises susceptibles d'être enquêtées mais que ces dernières doivent justifier d'un certain nombre de caractéristiques pour qu'elles soient considérées comme une miniature de la population étudiée.

### **1.1.1.3. Méthodes d'échantillonnage**

Reste maintenant à savoir quel type d'échantillon doit convenir à notre enquête de terrain car il en existe principalement deux :

- La méthode empirique ou par quotas qui consiste en « *une transposition aussi exacte que possible des caractères et des proportions présents dans la population-mère* »<sup>3</sup>. Il s'agit de faire de l'échantillon une sorte de modèle réduit et d'une transposition proportionnelle des caractères de la population dans l'échantillon.

Cette méthode d'échantillonnage est constituée de trois étapes à savoir une étape d'analyse détaillée des caractéristiques de la population-mère et de leur distribution, une étape de repérage et d'isolement des caractères ayant trait directement aux objectifs de la recherche et enfin une étape de transposition des proportions de la population-mère relatives aux caractéristiques sur les éléments retenus pour l'échantillon. Cette méthode est simple et commode mais il est indispensable de limiter au strict nécessaire les critères de sélection des éléments de l'échantillon ;

- La méthode probabiliste ou aléatoire, est « *réputée plus scientifique, s'appuie sur les lois de probabilités et sur les plus grandes chances de représentativité d'éléments tirés au hasard* »<sup>4</sup>. Cette méthode se base sur les lois des grands nombres et sur l'aléatoire,

---

<sup>3</sup> *Idem.*

<sup>4</sup> *Idem.*

l'échantillon est ainsi constitué de telle façon qu'un élément retenu possède autant de chance que n'importe quel autre élément de la population-mère.

Finalement, prendre un échantillon au hasard, c'est donner à l'enquêteur une probabilité égale de prélever des éléments ayant des caractéristiques équivalentes à tout tirage.

Cette méthode d'échantillonnage est quant à elle, constituée de quatre étapes qui commencent par le recensement exhaustif des éléments concernés par la recherche, puis fixer un procédé de tirage au hasard qui permettra de calculer la probabilité de figurer dans l'échantillon pour chacun des éléments tirés, ensuite fixer la taille proportionnelle de l'échantillon par rapport à la population-mère et enfin en dernier lieu tirer au hasard les éléments selon le procédé de tirage fixé ultérieurement jusqu'à atteindre la proportion retenue au départ.

Dans le cas de notre travail, nous avons opté pour la première méthode de l'échantillonnage, la méthode par quotas en l'occurrence. Nous avons donc essayé de réaliser une transposition proportionnelle des caractères des entreprises industrielles constituant l'ensemble de la population des entreprises des 52 communes de la wilaya de Béjaïa sur l'échantillon désiré, et également de respecter les quotas de la répartition spatiale de ces entreprises sur le territoire de la wilaya.

En effet, nous avons essayé de respecter cette répartition en menant presque la totalité de notre enquête sur les premières localités de la wilaya en termes de concentration des entreprises industrielles à savoir les communes de Béjaïa, Akbou, Elkseur, et Tazmalt et Seddouk<sup>5</sup>.

### **1.1.2. La population étudiée**

Dans ce travail du terrain, nous nous sommes intéressés au secteur industriel de la wilaya de Béjaïa, mais en l'incapacité d'avoir des données élaborées sur les entreprises industrielles, nous avons défini notre population d'enquête d'une manière approximative.

En effet, en se référant aux statistiques du Ministère de la PME qui place Béjaïa au 4ème rang au niveau national avec quelques 14 946 entreprises dont 17% sont du secteur

---

<sup>5</sup> Voir chapitre III.

industriel, nous sommes donc en présence d'une population des entreprises industrielles au sein de la wilaya de Béjaïa de quelques 2 540 entreprises.

Ajoutons à cela que notre enquête se déroule dans 5 communes cumulant à elles seules un peu plus de 50% de la population des entreprises de la wilaya, à savoir : Béjaïa, la commune du chef-lieu, Elkseur, Akbou, Tazmalt et Seddouk.

Par conséquent, la population de notre enquête avoisine les 1 000 entreprises et l'échantillon se définit ainsi comme l'ensemble des entreprises industrielles de la wilaya de Béjaïa relevant des communes de Béjaïa, d'Elkseur, d'Akbou, de Tazmalt et de Seddouk.

### **1.1.3. L'échantillon de l'enquête**

Une fois la population de l'enquête déterminée, nous avons défini un échantillon pour mener l'enquête, car en toute évidence, il est quasiment impossible dans les conditions actuelles dans notre pays de prendre toute la population étudiée comme un échantillon. Ainsi, nous avons limité notre échantillon en tenu compte des aspects suivants :

- L'aspect concentration : en prenant en considération les communes concentrant un nombre important d'entreprises, notamment Béjaïa, Elkseur et Akbou.
- L'aspect accessibilité : la majorité des entreprises de notre échantillon sont localisée dans des communes facilement accessibles, 4 communes se trouve sur la RN 26 (mis à part Seddouk) ;
- L'aspect localisation : 4 des 5 communes étudiées renferment soit une zone industrielle (Béjaïa et Elkseur), soit une zone d'activité (Akbou et Seddouk).

Le tableau suivant montre la structure de notre échantillon d'enquête

**Tableau 4-1 : Structure de l'échantillon par commune**

| Communes de localisation | Nombre d'entreprises | % dans l'échantillon |
|--------------------------|----------------------|----------------------|
| Béjaïa                   | 15                   | 30                   |
| Akbou                    | 20                   | 40                   |
| Elkseur                  | 05                   | 10                   |
| Tazmalt                  | 05                   | 10                   |
| Seddouk                  | 05                   | 10                   |
| <b>Total</b>             | <b>50</b>            | <b>100</b>           |

Source : Enquête de terrain, 2010

Nous avons retenu un échantillon de cinquante (50) entreprises réparties à travers les 5 communes de la population étudiée par la méthode des quotas où la concentration des entreprises par commune était respectée. Les communes de Béjaïa et d'Akbou représentent plus de la moitié de l'échantillon avec respectivement 15 et 20 entreprises (soit 70%), suivies des communes d'Elkseur, de Tazmalt et de Seddouk qui se partagent, avec 5 entreprises chacune, les 30% restantes de l'échantillon.

## 1.2. Conception du questionnaire et déroulement de l'enquête

Une fois que l'échantillon étudié soit arrêté, nous avons procédé à l'élaboration d'un questionnaire destiné aux entrepreneurs et autres dirigeants des entreprises industrielles dans les cinq localités concernées par notre enquête.

La logique qui fonde l'élaboration de notre questionnaire est toute simple. En effet, pour l'appréciation du rôle de la connaissance dans l'explication de la dynamique entrepreneuriale dans la wilaya de Béjaïa, nous procéderons selon l'hypothèse centrale suivante : *on supposera que les facteurs explicatifs de cette dynamique seront intégrés exhaustivement dans la palette de questions qui forment notre questionnaire.*

Les facteurs qui intègrent notre base de données seront présentés, dans une approche hypothétique à la lumière des enseignements de la théorie et conformément aux résultats empiriques des études réalisées en ce sens. Cette démarche méthodologique est dictée par la

grande complexité qui entoure la question de la capture du rôle de facteurs aussi difficilement appréciables tels que la connaissance.

La stratégie économétrique suivie pour la vérification de nos hypothèses se résume en ce qui suit :

- Hypothèse centrale du travail : les facteurs qu'intègre le questionnaire expliquent potentiellement de façon exhaustive la dynamique entrepreneuriale à Béjaïa. Le questionnaire permettra la constitution d'une base de données qui nous permettra à son tour la capture du poids relatif à la connaissance dans l'explication de cette dynamique.
- Une réduction de la base de données au moyen des techniques de l'ACP (analyse en composantes principales) et de classification, nous permettra de quantifier et d'isoler le rôle que jouent les facteurs de la connaissance dans l'explication de la dynamique entrepreneuriale.

### **1.2.1. Les axes du questionnaire d'enquête**

En s'inspirant en grande partie du cadre conceptuel de notre présent travail, et en essayant au maximum de tenir compte de l'objet de cette recherche énoncé en problématique, nous avons élaboré un questionnaire fort de 30 questions à choix multiples (mis à part les renseignements relatifs à l'entreprise), destinés aux entrepreneurs ou autres dirigeants des entreprises enquêtées.

Ce questionnaire (voir annexes) est constitué de cinq axes : identification et caractéristiques de l'entreprise, profil de l'entrepreneur, entrepreneuriat et connaissance, entrepreneuriat, savoir-faire et proximité et enfin entrepreneuriat et croissance.

#### **1.2.1.1. Identification et caractéristiques de l'entreprise**

Ce premier axe revient de façon récurrente dans tout questionnaire car il vise à recueillir des informations générales sur l'entreprise enquêtée. Ainsi, les questions 1 à 6 nous renseignent respectivement sur le nom ou la raison sociale de l'entreprise, son adresse, sa forme juridique, l'année de son entrée en activité, sa catégorie et enfin le secteur de son

activité. Des considérations qui peuvent d'une manière directe ou indirecte contribuer à expliquer potentiellement la dynamique entrepreneuriale.

Cependant, nous tenons ici à préciser l'absence d'une question relative au chiffre d'affaire ou à sa croissance, cette défection trouve son origine dans la perception même des entrepreneurs de ces enquêtes, d'ailleurs en se basant sur notre propre expérience dans une enquête ultérieure pour le compte du Laboratoire Economie et Développement, nous ne sommes rendus compte que les entrepreneurs et autres cadres dirigeants sont presque tous réticents ou bien carrément contre l'idée de dévoiler leur chiffre d'affaire pour multiples raisons, donc nous avons préféré ne l'inclure dans le questionnaire.

### ***1.2.1.2. Profil de l'entrepreneur***

Ce second axe concerne le profil de l'entrepreneur, considéré comme l'acteur incontournable de l'acte entrepreneurial donc les questions 7 à 10 traitent de son origine, de son niveau de formation, les motivations l'ayant conduit à créer son entreprise et les avantages dont il a éventuellement bénéficiés. Il s'agit ici d'avoir une idée sur le parcours de l'entrepreneur mais aussi sur ses ambitions car de lui que dépend en partie la réussite de l'acte entrepreneurial.

### ***1.2.1.3. Entrepreneuriat et connaissance***

Le troisième axe de ce questionnaire aborde, quant à lui le fond de la problématique à savoir l'entrepreneuriat et la connaissance. Il est constitué de 8 questions (de 11 à 18) qui ont trait à l'une des types de la connaissance à savoir la connaissance codifiée et son rapport à l'entrepreneuriat.

En effet, ces questions s'interrogent sur l'impact que peut avoir éventuellement la connaissance codifiée sous forme de diplôme que soit de l'enseignement supérieur ou des qualifications des centres de formations sur le processus entrepreneurial. Elles s'interrogent également sur la nature du rapport entre l'entreprise et ces différents organismes émetteurs de savoirs et connaissances en termes de formations et de recrutements.

#### **1.2.1.4. Connaissance et milieu entrepreneurial**

Le quatrième axe du questionnaire aborde le second type de connaissance à savoir la connaissance tacite que nous avons agrégée dans le savoir-faire dont le mode de transmission repose, comme nous l'avons déjà vu, sur la proximité géographique d'ailleurs les questions 20, 21 et 22 sont dédiées à cet effet. Viennent ensuite les questions relatives à l'importance du savoir-faire des employés pour l'entreprise et le rôle éventuel de la proximité spatiale avec les autres entreprises dans la création de l'entreprise.

#### **1.2.1.5. Entrepreneuriat et croissance**

Dans ce dernier axe, nous avons essayé de mesurer la contribution de l'entrepreneuriat à la croissance et nous avons privilégié d'utiliser un nombre restreint d'indicateurs pour des raisons évidentes. En effet, nous aurions voulu mesurer la croissance du chiffre d'affaire des entreprises enquêtées, celle de leurs bénéfices ou mieux encore de leurs dividendes s'il y'en eu bien sûr mais comme nous l'avons relevé auparavant, il est presque impossible d'obtenir ce genre d'informations dans le cadre des enquêtes similaires.

Par conséquent, nous nous sommes contentés d'émettre 4 questions (de 26 à 30) dans ce sens, ainsi les deux premières sont relatives à l'impact de l'implantation de l'entreprise sur son environnement et son étendue au niveau local régional ou national dont le meilleur paramètre à mesurer et la destination des produits même si elle n'est indiquée explicitement dans ces questions.

Le second indicateur proposé pour mesurer la croissance est celui de création d'emplois (question 28), suivi par celui de l'innovation (question 29) et enfin celui de l'impact sur les prix (dernière question).

### **1.2.2. Déroulement de l'enquête**

Après avoir recueilli les différentes données relatives à la population des entreprises étudiées, défini l'échantillon de l'enquête et aussi conçu le questionnaire à distribuer, notre enquête de terrain a débuté vers la fin du mois de janvier 2010 pour s'achever 2 mois plus tard, soit la fin du mois de mars.

Elle a été vraiment un travail pénible car nous avons été confrontés au problème récurrent de la disponibilité des entrepreneurs, à celui de leur compréhension pour collaborer avec nous et enfin le respect de leurs promesses pour remplir les questionnaires.

Les attitudes des entrepreneurs à notre égard ont été hétérogènes : il y'en a eu ceux qui ont été compréhensifs, nous ont reçu avec intérêt et n'ont pas pris trop de temps pour répondre, généralement une semaine. Il y'en eu ceux qui ont hésité de nous répondre et ce n'est qu'après plusieurs tentatives que nous avons réussi à récupérer les questionnaires remplis, prenant ainsi parfois jusqu'à un délai d'un mois.

Une troisième catégorie des entrepreneurs a carrément refusé de nous répondre, sans toutefois donner de motifs valables, ils n'ont pas explicitement exprimé ce refus mais ils ont usé de manières déplacées pour des gestionnaires d'entreprises, ce qui nous persuadé à abandonner les questionnaires déposés à leurs entreprises.

A la fin de l'enquête, nous avons pu comme même distribuer les 50 questionnaires prévus pour la simple raison que la majorité des entreprises ciblées ont été par recommandation, grâce notamment à des contacts purement informels que nous avons largement utilisé.

D'ailleurs, nous avons préféré cette voie pour s'assurer un bon taux de réponse, car nous jugeons le taux réalisé (66%) plus que satisfaisant, vu les conditions difficiles dans lesquels sont menés les enquêtes de terrain en Algérie.

Cependant, sur les 33 questionnaires récupérés, 30 seulement sont exploitables, ce qui nous donne un taux de 60%, et bien que n'ayons pas atteint l'objectif assigné à cette enquête à savoir un échantillon de 50 entreprises à étudier, nous considérons que les informations recueillies par ces questionnaires sont en mesure de nous donner une idée sur l'éventuel impact que la connaissance peut avoir sur la dynamique entrepreneuriale dans la wilaya de Béjaïa.



**Tableau 4-2 : Données relatives à l'enquête de terrain**

| Communes de l'échantillon   | Béjaïa    | Akbou     | Elkseur   | Tazmalt   | Seddouk   | Total     |
|-----------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Questionnaires distribués   | 15        | 20        | 05        | 05        | 05        | 50        |
| Questionnaires récupérés    | 08        | 15        | 02        | 03        | 05        | 33        |
| Taux de réponse             | 53,33     | 75%       | 40%       | 60%       | 100%      | 66%       |
| Questionnaires exploitables | <b>08</b> | <b>13</b> | <b>02</b> | <b>03</b> | <b>04</b> | <b>30</b> |

Source : Enquête de terrain, 2010

### 1.2.3. Caractéristiques des entreprises enquêtées

Nous présenterons dans ce qui suit les caractéristiques relatives aux 30 entreprises enquêtées qui constituent l'échantillon de notre enquête de terrain, et cela en mettant en évidence la taille, le statut juridique, le date de création ainsi que le secteur d'activité.

#### 2.2.3.1. La taille

La taille des entreprises se mesurant par le nombre des employés, les 30 entreprises qui constituent notre échantillon se répartissent d'une manière plutôt équitable entre les différentes classifications des entreprises selon la taille, rendant ainsi l'échantillon homogène comme l'indique le tableau ci-après.

**Tableau 4-3 : Taille des entreprises enquêtées selon le nombre d'employés**

| Catégorie de l'entreprise | Tranche d'effectifs  | Nombre d'observation | Taux (%)    |
|---------------------------|----------------------|----------------------|-------------|
| Très petite entreprise    | 1-9 employés         | 04                   | <b>13,3</b> |
| Petite entreprise         | 10-49 employés       | 09                   | <b>30</b>   |
| Moyenne entreprise        | 50-249 employés      | 09                   | <b>30</b>   |
| Grande entreprise         | Plus de 250 employés | 08                   | <b>26,7</b> |

Source : Enquête de terrain, 2010

Selon ce tableau, toutes les tailles des entreprises sont présentes dans cet échantillon et avec des taux plus au moins équilibrés. Ainsi, la petite et la moyenne entreprise sont présentes

à hauteur de 30% chacune, la grande entreprise avec 26,7% et enfin la très petite entreprise avec 13,3%.

Cela contraste bien évidemment avec la réalité du terrain en Algérie où près de 90% des entreprises sont de très petites dimensions, néanmoins, le souci de notre enquête était de cibler toutes les catégories d'entreprises dans la wilaya de Béjaïa et il nous semble que notre échantillon cadre parfaitement avec cette exigence.

### 2.2.3.2. Le statut juridique

La seconde caractéristique présentée est relative au statut juridique des entreprises enquêtées pour essayer de voir quelle forme juridique est la mieux choisie par les entrepreneurs de la wilaya de Béjaïa.

**Tableau 4-4: Répartition des entreprises enquêtées selon le statut juridique**

| Statut juridique | Nombre d'observation | Taux (%)    |
|------------------|----------------------|-------------|
| SARL             | 11                   | <b>36,7</b> |
| SPA              | 09                   | <b>30</b>   |
| EURL             | 07                   | <b>23</b>   |
| SNC              | 03                   | <b>10</b>   |

Source : Enquête de terrain, 2010

Plus d'un tiers (36,7%) des entreprises enquêtées sont des SARL (société à responsabilité limitée), suivi par des SPA (société par action) avec près de 30%, les EURL (entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée) avec 23% et enfin les SNC (société au nom commun) ferment la marche avec 10% des entreprises enquêtées.

### 2.2.3.3. La date de création de l'entreprise

La troisième caractéristique étudiée est relative à la date de création de l'entreprise dont nous avons retenu trois intervalles lors du dépouillement des questionnaires exploitables. Le premier intervalle est représenté par l'étiquette « avant 1993 » correspondant à la période d'avant la promulgation du code d'investissement qui a consacré définitivement l'initiative entrepreneuriale privée en Algérie.

Le second intervalle est inclus entre 1993 et 2001 c'est-à-dire entre la promulgation du code d'investissement de 1993 et de la loi d'orientation de la promotion de la PME en 2001, le dernier intervalle, quant à lui commence justement à partir de la promulgation de la dite loi et court à ce jour.

L'intérêt de ce découpage est justement de mesurer l'impact qu'ont eu ces textes de lois sur la promotion de l'activité entrepreneuriale en Algérie en prenant la wilaya de Béjaïa comme un échantillon représentatif.

**Tableau 4-5 : Répartition des entreprises enquêtées selon la date de création**

| Date de création | Nombre d'observations | Taux (%) |
|------------------|-----------------------|----------|
| Avant 1993       | 08                    | 26,7     |
| 1993-2001        | 05                    | 16,7     |
| Après 2001       | 17                    | 56,6     |

Source : Enquête de terrain, 2010

Les résultats de notre enquête de terrain confirment que les lois promulguées par les pouvoirs publics en Algérie ont eu un effet appréciable sur l'entrepreneuriat car selon les statistiques du tableau 4-5, sur les 30 entreprises de notre enquête dans la wilaya de Béjaïa, 25 entreprises ont été créées à partir de 1993, soit plus de 70%.

Mieux encore, le nombre d'entreprises créées à partir de 2001 est le plus élevé dans l'échantillon, avec pas moins de 17 entreprises représentant ainsi plus de la moitié (56,6%) des entreprises enquêtées.

### **2.2.3.2. La branche d'activité**

La dernière caractéristique des entreprises enquêtées concerne la branche d'activité, l'échantillon de notre enquête étant constitué des entreprises du secteur industriel, ainsi, nous avons classé ces branches d'activité selon la nomenclature SNAT (schéma national d'aménagement du territoire) pour départager les entreprises de notre enquête.

**Tableau 4-6 : Répartition des entreprises enquêtées selon la branche d'activité**

| <b>Branche d'activité</b>                   | <b>Nombre d'observations</b> | <b>Taux (%)</b> |
|---|------------------------------|-----------------|
| Ind. Agroalimentaire                        | 10                           | <b>33,3</b>     |
| Ind. Mécanique, métallique et métallurgique | 02                           | <b>6,7</b>      |
| Ind. Electronique et électrique             | 01                           | <b>3,3</b>      |
| Ind. Chimique et caoutchouc                 | 06                           | <b>20</b>       |
| Ind. Textile et habillement                 | 03                           | <b>10</b>       |
| Ind. Matériaux de construction/BTP          | 08                           | <b>26,7</b>     |

Source : Enquête de terrain, 2010

Le tableau 4-6 montre que sur les 30 entreprises de l'échantillon de l'enquête, toutes les branches sont présentes mais avec des proportions différentes. Ainsi, le secteur de l'industrie agroalimentaire arrive en tête avec près d'un tiers des entreprises enquêtées soit 33,3%, suivi par celui de l'industrie des matériaux de construction avec près de 20% de l'échantillon, ce qui fait que ces deux industries constituent à elles seules plus de la moitié des entreprises enquêtées.

L'autre moitié se partage entre les autres industries restantes avec des proportions plus au moins équilibrées (20, 10, 6,7 et 3,3%), ce qui garantit en fin du compte une certaine représentativité des différentes branches d'industrie dans l'échantillon.

## **2. Impact de la connaissance sur l'entrepreneuriat**

Après avoir présenté les aspects relatifs à l'enquête de terrain dans la première section, cette seconde section se portera sur les résultats pouvant être extraits de cette enquête. Ainsi, cet exercice se fera en deux temps : une analyse préliminaire des résultats (I) et ensuite, une seconde analyse au moyen d'une *ACP* (II).

### **2.1. Analyse préliminaire des résultats de l'enquête**

Nous effectuerons la première analyse des résultats de l'enquête de terrain par une lecture préliminaires des réponses contenues dans les questionnaires remplis par les entrepreneurs. Nous commenterons les principaux résultats obtenus en respectant les axes du questionnaire que nous avons élaborés avant l'entame de l'enquête.

### 2.1.1. Entrepreneuriat et connaissance

Le premier élément à commenter est évidemment celui de la relation entrepreneuriat et connaissance en mettant en évidence les réponses concernant le niveau de formation de l'entrepreneur, le rôle de la connaissance dans la création de l'entreprise ainsi que la nature de la relation avec les organismes émetteurs de la connaissance.

#### 2.1.1.1. Le niveau de formation de l'entrepreneur

Partant du rôle important que joue l'entrepreneur dans son entreprise, surtout si elle est de petite dimension, il nous paraît que son niveau de formation est d'une importance capitale pour prospérer son entreprise, garantir sa croissance et en plus l'insérer dans un contexte d'économie de la connaissance.

**Tableau 4-7 : Répartition des entreprises selon le niveau de formation de l'entrepreneur**

| Niveau de formation       | Nombre d'observations | Taux (%)    |
|---------------------------|-----------------------|-------------|
| Moyen                     | 04                    | <b>13,3</b> |
| Secondaire                | 03                    | <b>10</b>   |
| Universitaire             | 13                    | <b>43,4</b> |
| Formation professionnelle | 10                    | <b>33,3</b> |

Source : Enquête de terrain, 2010

D'après les informations recueillies auprès des 30 entreprises enquêtées, un résultat satisfaisant est constaté concernant le niveau de formation des entrepreneurs. En effet, près de trois quarts (75%) des entrepreneurs déclarent avoir soit le niveau de formation universitaire (13 entrepreneurs, 43,4%), soit ayant suivi une formation professionnelle (10 entrepreneurs, 33,3%), le reste est partagé par les entrepreneurs au niveau secondaire (10%) et ceux du niveau moyen (13,3%).

Ces résultats indiquent que la majorité des entrepreneurs de la wilaya Béjaïa (du moins ceux de cet échantillon) sont détenteurs de la connaissance, une connaissance codifiée qui se concrétise à travers les diplômes de l'enseignement supérieur et ceux des centres de formations, toutefois, nous tâcherons dans ce qui suit à chercher si cette connaissance acquise après tant d'années sert à promouvoir l'esprit et le phénomène entrepreneurial dans cette région.

### 2.1.1.2. Rôle de la connaissance dans la création d'entreprises

Le second élément que nous allons aborder et ayant trait à la relation entrepreneuriat et connaissance est d'une importance capitale à notre perception du phénomène entrepreneurial, il s'agit de mesurer le nombre d'entrepreneurs figurant dans notre échantillon, qui ont réussi à convertir leurs connaissances acquises et sanctionnées par des diplômes, en affaires en mettant en place des projets à travers l'entrepreneuriat. Le tableau 4-8 nous donne une indication dans ce sens.

**Tableau 4-8 : Rôle de la connaissance dans la création d'entreprises**

| Nature de la création                     | Nombre d'observations | Taux (%)    |
|---|-----------------------|-------------|
| Création avec des connaissances diplômées | 19                    | <b>63,3</b> |
| Création sans connaissances diplômées     | 11                    | <b>36,7</b> |

Source : Enquête de terrain, 2010

Les statistiques contenues dans le tableau ci-dessus montrent clairement que près de deux tiers (63,3%), soit 19 entrepreneurs sur 30 ont réussi à créer leurs entreprises en valorisant les connaissances qu'ils possèdent, contre seulement 11 entrepreneurs qui ont déclaré avoir créé leurs entreprises sans avoir recours à des connaissances diplômées.

Ce constat positif de la transformation des idées et connaissances en des opportunités entrepreneuriales, confirme celui encore positif, dégagé du premier critère que nous avons adopté à savoir le niveau de formation de l'entrepreneur. Ainsi, nous pouvons conclure à la lumière de ces deux premiers résultats que la connaissance tend désormais à jouer un rôle important dans la dynamique entrepreneuriale dans la wilaya de Béjaïa.

### 2.1.1.3. Partenariat et coopération avec les universités/laboratoires de recherche

Nous continuons dans le même ordre des choses en abordant cette fois la relation qu'entretiennent les entreprises avec les universités et les laboratoires de recherche, deux des institutions émettrices de la connaissance par excellence en soumettant aux entreprises enquêtées le choix d'indiquer la localisation de l'institution de recherche si partenariat existe bien entendu.

**Tableau 4-9 : Répartition des entreprises enquêtées selon la nature des partenaires**

| Nature des partenaires | Nombre d'observations | Taux (%)    |
|------------------------|-----------------------|-------------|
| De la wilaya de Béjaïa | 06                    | <b>20</b>   |
| Des autres wilayas     | 03                    | <b>10</b>   |
| De l'étranger          | 04                    | <b>13,3</b> |
| Absence de partenariat | 17                    | <b>56,7</b> |

Source : Enquête de terrain, 2010

Contrairement aux deux précédents résultats, nous avons constaté après la fin de l'enquête que plus de la moitié (17 entreprises, soit 56,7%) des entreprises enquêtées n'ont pas développé de relations de coopération ou de partenariat avec les universités ou les laboratoires de recherche. Par contre, les 13 entreprises restantes ont pu comme tisser des liens avec ces institutions de recherches, des liens qui sont caractérisés par la diversité de leur localisation.

Ainsi, 6 entreprises sont partenaires des institutions de recherches de la wilaya de Béjaïa, 3 entreprises des autres wilayas du pays tandis que les 4 dernières entreprises enquêtées déclarent avoir des liens de coopération avec des laboratoires de recherche à l'étranger. Ce dernier point mérite une petite méditation, il s'agit des entreprises du secteur agroalimentaire dont Béjaïa est l'un des pôles au niveau national, qui entretiennent des relations avec l'étranger.

Cependant, d'autres résultats<sup>6</sup> de l'enquête ayant trait aux caractéristiques de l'économie de la connaissance et son rapport à l'entrepreneuriat ont été observés sur l'échantillon des entreprises enquêtées, d'ailleurs nous nous contenterons dans ce passage d'en évoquer les résultats les plus pertinents pour notre travail de recherche.

Ainsi, à notre interrogation sur l'exigence d'une expérience professionnelle aux employés à l'embauche, 20 entreprises ont répondu par l'affirmative, 22 entreprises ont déclaré que leurs employés participent à des programmes de formations, alors que seulement 16 entreprises ont considéré que la main d'œuvre de la wilaya de Béjaïa possède des compétences spécifiques non disponibles dans d'autres wilayas.

---

<sup>6</sup> Voir annexe

Nous terminons cet élément par évoquer la réponse des entreprises enquêtées quant à leurs perceptions de la connaissance tacite dont nous avons pris le savoir-faire comme indice de représentativité. A la question de savoir si ce dernier (savoir-faire) constitue un avantage compétitif pour l'entreprise, 25 des 30 entreprises enquêtées (plus de 80%) ont répondu par l'affirmative, ce qui correspond au fait que les entrepreneurs intègrent désormais la dimension tacite de la connaissance dans leurs efforts pour être compétitifs sur le marché.

### 2.1.2. Connaissance et milieu entrepreneurial

Le second élément de cette analyse préliminaire s'étalera sur les réponses essentielles ayant trait au milieu entrepreneurial, et cela à travers les motivations des entrepreneurs à la création de l'entreprises et également le rôle de leurs relations dans la création.

#### 2.1.2.1. Les motivations à la création

Ce premier élément essayera de lever le voile sur les motivations ayant conduit les entrepreneurs à se lancer dans leur aventures entrepreneuriales, tout en les proposant lors de l'élaboration du questionnaire de l'enquête de choisir entre un certain nombre de motivations que le tableau ci-après met en évidence en plus des réponses recueillies après l'enquête.

**Tableau 4-10 : Répartition des entreprises selon les motivations à leurs créations**

| Nature des motivations                     | Nombre d'observations | Taux (%) |
|--|-----------------------|----------|
| Valorisation d'un savoir-faire local       | 03                    | 10       |
| Exercice d'un métier ancestral             | 01                    | 3,3      |
| Expérience professionnelle dans le secteur | 10                    | 33,3     |
| Influence d'une réussite familiale         | 03                    | 10       |
| Participation au développement local       | 13                    | 43,4     |

Source : Enquête de terrain, 2010

Il s'avère à la lumière de ces réponses que les entrepreneurs de la wilaya de Béjaïa sont motivés dans leurs créations d'entreprises par deux éléments essentiels : la perspective de participation au développement local de la région et qui arrive en tête des motivations avec 13 entreprises sur 30, soit près de 43,4%.

Le second élément est l'acquisition d'une expérience professionnelle dans le secteur d'activité avec un tiers des entreprises (33,3%), ceci peut s'expliquer logiquement par le fait



que posséder une certaine expérience contribue grandement au succès d'une affaire nouvellement lancée en réduisant notamment les risques liés au marché.

Le reste des motivations des entrepreneurs se partage entre la valorisation d'un savoir-faire local et l'influence d'une réussite familiale (3 entreprises chacune), la dernière motivation est l'exercice d'un métier ancestral qui ferme la marche avec 1 entreprise.

### **2.1.2.2. Rôle des relations du milieu dans la création**

Nous aborderons dans ce second point l'impact que peut éventuellement avoir le milieu lors du processus de la création de l'entreprise, et cela en se focalisant sur le rôle des relations que l'entrepreneur possède dans son milieu. Notons ici que nous avons classé ce rôle selon son apport à la création : décisif, limité et marginal.

**Tableau 4-11 : Rôle des relations du milieu dans la création d'entreprises**

| <b>Nature du rôle des relations du milieu</b> | <b>Nombre d'observations</b> | <b>Taux (%)</b> |
|---|------------------------------|-----------------|
| Rôle décisif dans la création                 | 13                           | <b>43,3</b>     |
| Rôle limité dans la création                  | 09                           | <b>30</b>       |
| Rôle marginal dans la création                | 08                           | <b>26,7</b>     |

Source : Enquête de terrain, 2010

Les réponses à cette interrogation que le tableau 4-11 met en évidence indiquent qu'un peu moins de la moitié des entreprises enquêtées (13 entreprises, soit 43,3%) sont créées avec le concours des relations que leurs créateurs possèdent dans le milieu entrepreneurial. Les autres entreprises au nombre de 17 (soit 56,7%) sont créées avec un rôle limité, voire même marginal des relations qu'entretiennent les entrepreneurs dans le milieu entrepreneurial.

### **2.1.3. Entrepreneuriat et croissance**

Ce troisième élément sera une présentation de la relation entrepreneuriat et croissance, en se référant toujours aux réponses obtenues à partir des questions contenues dans le questionnaire de l'enquête.

#### **2.1.3.1. L'étendue du marché de l'entreprise**

Le premier critère que nous avons pris en considération pour mesurer la croissance des entreprises enquêtées est l'étendue du marché de l'entreprise, il s'agit en effet de voir à quelle portée les produits de ces entreprises sont commercialisés. Nous avons ainsi défini cette

étendue de marché à trois niveaux : une étendue locale, une autre régionale et une troisième nationale.

**Tableau 4-12 : Répartition des entreprises selon l'étendue du marché**

| Etendue du marché | Nombre d'observations | Taux (%)  |
|-------------------|-----------------------|-----------|
| Locale            | 03                    | <b>10</b> |
| Régionale         | 03                    | <b>10</b> |
| Nationale         | 24                    | <b>80</b> |

Source : Enquête de terrain, 2010

Cependant, le résultat sur qui notre enquête auprès des entreprises industrielles de la wilaya de Béjaïa a débouché, est pour le moins surprenant, mais tout à fait encourageant. En effet, la grande majorité des entreprises enquêtées (24 entreprises, soit 80%) ont déclaré avoir une étendue de marché au niveau national, c'est-à-dire qu'elles écoulent leurs produits sur tout le territoire national, ce qui dénote bien entendu que les entreprises de la wilaya de Béjaïa sont performantes et confirme de surcroît l'essor de la dynamique entrepreneuriale et économique prévalant dans cette région.

Les six entreprises restantes se partagent équitablement entre celles ayant un marché local (03 entreprises) et celles ayant un marché régional (03 entreprises). Toutefois, les entreprises qui ont répondu avoir un marché national et qui sont majoritaires, comme nous l'avons vu ci-dessus, ont indiqué dans leurs réponses qu'elles sont présentes également sur le marché local et régional et non exclusivement sur le marché national.

### ***2.1.3.2. La création de l'emploi***

Nous enchainons maintenant avec un aperçu sur le nombre d'emplois créés par les entreprises enquêtées depuis leurs entrées en activité, que nous avons considéré comme le second indicateur de la croissance de l'entreprise.

Ainsi, nous avons pris le soin de proposer aux entreprises enquêtées trois intervalles pour mesurer le nombre d'emplois créés : le premier est inférieur à 10 emplois, le second est compris entre 10 et 50 emplois et le troisième est supérieur à 50 emplois.

**Tableau 4-13 : Répartition des entreprises selon le nombre d'emplois créés**

| Nombre d'emplois       | Nombre d'observations | Taux (%) |
|------------------------|-----------------------|----------|
| Inférieur à 10 emplois | 04                    | 13,3     |
| Entre 10 et 50 emplois | 09                    | 30       |
| Supérieur à 50 emplois | 17                    | 56,7     |

Source : Enquête de terrain, 2010

Le tableau 4-13 montre que la dynamique entrepreneuriale dans la wilaya de Béjaïa est génératrice de l'emploi, ce qui est tout à fait logique du fait du sens même de l'entrepreneuriat qui consiste à créer une activité garantissant au moins un emploi à son créateur.

Néanmoins, d'après les résultats de notre enquête que le tableau ci-dessus met en évidence, il s'est avéré que plus de la moitié des entreprises de notre échantillon d'enquête a pu comme créer plus de 50 emplois, que nous pouvons considérer des emplois directs tant que ces entreprises en question sont en activité.

Le nombre de ces entreprises est de 17, représentant près de 56,7% de l'échantillon total, arrivent ensuite les entreprises ayant créé entre 10 et 50 emplois qui sont au nombre de 09, enfin, seulement 04 entreprises ont déclaré avoir créé moins de 10 emplois depuis leurs entrées en activité.

### 2.1.3.3. L'innovation dans les produits

Le dernier indicateur que nous avons pris pour apprécier la croissance des entreprises est l'innovation tout en se limitant à celle des produits. Ainsi, nous avons donné trois possibilités de réponse aux entreprises enquêtées, à savoir : une innovation totale qui sous-entend des produits nouveaux et innovés, une innovation partielle dont les produits ne sont pas totalement nouveaux mais perfectionnés et enfin une absence totale de l'innovation.

**Tableau 4-14 : Répartition des entreprises selon la nature de l'innovation**

| Nature de l'innovation | Nombre d'observations | Taux (%) |
|------------------------|-----------------------|----------|
| Innovation totale      | 16                    | 53,4     |
| Innovation partielle   | 07                    | 23,3     |
| Absence d'innovation   | 07                    | 23,3     |

Source : Enquête de terrain, 2010

Ainsi, nous avons constaté que près de 53,4% des entreprises enquêtées (au nombre de 16) ont innovantes en matière de produits, ce qui peut s'expliquer par la dominance du secteur de l'agroalimentaire dans notre échantillon (voir tableau 4-6) dont la pratique de l'innovation est assez présente.

Notons aussi que 23,3% des entreprises enquêtées (au nombre de 07) ont procédé pour leur part à une innovation partielle de leurs produits, enfin les 07 entreprises restantes ont répondu par une absence totale de cette pratique.

## **2.2. Analyse en composantes principales des résultats de l'enquête**

Après avoir commenté les résultats de l'enquête de terrain en les analysant d'une façon préliminaire où il était question notamment de mettre en évidence les réponses les plus significatives des questions reliées directement à la connaissance, nous procéderons dans ce qui suit à une analyse en composantes principales (ACP).

### **2.2.1. Caractéristiques de la démarche ACP**

Etant donné que les réponses contenues dans les questionnaires nous ont permis la constitution d'une base de données, plus au moins grande (30 observations et 28 facteurs), le recours aux techniques de l'ACP est motivé par la réduction de cette base de données et l'essai de mesurer l'apport de chacun de ses facteurs dans l'explication de la dynamique entrepreneuriale à Béjaïa.

#### **2.2.1.1. Faisabilité de l'ACP**

Pour apprécier la faisabilité de l'ACP, nous examinerons si cette dernière remplit au moins l'une des deux conditions suivantes, à savoir le test de mesure de précision de l'échantillonnage de Kaiser-Meyer-Olkin (KMO) et le test de sphéricité de Bartlett.

En effet, pour l'indice de KMO, il doit tendre vers l'unité pour que l'analyse en ACP soit parfaitement faisable, par contre, si cet indice est proche de zéro, l'analyse n'est pas faisable. Pour notre cas, l'indice de KMO est de 0,13 donc nous passerons au second test. Le test de sphéricité de Bartlett (Khi-deux) est très significatif avec une probabilité nulle, ce qui signifie que la seconde condition pour la faisabilité de l'analyse en ACP est réunie.

### Indice KMO et test de Bartlett

|   |                   |         |
|---|-------------------|---------|
| Mesure de précision de l'échantillonnage de Kaiser-Meyer-Olkin. |                   | ,134    |
| Test de sphéricité de Bartlett                                  | Khi-deux approché | 631,013 |
|   | ddl               | 378     |
|   | Signification     | ,000    |

Source : ACP des résultats de l'enquête

Donc l'analyse en ACP se justifie par la vérification d'au moins une des deux conditions, par conséquent cette analyse est faisable et la base de données peut effectivement être réduite sans perte d'informations. Cet argument peut être appuyé par la lecture de la matrice des corrélations<sup>7</sup> qui ressort les coefficients de corrélation qui dépassent 0,5 et qui découlent d'une corrélation de certains facteurs, d'où la nécessité d'une ACP.

#### 2.2.1.2. Qualité de l'ACP conduite

Cette qualité de l'analyse est jugée à travers le taux d'extraction de l'information des différentes variables dans la construction des différentes composantes, c'est-à-dire la capacité des quelques premières composantes à expliquer la variance de l'échantillon. Le tableau suivant indique les résultats obtenus après l'analyse.

---

<sup>7</sup> Voir annexe III

La première constatation de ce tableau est que toutes les composantes contribuent à l'explication de la variance de l'échantillon, mais diffère d'une composante à une autre. Ainsi, les deux premières composantes sont les plus déterminantes dans ce sens : elles contribuent respectivement avec 15,12% et 12,14%. Toutefois, il faut arriver à la cinquième composante pour voir ce seuil d'explication de la variance atteindre plus de 50%, et la dixième composante pour celui de 80%.

### ***2.2.1.3. Qualité de l'échantillon***

Une analyse préliminaire nous permettra de porter un jugement sur la qualité de notre échantillon. En effet, de l'analyse de la faisabilité de l'ACP, il ressort que cette dernière est

retenue à un seuil de signification critique : le test de KMO rejette l'ACP tandis que le test de Bartlett et la matrice des corrélations suggèrent l'ACP.

On peut déduire par l'absurde que nos variables constituent une base de données où l'apport de toutes ces dernières en information est considérable et que ces variables sont peu corrélées. Par conséquent, nous pouvons conclure provisoirement que l'échantillon enquêté constitue un groupe homogène par rapport aux différents centres qui sont les facteurs explicatifs de la dynamique entrepreneuriale.

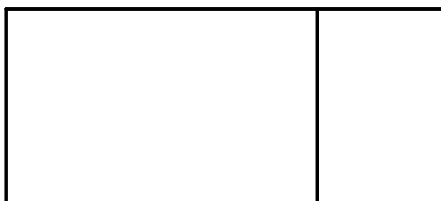
Pour confirmer cette homogénéité, une analyse de classification (discriminante) a été conduite selon deux méthodes différentes : une méthode de nuées dynamiques et une méthode de classification hiérarchiques en plus d'une analyse de positionnement des variables et des cas.

- *Nuées dynamiques*

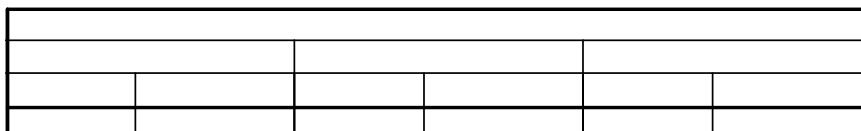
|  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |







- *Classification hiérarchique*

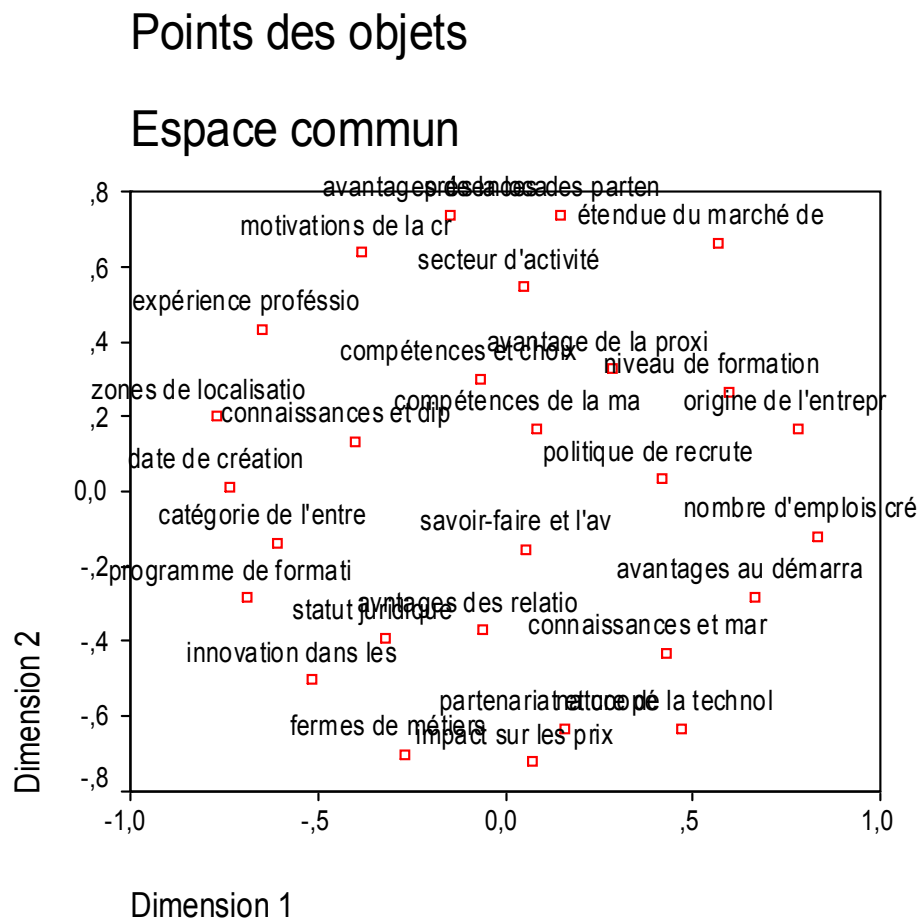


**Distance moyenne (entre classes)**

Ces deux méthodes d'analyse de classification ont abouti à un résultat qui confirme l'homogénéité de l'échantillon, autrement dit, ces variables ne sont pas discriminantes et il a été établi l'inexistence de groupes quels que soient les critères de distances choisis.

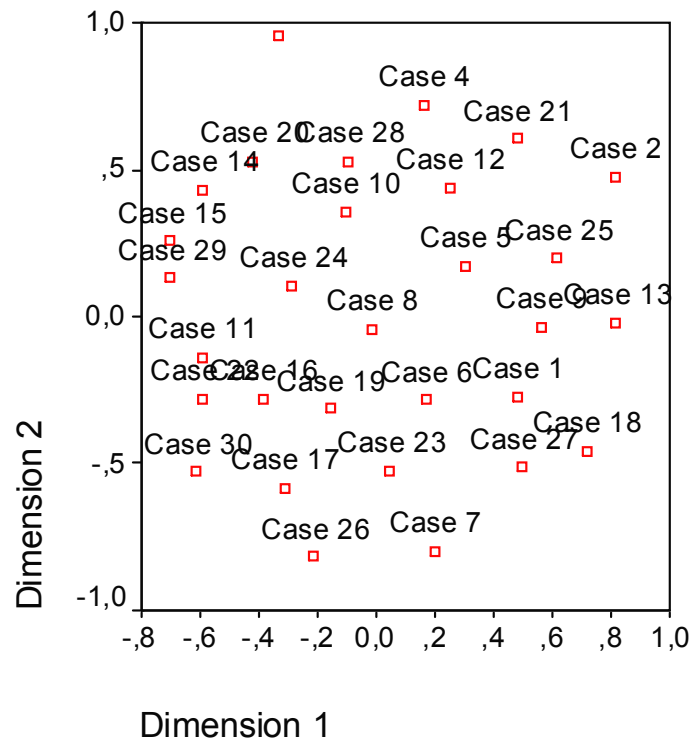
- **Positionnement des variables et des cas**

L'analyse du positionnement des variables et des cas effectuée dans le cadre de l'ACP a confirmé de son côté le caractère homogène de notre échantillon, dont les représentations graphiques des variables et ensuite des cas montrent clairement l'inexistence de groupes pour les deux entités.



## Points des objets

## Espace commun



L'analyse de classification établit clairement que l'échantillon enquêté constitue un groupe homogène et que les variables de l'étude choisies n'ont pas de capacité discriminante pour constituer des sous-groupes dans notre échantillon. Par construction, les informations obtenues par notre questionnaire peuvent constituer une base de données utile à l'explication de la dynamique entrepreneuriale que constituent les entreprises créées dans la wilaya, notre objet d'étude.

### 2.2.2. Réduction de la base de données à deux dimensions

Partant du fait que la base de données, issue des réponses contenues dans les questionnaires de l'enquête, est réductible sans pour autant perdre en informations, nous avons donc procédé à une réduction de cette base de données à deux dimensions seulement.



Mieux encore, quelques facteurs ont des taux d'extraction de l'information largement supérieurs à la moyenne, ce qui dénote de la bonne qualité de représentation de l'échantillon.

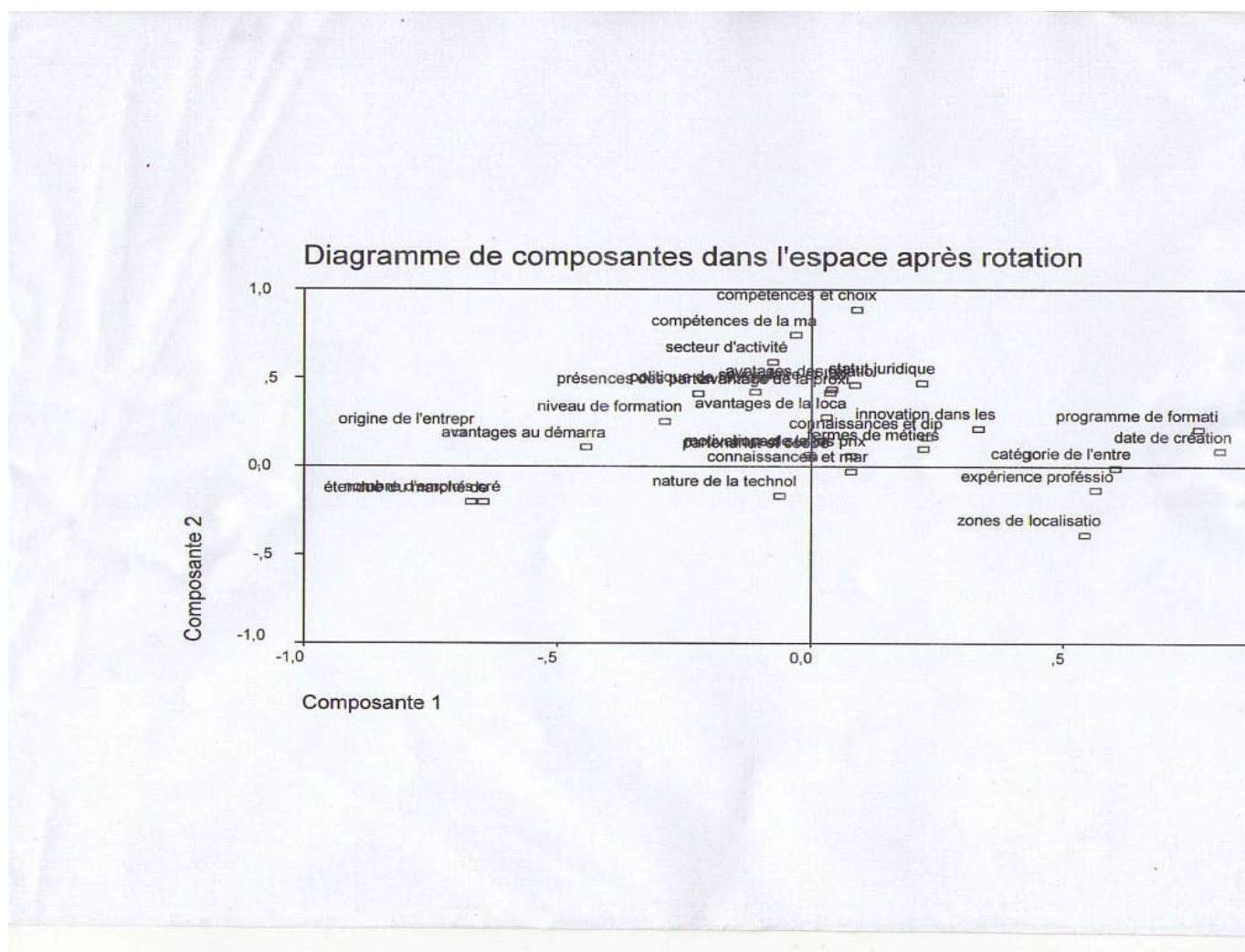
### 2.2.2.2. La variance totale expliquée



La réduction de la base de données à deux dimensions, implique que la variance totale expliquée par les deux premières composantes ne dépasse à peine les 30% avec respectivement 15% pour la première composante et 12% pour la seconde composante. Néanmoins, nous pouvons relativiser ces deux taux en acceptant que la variance totale de l'échantillon soit expliquée à hauteur d'un tiers mais en contrepartie, nous pouvons projeter les facteurs constituant cet échantillon sur un plan à deux dimensions.

2.2.2.3. La matrice des composantes





Une fois toutes les démarches visant à projeter les facteurs mesurant la connaissance dans la dynamique entrepreneuriale ont été entreprises, nous finissons cette partie par un commentaire de la représentation graphique des composantes.

En effet, en se référant aux deux diagrammes précédents, un certain nombre de remarques peut être mis en évidence. En premier lieu, les facteurs se positionnant près de l'origine sont des facteurs à éliminer, leurs poids dans l'explication de la dynamique entrepreneuriale sont minimes, voire dérisoires.

En second lieu, quelques facteurs peuvent être considérés comme étant explicatifs de la dynamique entrepreneuriale en se basant sur leurs positions dans les diagrammes, à l'image de l'expérience professionnelle, les programmes de formations et l'innovation pour le premier



axe, la compétence de la main d'œuvre, les compétences et le choix de localisation pour le second axe.

En dernier lieu, il existe des facteurs qui sont positionnés d'une manière intermédiaire, c'est-à-dire qu'ils sont explicatifs par rapport à un axe, alors qu'ils le sont pas par rapport à l'autre axe, à l'image du niveau de formation de l'entrepreneur, de l'impact de la zone de localisation.

### **2.2.3. Récapitulatif des principaux résultats**

Au terme de cette enquête, nous avons jugé utile de procéder à un récapitulatif exhaustif de ses principaux résultats aussi bien ceux émanant des constats préliminaires contenues dans les réponses des entrepreneurs que ceux ayant été obtenus par le recours à l'analyse de l'ACP appliquée à la base de donnée.

Le but de notre enquête était, rappelons-le, d'essayer d'identifier les facteurs mesurant la connaissance et pouvant contribuer à la dynamique entrepreneuriale dans la wilaya de Béjaïa, une dynamique représentée par la création de nouvelles entreprises, il en ressort que :

- La majorité des entrepreneurs enquêtés possèdent un niveau de formation appréciable, qui est soit universitaire, soit de formation professionnelle ;
- Plus de la moitié des entrepreneurs ont déclaré que ces connaissances acquises les ont servies lors de la création de leurs entreprises ;
- Cependant, peu des entreprises enquêtées entretiennent des relations de partenariats avec des les universités ou les laboratoires de recherche à travers le pays ;
- Tout les facteurs mesurant la connaissance et constituant la base de données obtenues à partir des réponses des entrepreneurs, sont explicatifs de la dynamique entrepreneuriale mais avec des proportions biens différentes ;
- De la palette des facteurs retenus dès le départ de l'enquête pour capter le poids de la connaissance sur l'entrepreneuriat, seuls quelques uns (l'expérience professionnelle, la formation ou la compétence) sont clairement significatifs.

## **Conclusion**

Après avoir développé les aspects théoriques de ce travail tout au long des chapitres I et II et après avoir présenté la zone d'étude dans le chapitre III, nous avons consacré ce dernier chapitre à la réalisation du travail d'investigation. Un travail que nous avons mené en ayant recours à la technique de l'échantillonnage pour arrêter la liste des entreprises à enquêter et ensuite, la confection d'un questionnaire pour répondre aux interrogations de la problématique.

Nous avons donc mené une enquête auprès d'un échantillon d'entreprises industrielles réparties sur les grandes agglomérations de la wilaya de Béjaïa en fonction de leurs concentrations et nous avons comme réussi à obtenir quelques trente réponses favorables.

Les informations ainsi recueillies ont fait l'objet d'une double analyse : une analyse préliminaire des résultats bruts de l'enquête en commentant directement les réponses que nous avons jugées en corrélation avec l'impact direct de la connaissance sur l'entrepreneuriat. Une seconde analyse a été faite avec la démarche ACP appliquée à la base de données réalisée à partir des réponses des questionnaires. Cette technique, bien qu'elle soit pas sans failles, nous a permis d'isoler quelques facteurs que nous avons retenus au début de ce travail comme étant des éléments pouvant mesurer la contribution de la connaissance à la dynamique entrepreneuriale.

## ***CONCLUSION GENERALE***

## **CONCLUSION GENERALE**

Nous avons essayé tout au long de ce travail de montrer que la connaissance constitue l'un des facteurs contribuant à la stimulation de la dynamique entrepreneuriale, une dynamique que nous avons appréciée à travers la création de nouvelles entreprises et pour se faire, nous avons adopté une démarche méthodologique des plus classiques.

En effet, nous avons établi au départ un cadre théorique et conceptuel des deux concepts-clés de notre problématique, à savoir l'entrepreneuriat et de la connaissance. Nous avons, au préalable, situé leurs émergences respectives dans la science économique, ensuite montrer la nature des liens qu'ils développent entre eux et enfin mettre en évidence les rapports qu'ils entretiennent avec la croissance économique. Ce premier exercice nous a permis de cerner les différents concepts inhérents à l'entrepreneuriat, qui faut-il le rappeler, est un concept à plusieurs formes et manifestations, en plus nous avons pu aussi distinguer les différentes formes de connaissances ainsi que leurs caractéristiques.

Nous avons également évoqué le milieu entrepreneurial dans une logique de compléter la première partie sur l'entrepreneuriat, en énumérant ses différentes typologie (SPL, district industriel ou milieu innovateur) en plus d'aborder le contexte dans lequel le milieu entrepreneurial a pris forme tel qu'il perçu aujourd'hui. Cette partie était motivée par notre souci d'essayer de comprendre les contours du milieu dans lequel jaillissent la pensée entrepreneuriale et les différentes interactions qui en résultent entre ses multiples acteurs

Une revue de l'état des lieux du phénomène entrepreneurial en Algérie a ensuite été présentée, par une tentative de situer l'émergence de la dynamique entrepreneuriale dans notre pays, qui s'est trouvée renforcée par l'avènement de l'économie de marché. Nous avons d'ailleurs rappelé brièvement les différentes étapes ayant conduit à la consécration vers le début des années 2000, de l'esprit entrepreneurial et de l'initiative privée alors qu'auparavant l'Etat en avait le monopole. Nous donc essayé de mesurer cette dynamique entrepreneurial à travers la quantification du stock de la population des petites et moyennes entreprises (PME), que nous avons choisi comme un indicateur fiable dans cette perspective.

Nous avons jugé qu'il était également indispensable de faire une présentation du territoire de la wilaya de Béjaïa qui a servi de cadre à notre étude en ayant recours aux données des institutions concernées. Est également abordée la dynamique entrepreneuriale dans la wilaya de Bejaïa que nous avons prise au départ comme le terrain de notre investigation, une dynamique que nous avons tenté de mesurer en adoptant la même méthodologie que celle adoptée sur le niveau national en ayant recours aussi au stock des PME à travers la wilaya. Cette représentation nous a renseigné que la wilaya de Béjaïa, forte il est vrai d'une position stratégique au centre-est du pays, est l'une des régions les plus dynamique en Algérie, que ce soit en terme de présence d'une forte population d'entreprises privées ou bien en terme de création de nouvelles entreprises.

En dernier lieu, et après tout cette partie d'établissement d'un cadre conceptuel pour notre problématique, de collecte d'informations relatives à notre terrain d'enquête, nous sommes passés à la partie exploratoire de ce travail. Nous avons essayé de mesurer l'apport que peut éventuellement contribuer la connaissance à la création d'entreprises. Cet apport, nous l'avons quantifié à travers la présentation d'un certain nombre de facteurs ayant trait à la connaissance que nous avons pris le soin d'intégrer dans les questions destinées à faire partie du questionnaire d'enquête.

Nous avons donc conçu le questionnaire, inspiré en grande partie de la revue de littérature pour les besoins de l'enquête, ensuite nous avons pris un échantillon d'entreprises industrielles dans la wilaya de Béjaïa en adoptant la méthode des quotas pour s'assurer d'une bonne représentativité, et nous avons lancé l'investigation.

Après avoir recueilli l'information à travers le dépouillement des réponses contenues dans les questionnaires, remplis en majorité par les entrepreneurs, nous avons procédé à une double analyse de ceux-ci : une analyse préliminaire des principaux résultats et une autre analyse en composantes principales (ACP) pour conforter la première approche. L'objectif de notre démarche a été de voir la façon avec laquelle les entrepreneurs déjà apprécient la connaissance, sa contribution ou pas à leurs pratiques entrepreneuriales et les efforts qu'ils déploient pour l'intégrer dans leur affaires.

Nous avons conclu à travers ces deux méthodes que tous les facteurs que nous avons considérés au départ pouvant expliquer la contribution de la connaissance à la dynamique

entrepreneuriale, et qui figurent dans la palette des questions constituant le questionnaire, contribuent, chacun avec son poids, à l'explication de la dynamique entrepreneuriale dans la wilaya de Bejaïa. Ce constat, nous l'avons avancé sur la base que lors de la mise en place de la technique de l'ACP que nous avons appliquée à la base de données issues des informations de notre enquête, il s'est avéré que tous les facteurs retenus à l'avance sont homogènes c'est-à-dire que chaque facteurs contribue à sa manière à capter une proportion de la connaissance pouvant être explicatif de la dynamique entrepreneuriale.

Nous avons pu comme, après approfondissement de l'ACP, qui reste toutefois sujette à des critiques évidentes, isoler quelques facteurs et les considérer comme étant les plus significatifs, une tâche qui a été rendue bien possible grâce à la réduction de la base de données à deux dimensions après avoir présenté un certain nombre de conditions pour cet exercice.

Finalement, sans avoir la prétention de fournir des réponses tranchantes à la problématique de ce travail, et en dépit de notre reconnaissance que ce dernier souffre comme même des insuffisances, ce qui est tout à fait propre à tout travail de recherche, nous estimons tout de même que nous avons essayé d'approcher le phénomène entrepreneurial dans la région de Béjaïa sous l'angle de la connaissance et nous espérons que cela nous ouvrira s'autres pistes de recherches dans l'avenir.

# ***BIBLIOGRAPHIE***

## **Bibliographie**

1. **ACHIR (M)**, 2008, Le capital investissement et le financement de la PME : enjeux et perspectives en Algérie, Mémoire de Magister, Université de Bejaia.
2. **AKTOUF (O)**, 1987, Méthodologie des sciences sociales et approches qualitatives des organisations, Ed. Les presses de l'Université du Québec.
3. **AMGHAR (M)**, 2009, Essai d'analyse de la contribution de la dynamique entrepreneuriale au développement du territoire, cas de BBA, Mémoire de Magister en sciences de gestion, université de Béjaïa.
4. **ASSALA (K)**, 2006, PME en Algérie, de la création à la mondialisation, 8<sup>ème</sup> CIFEPME.
5. **ASSASSI (M) & HAMMOUDA**, 2006, Les entrepreneurs algériens, une image statique, Colloque international : créations d'entreprises et territoires, Tam.
6. **AIT ZIANE (K&H)**, 2006, Territoire et entrepreneur innovateurs, cas de l'Algérie, Colloque international : Création d'entreprises et territoires, Tamanrasset.
7. **AUDRESTSCH (D)**, 2006, L'émergence de l'économie entrepreneuriale, Reflets et perspectives de la vie économique, XLV.
8. **BANQUE MONDIALE**, 2002, La connaissance au service du développement.
9. **BEGJGUELEL**, 2007 Essai d'analyse des déterminants de la localisation des entreprises dans la wilaya de Béjaïa, Mémoire de Magister en sciences économiques, Université de Béjaïa.
10. **BENZOHRA (B)**, 2005, Les structures d'accompagnement et d'appui pour les entrepreneurs : le cas de l'entrepreneuriat en Algérie, Colloque international Entrepreneuriat et innovation dans les pays en voie de développement.
11. **BOUYACOUB (A)**, 2004, Entrepreneurs et PME, approches algéro-française, Ed. L'Harmattan.



12. **BRUYAT (C)**, 1993, Création d'entreprises : contribution épistémologiques et modélisation, Thèse de Doctorat d'Etat en sciences de gestion, ESA, Université Grenoble II.
13. **CASSIA & COLOLEMBELLI**, 2008, Do Knowledge spillovers impact on the new firm's growth? *International Entrepreneurship Management Journal*, Ed. Springer Science.
14. **COMMISSARIAT GENERAL DU PLAN**, 2001 *Economie de la connaissance*.
15. **DRUCKER (P)**, 1985, *Les entrepreneurs*, Ed. L'expansion/Hachette.
16. **DEJARDIN (M)**, 2004, L'entrepreneuriat, le territoire et les conditions de leurs dynamiques cumulatives, Colloque « convergences et disparités régionales au sein de l'espace européen », Bruxelles.
17. **DEJARDIN (M)**, 2000, *Entrepreneuriat et croissance, une conjonction évidemment favorable*, Reflets et perspectives de la vie économique.
18. **DONSIMONI & PERRET**, 2008, La construction d'une attractivité territoriale sur les savoir-faire ancestraux, application au cas des bijoutiers Ath Yenni.
19. **DPAT** (direction de la planification et d'aménagement du territoire), 2009, *Annuaire statistique de la wilaya de Béjaïa*.
20. **DIRECTION DE LA PME**, 2008, wilaya de Béjaïa,
21. **FACCHINI**, 2008, *Théorie de l'entrepreneur et croissance de la production dans les régions françaises*, *Dynamiques entrepreneuriales et renouvellement des systèmes productifs*.
22. **FAYOLLE (A)**, 2004, *Entrepreneuriat, apprendre à entreprendre*, Ed. DUNOD
23. **FERGUENE (M)**, 1999, *Dynamiques territoriales et milieux innovateurs*, Cahiers du CREAD, 4eme trimestre.
24. **GUILHON & LEVET**, 2003, *De l'intelligence économique à l'économie de la connaissance*, *Economica*.
25. **JULIEN (P.A) & MARCHESNAY (M)**, 1996, *L'entrepreneuriat*, Ed. *Economica*.

26. **LAM**, 2002, Modèles nationaux ou régionaux d'apprentissage et d'innovation propres à l'économie de la connaissance, *Revue internationale des sciences sociales*, N° 171.
27. **LAMBOOY**, 1997, Knowledge production, organization and agglomeration economies, *Geographical Journal*, Kluwer Academic Publishers.
28. **MAHE (S)**, 2000 Démarches et outil actif de gestion des connaissances pour les PMI/PME, Thèse de Doctorat d'Etat en informatique, Université de Savoie.
29. **MARCHESNAY (M)**, 2004, Management Stratégique, Les éditions de l'ADREG.
30. **MELBOUCI (L)**, 2006 De l'économie administrée à l'économie de marché : quelles stratégies pour l'entrepreneur algérien face à la concurrence mondiale ? 8eme CIFEPME.
31. **MENCER**, 2006 Développement économique et économie de la connaissance, quels enjeux pour l'Algérie dans le cadre de la mondialisation ? Mémoire de magister en sciences économiques, Université de Bejaia.
32. **MINISTERE DE LA PME**, 2009, Bulletin d'informations économiques.
33. **MOKRANE**, 2004 Entrepreneurs et milieu entrepreneurial : éléments d'analyse à partir du cas de la wilaya de Tizi-Ouzou, Mémoire de Magister en sciences économiques, UMMTO.
34. **MUSSO**, 2005, Economie de la connaissance et territoires, Université de Rennes II.
35. **MUTIN**, 1997, Evolution économique de l'Algérie depuis l'Indépendance (1962-1995), Les archives de l'Université Lyon II.
36. **NEDJADI, KHEBBACHE & BELLATAF**, 2005, L'impact de l'entrepreneuriat sur développement territorial et régional : cas d'Elkseur, *Entrepreneuriat et innovation dans les pays en voie de développement*.
37. **OCDE**, 2003, Encourager l'entrepreneuriat et la création d'entreprise en tant que moteurs de la croissance, dans une économie mondialisée.
38. **ROCHA (H)**, 2004, Entrepreneurship and development: the role of clusters, *Small Business Economics*, Kluwer Academic Publishers.

39. **SUIRE (R)**, 2007, Cluster créatif et proximité relationnelle, performance des territoires dans une économie de la connaissance, *Canadian Journal of Regional Science*.
40. **PERRET (C)**, 2008, Capital social et nuclei d'entreprises en Algérie, Note de recherche, IREGE, Université de Savoie.
41. **VERSTRAETE (T)**, 2000, Histoire d'entreprendre, les réalités de l'entrepreneuriat, Ed. EMS.
42. **VERSTRAETE (T)**, 1999, Entrepreneuriat-connaître l'entrepreneur, comprendre ses actes, Ed. L'Harmattan.
43. **VERSTRAETE (T) & SAPORTA (B)**, 2006, Création d'entreprise et entrepreneuriat, Les éditions de l'ADREG.
44. **WASTLUND**, 2006, Social capital in the knowledge economy, Springer.
45. **WITTERWULGHE**, 1998, La PME une entreprise humaine, Ed. de Boeck.

# ***ANNEXES***

## Annexe I : Secteur de la PME à Béjaïa

### Répartition des PME et des Emplois par secteur d'activités

| N°               | Secteurs d'activités                           | Nombre de PME | %     | Emplois | %     |
|------------------|--|---------------|-------|---------|-------|
| 01               | Agriculture et pêche                           | 289           | 2,89  | 1 945   | 4,97  |
| 02               | Eaux et énergie                                | 04            | 0,04  | 418     | 1,07  |
| 03               | Hydrocarbures                                  | 03            | 0,03  | 162     | 0,41  |
| 04               | Services et travaux publics pétroliers         | 02            | 0,02  | 68      | 0,17  |
| 05               | Mines et carrières                             | 26            | 0,26  | 550     | 1,41  |
| 06               | I.S.M.M.E                                      | 238           | 2,38  | 1 517   | 3,88  |
| 07               | Matériaux de construction, céramique, verre    | 184           | 1,84  | 1 394   | 3,56  |
| 08               | Bâtiments et travaux publics (non pétroliers)  | 2 415         | 24,14 | 13 499  | 34,52 |
| 09               | Chimie, caoutchoucs, plastique                 | 54            | 0,54  | 401     | 1,03  |
| 10               | Industries agroalimentaires, tabac, allumettes | 458           | 4,58  | 3 112   | 7,96  |
| 11               | Industrie Textile, bonneterie, confection      | 89            | 0,89  | 181     | 0,46  |
| 12               | Industries des cuirs et chaussures             | 10            | 0,10  | 221     | 0,57  |
| 13               | Industrie du bois, liège, papier, imprimerie   | 521           | 5,21  | 1 168   | 2,99  |
| 14               | Industries diverses                            | 35            | 0,35  | 93      | 0,24  |
| 15               | Transport et communication                     | 1 684         | 16,83 | 3 577   | 9,15  |
| 16               | Commerces                                      | 2 025         | 20,24 | 4 769   | 12,20 |
| 17               | Hôtellerie et restauration                     | 477           | 4,77  | 1 223   | 3,13  |
| 18               | Services fournis aux entreprises               | 582           | 5,82  | 1 823   | 4,66  |
| 19               | Service fournis aux ménages                    | 652           | 6,52  | 1 423   | 3,64  |
| 20               | Établissements financiers                      | 32            | 0,32  | 973     | 2,49  |
| 21               | Affaires immobilières                          | 55            | 0,55  | 191     | 0,49  |
| 22               | Services pour collectivités                    | 170           | 1,70  | 398     | 1,02  |
| <b>T O T A L</b> |  | 10 005        | 100%  | 39 106  | 100%  |

## Répartition des PME privées et publiques par secteur d'activités

| N°    | Secteurs d'activités                           | PME Publiques | PME Privées | Total  |
|-------|--|---------------|-------------|--------|
| 01    | Agriculture et pêche                           | 05            | 284         | 289    |
| 02    | Eaux et énergie                                | 04            | 00          | 04     |
| 03    | Hydrocarbures                                  | 03            | 00          | 03     |
| 04    | Services et travaux publics pétroliers         | 02            | 00          | 02     |
| 05    | Mines et carrières                             | 04            | 22          | 26     |
| 06    | I.S.M.M.E                                      | 09            | 229         | 238    |
| 07    | Matériaux de construction, céramique, verre    | 07            | 177         | 184    |
| 08    | Bâtiments et travaux publics (non pétroliers)  | 38            | 2 377       | 2 415  |
| 09    | Chimie, caoutchoucs, plastique                 | 00            | 54          | 54     |
| 10    | Industries agroalimentaires, tabac, allumettes | 06            | 452         | 458    |
| 11    | Industrie Textile, bonneterie, confection      | 01            | 88          | 89     |
| 12    | Industries des cuirs et chaussures             | 03            | 07          | 10     |
| 13    | Industrie du bois, liège, papier, imprimerie   | 06            | 515         | 521    |
| 14    | Industries diverses                            | 00            | 35          | 35     |
| 15    | Transport et communication                     | 20            | 1 664       | 1 684  |
| 16    | Commerces                                      | 19            | 2 006       | 2 025  |
| 17    | Hôtellerie et restauration                     | 02            | 475         | 477    |
| 18    | Services fournis aux entreprises               | 13            | 569         | 582    |
| 19    | Service fournis aux ménages                    | 07            | 645         | 652    |
| 20    | Établissements financiers                      | 24            | 08          | 32     |
| 21    | Affaires immobilières                          | 01            | 54          | 55     |
| 22    | Services pour collectivités                    | 00            | 170         | 170    |
| TOTAL |  | 174           | 9 831       | 10 005 |

## Répartition des PME par Secteurs d'activité et par Tranches d'effectifs

| Secteurs d'activité                                   | Types d'entreprises | Très Petite<br>Entreprises<br>Effectif 1 à 9 | Petites<br>Entreprises<br>Effectif 10 à<br>49 | Moyennes<br>Entreprises<br>Effectif 50 à<br>250 | TOTAL  |
|---|---------------------|--|---|---|--------|
| <b>Agriculture et pêche</b>                           |                     | 232  | 53  | 04  | 289    |
| <b>Eaux et énergie</b>                                |                     | 00   | 01  | 03  | 04     |
| <b>Hydrocarbures</b>                                  |                     | 01   | 01  | 01  | 03     |
| <b>Services et travaux publics pétroliers</b>         |                     | 00   | 01  | 01  | 02     |
| <b>Mines et carrières</b>                             |                     | 13   | 10  | 03  | 26     |
| <b>I.S.M.M.E</b>                                      |                     | 210  | 22  | 06  | 238    |
| <b>Matériaux de construction, céramique, verre</b>    |                     | 166  | 13  | 05  | 184    |
| <b>Bâtiments et travaux publics (non pétroliers)</b>  |                     | 2 182  | 189   | 44  | 2 415  |
| <b>Chimie, caoutchoucs, plastique</b>                 |                     | 45   | 08  | 01  | 54     |
| <b>Industries agroalimentaires, tabac, allumettes</b> |                     | 409  | 32  | 17  | 458    |
| <b>Industrie Textile, bonneterie, confection</b>      |                     | 86   | 03  | 00  | 89     |
| <b>Industries des cuirs et chaussures</b>             |                     | 09   | 00  | 01  | 10     |
| <b>Industrie du bois, liège, papier, imprimerie</b>   |                     | 507  | 11  | 03  | 521    |
| <b>Industries diverses</b>                            |                     | 34   | 01  | 00  | 35     |
| <b>Transport et communication</b>                     |                     | 1 655  | 23  | 06  | 1 684  |
| <b>Commerces</b>                                      |                     | 1 955  | 66  | 04  | 2 025  |
| <b>Hôtellerie et restauration</b>                     |                     | 458  | 17  | 02  | 477    |
| <b>Services fournis aux entreprises</b>               |                     | 555  | 23  | 04  | 582    |
| <b>Service fournis aux ménages</b>                    |                     | 636  | 14  | 02  | 652    |
| <b>Établissements financiers</b>                      |                     | 08   | 19  | 05  | 32     |
| <b>Affaires immobilières</b>                          |                     | 52   | 02  | 01  | 55     |
| <b>Services pour collectivités</b>                    |                     | 165  | 05  | 00  | 170    |
|   | <b>TOTAL</b>        | 9 378  | 514   | 113   | 10 005 |

**Répartition des PME privées par forme juridique**

| Forme juridique                | Nombre des PME 2008 | %            |
|--------------------------------|---------------------|--------------|
| <b>Entreprise Individuelle</b> | <b>6 534</b>        | <b>66,46</b> |
| <b>S.A.R.L</b>                 | <b>751</b>          | <b>7,64</b>  |
| <b>Fonction libérale</b>       | <b>568</b>          | <b>5,78</b>  |
| <b>S.N.C</b>                   | <b>468</b>          | <b>4,76</b>  |
| <b>E.U.R.L</b>                 | <b>252</b>          | <b>2,56</b>  |
| <b>S.P.A</b>                   | <b>45</b>           | <b>0,46</b>  |
| <b>Autres</b>                  | <b>1 213</b>        | <b>12,34</b> |
| Total                          | 9 831               | 100%         |



## Répartition des PME par secteurs d'activité regroupés

| Groupes de secteurs                 | Nombre des PME | Taux          | Contenu  |
|-------------------------------------|----------------|---------------|--|
| <b>Services</b>                     | <b>5 677</b>   | <b>56,73%</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Transport et communication</li> <li>- Commerces</li> <li>- Hôtellerie et restauration</li> <li>- Services fournis aux entreprises</li> <li>- Services fournis aux ménages</li> <li>- Etablissements financiers</li> <li>- Affaires immobilières</li> <li>- Services pour Collectivités</li> </ul> |
| <b>Bâtiment et travaux publics</b>  | <b>2 415</b>   | <b>24,14%</b> | - Bâtiment et travaux publics  |
| <b>Industries</b>                   | <b>1 615</b>   | <b>16,15%</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mines et carrières</li> <li>- ISMME</li> <li>- Matériaux de construction</li> <li>- Chimies, Plastiques</li> <li>- Industries Agroalimentaires</li> <li>- Industries du textile</li> <li>- Industries du cuir</li> <li>- Industries du bois et papier</li> <li>- Industries diverses</li> </ul>   |
| <b>Agriculture et pêche</b>         | <b>289</b>     | <b>2,89 %</b> | - Agriculture et pêche   |
| <b>Services liés aux industries</b> | <b>09</b>      | <b>0,09%</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Services et travaux pétroliers</li> <li>- Eaux et énergie</li> <li>- hydrocarbures</li> </ul>   |
| <b>Total</b>                        | <b>8 820</b>   | <b>100 %</b>  |  |

## Répartition spatiale des PME

| N° | Commune         | Nombre PME | %     | Emplois | %     |
|----|-----------------|------------|-------|---------|-------|
| 01 | BEJAIA          | 3 483      | 34,81 | 17 086  | 43,69 |
| 02 | AKBOU           | 821        | 8,21  | 3 579   | 9,15  |
| 03 | EL KSEUR        | 387        | 3,87  | 1 697   | 4,34  |
| 04 | TAZMALT         | 347        | 3,47  | 1 168   | 2,99  |
| 05 | KHERRATA        | 338        | 3,38  | 975     | 2,49  |
| 06 | SIDI-AICH       | 307        | 3,07  | 1 046   | 2,67  |
| 07 | AMIZOUR         | 247        | 2,47  | 937     | 2,40  |
| 08 | SOUK. EL-TENINE | 224        | 2,24  | 617     | 1,58  |
| 09 | TIMEZRIT        | 223        | 2,23  | 515     | 1,32  |
| 10 | SEDDOUK         | 201        | 2,01  | 655     | 1,67  |
| 11 | AOKAS           | 175        | 1,75  | 585     | 1,50  |
| 12 | BENI- DJELLIL   | 175        | 1,75  | 433     | 1,11  |
| 13 | OUED GHIR       | 174        | 1,74  | 561     | 1,43  |
| 14 | I.OUZELLAGUEN   | 172        | 1,72  | 869     | 2,22  |
| 15 | TICHY           | 162        | 1,62  | 929     | 2,38  |
| 16 | TASKRIOUT       | 153        | 1,53  | 463     | 1,18  |
| 17 | D. EL-KAID      | 150        | 1,50  | 524     | 1,34  |
| 18 | SEMAOUN         | 132        | 1,32  | 335     | 0,86  |
| 19 | AIT SMAIL       | 121        | 1,21  | 353     | 0,90  |
| 20 | TALA HAMZA      | 108        | 1,08  | 299     | 0,76  |
| 21 | DARGUINA        | 101        | 1,01  | 353     | 0,90  |
| 22 | FERAOUN         | 97         | 0,97  | 191     | 0,49  |
| 23 | AIT R'ZINE      | 95         | 0,95  | 271     | 0,69  |
| 24 | SOUK-OUFELA     | 90         | 0,90  | 160     | 0,41  |
| 25 | BARBACHA        | 88         | 0,88  | 152     | 0,39  |
| 26 | ADEKAR          | 86         | 0,86  | 296     | 0,76  |
| 27 | MELBOU          | 84         | 0,84  | 319     | 0,82  |

**(Suite) Répartition spatiale des PME et des emplois par communes (par ordre décroissant)**

| N°          | Commune         | Nombre PME | %    | Emplois | %    |
|-------------|-----------------|------------|------|---------|------|
| 28          | CHEMINI         | 80         | 0,80 | 146     | 0,37 |
| 29          | AMALOU          | 79         | 0,79 | 155     | 0,40 |
| 30          | CHELLATA        | 71         | 0,71 | 132     | 0,34 |
| 31          | BOUDJELLIL      | 71         | 0,71 | 346     | 0,88 |
| 32          | F. ILEMATHEN    | 67         | 0,67 | 303     | 0,77 |
| 33          | TAMRIDJET       | 65         | 0,65 | 121     | 0,31 |
| 34          | M'CISNA         | 64         | 0,64 | 313     | 0,80 |
| 35          | BENI K'SILA     | 64         | 0,64 | 327     | 0,84 |
| 36          | BENI- MAOUCHE   | 59         | 0,59 | 179     | 0,46 |
| 37          | ELFLAYE         | 58         | 0,58 | 165     | 0,42 |
| 38          | IGHRAM          | 49         | 0,49 | 200     | 0,51 |
| 39          | TINEBDHAR       | 47         | 0,47 | 74      | 0,19 |
| 40          | KENDIRA         | 47         | 0,47 | 88      | 0,23 |
| 41          | IGHIL ALI       | 47         | 0,47 | 77      | 0,20 |
| 42          | TOUDJA          | 46         | 0,46 | 237     | 0,61 |
| 43          | BOUHAMZA        | 43         | 0,43 | 176     | 0,45 |
| 44          | SIDI-AYAD       | 43         | 0,43 | 87      | 0,22 |
| 45          | TIBANE          | 42         | 0,42 | 112     | 0,29 |
| 46          | TIFRA           | 41         | 0,41 | 69      | 0,18 |
| 47          | TIZI N'BERBER   | 41         | 0,41 | 119     | 0,30 |
| 48          | AKFADOU         | 38         | 0,38 | 52      | 0,13 |
| 49          | TAOURIRT. IGHIL | 33         | 0,33 | 81      | 0,21 |
| 50          | BOUKHLIFA       | 30         | 0,30 | 75      | 0,19 |
| 51          | BENI MELIKECHE  | 20         | 0,20 | 26      | 0,07 |
| 52          | TAMOKRA         | 19         | 0,19 | 78      | 0,20 |
| TOTAL WIAYA |                 | 10 005     | 100% | 39 106  | 100% |

## **Annexe II : Questionnaire**

***UNIVERSITE A-MIRA DE BEJAIA***

***FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, DES SCIENCES DE  
GESTION ET DES SCIENCES COMMERCIALES***

***POST-GRADUATION : MANAGEMENT ECONOMIQUE DES  
TERRITOIRES ET ENTREPRENEURIAT***

***ENQUETE SUR L'IMPACT DE LA CONNAISSANCE SUR LA  
DYNAMIQUE ENTREPRENEURIALE ET SA CONTRIBUTION  
A LA CROISSANCE ECONOMIQUE :***

***CAS DE LA WILAYA DE BEJAIA***

La présente enquête fait partie de l'élaboration d'un mémoire de Magister en Sciences de Gestion, option Management économique des territoires et entrepreneuriat, à la Faculté des sciences économiques, des sciences de gestion et des sciences commerciales de l'Université de Bejaia. Elle est destinée à un échantillon d'entreprises de la wilaya de Bejaia, les informations recueillies demeureront confidentielles et ne pourront en aucun cas faire l'objet que d'une utilisation à des fins purement pédagogiques et de recherche scientifique.

***Merci pour votre coopération.***

***JANVIER 2010***

**Nom et prénom de l'enquêteur :** OUKACI Moustafa

**Date (jour/mois/année) :** / /

**N° du questionnaire :**

### **A- Identification et Caractéristiques de l'Entreprise**

**01-** Nom ou raison sociale : .....

**02-** Adresse (lieu d'implantation) : .....

**03-** Forme juridique : .....

**04-** Année d'entrée en activité : .....

**05-** Veuillez classer votre entreprise selon les catégories suivantes :

- 1) Grande Entreprise (au moins 250 employés)   
 2) PME/PMI (au plus 250 employés)

**06-** Veuillez indiquer le secteur d'activité de votre entreprise (selon la nomenclature SNAT<sup>1</sup>) :

|   |  |                                     |  |
|---|--|-------------------------------------|--|
| 1) Industrie Agro Alimentaire                       |  | 5) Industrie Chimique et Caoutchouc |  |
| 2) Industrie des Matériaux de Construction et BTP   |  | 6) Industrie Textile et Habillement |  |
| 3) Industrie Mécanique, Métallique et Métallurgique |  | 7) Industrie Cuir et Chaussures     |  |
| 4) Industrie Electrique et Electronique             |  | 8) Industries diverses              |  |

### **B- Profil de l'Entrepreneur**

**07-** Quelle est l'origine du créateur de l'entreprise?

- 1) Locale (de la wilaya de Bejaia)   
 2) Nationale (autre que la wilaya de Bejaia)   
 3) Etrangère

**08-** Quel est le niveau de formation de l'entrepreneur ?

- 1) Niveau moyen   
 2) Niveau secondaire   
 3) Niveau universitaire   
 4) Formation professionnelle

**09-** Quelles sont les motivations qui vous ont conduit à créer votre entreprise dans la wilaya de Bejaia ?

- 1) Valorisation d'un savoir-faire local   
 2) Exercice d'un métier ancestral   
 3) Expérience professionnelle dans le secteur   
 4) Influence d'une réussite familiale   
 5) Participation au développement local

**10-** Quels sont les avantages dont vous avez bénéficié au démarrage de votre activité?

<sup>1</sup> Schéma National d'Aménagement du Territoire

- 1) ANSEJ (emplois de jeunes)
- 2) ANDI (développement de l'investissement)
- 3) Exonération de l'impôt sur le bénéfice
- 4) Autres (précisez)  .....

### **C- Entrepreneuriat et Connaissance**

**11-** Avez-vous utilisé des éventuelles connaissances sanctionnées par des diplômes dans la création de votre entreprise?

- 1) Oui
- 2) Non (précisez)  .....

**12-** Développez-vous des relations de partenariat ou de coopération avec des universités ou des laboratoires de recherche ?

- 1) De la wilaya de Bejaia
- 2) Des autres wilayas d'Algérie
- 3) A l'étranger
- 4) Pas du tout

**13-** Exigez-vous à l'embauche une expérience professionnelle spécifique de vos employés?

- 1) Oui
- 2) Non

**14-** Exigez-vous que votre personnel participe à des programmes de formation ?

- 1) Oui
- 2) Non

**15-** Pensez-vous que la main-d'œuvre de la wilaya de Bejaia possède des compétences spécifiques non disponibles dans d'autres wilayas d'Algérie ?

- 1) Oui
- 2) Non

**16-** Si la réponse à la question **15** est Oui, ces compétences ont-elles constitué un facteur stratégique de votre choix de localisation ?

- 1) Oui
- 2) Plus au moins
- 3) Non

**17-** Votre politique de recrutement repose-t-elle sur le recrutement des diplômés ?

- 1) De l'Université de Béjaia
- 2) Des autres universités en Algérie
- 3) Des centres de formation professionnelle

**18-** Pensez-vous que les connaissances que procure l'Université sont désormais indispensables pour le monde du travail ?

- 1) Oui
- 2) Oui, mais dans une certaine mesure
- 3) Non

### **D- Connaissance et Milieu entrepreneurial**

**19-** Veuillez indiquer le lieu de localisation de votre activité ?

- 1) Zones industrielles organisées
- 2) Zones d'activité
- 3) Zones locales ou urbaines

**20-** Exercez-vous votre activité dans une agglomération dont plusieurs de vos partenaires ou concurrents sont présents?

- 1) Oui
- 2) Non

**21-** Si la réponse à la question **20** est Oui, quels sont les avantages que vous en tirez ?

- 1) Disponibilité de la main d'œuvre qualifiée
- 2) Effets d'apprentissage
- 3) Approvisionnement en matières premières
- 4) Autres (précisez)  .....

**22-** Quelle est la nature de la technologie que nécessite votre activité ?

- 1) Mécanique
- 2) Electrique
- 3) Electronique
- 4) Autres (précisez)  .....

**23-** Quelles sont les fermes des métiers de votre activité ?

- 1) Process (succession de phases de fabrication)
- 2) Compétences particulières
- 3) Secrets industriels

**24-** Pensez-vous que le savoir-faire que vous possédez ainsi que celui de vos employés constitue un avantage compétitif pour votre entreprise ?

- 1) Oui
- 2) Oui, mais dans une certaine mesure
- 3) Non, pas du tout

**25-** Avez-vous tiré profit des différentes relations que vous possédez dans votre milieu lors de la création de votre entreprise?

- 1) Oui
- 2) Plus au moins

3) Non, pas du tout

**26-** Est-ce que la proximité avec d'autres entreprises vous a aidé dans la création de votre entreprise ?

1) Oui

2) Plus au moins

3) Non, pas du tout

### **E- Entrepreneuriat et Croissance**

**27-** L'impact de votre activité est-il d'une portée :

1) Locale

2) Régionale

3) Nationale

**28-** Quel est le nombre d'emplois que vous avez créé depuis votre entrée en activité ?

1) Inférieur à 10

2) Entre 10 et 50

3) Supérieur à 50

**29-** Quelle est la nature de vos produits mis sur le marché depuis votre entrée en activité ?

1) Des produits nouveaux

2) Des produits anciens mais perfectionnés

3) Des produits déjà existants

**30-** Quel est, d'après-vous, l'impact de votre activité de production sur les prix des produits sur le marché national ?

1) Impact positif

2) Impact limité

3) Impact marginal

***Merci pour votre collaboration***



### Annexe III : Résultats de l'enquête

|  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

|  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

|  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

|  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

|  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

|  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

|  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

|  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

---

|  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

|  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

|  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

|  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

---

|  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

|  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

|  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

|  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

---

|  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

|  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

|  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

|  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

---

|  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

|  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

|  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

|  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

|  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |

## **Liste des tableaux**

|   |       |
|---|-------|
| Tableau 3-1 : Evolution de la production industrielle en Algérie (1969-1983).....             | P.60  |
| Tableau 3-2 : Part du secteur privé dans la valeur ajoutée des secteurs économiques.....      | P.67  |
| Tableau 3-3 : Répartition des entreprises privées en 1998.....                                | P.68  |
| Tableau 3-4 : Evolution de la population des PME au niveau national (2004-2009).....          | P.69  |
| Tableau 3-5 : Les secteurs d'activité des PME publiques au 1 <sup>er</sup> semestre 2009..... | P.70  |
| Tableau 3-6 : Récapitulatif de l'effectif de la PME au niveau national.....                   | P.71  |
| Tableau 3-7 : Répartition des PME privées selon les régions du pays.....                      | P.72  |
| Tableau 3-8 : Répartition des PME privées par branche d'activité.....                         | P.73  |
| Tableau 3-9 : Les emplois déclarés dans le secteur de la PME.....                             | P.74  |
| Tableau 3-10 : Répartition spatiale des PME des 5 premières wilayas.....                      | P.79  |
| Tableau 3-11 : Evolution des PME des 5 premières wilayas.....                                 | P.80  |
| Tableau 3-12 : Répartition des PME privées selon le secteur d'activité.....                   | P.80  |
| Tableau 3-13 : Répartition des PME selon leur nature en 2008.....                             | P.81  |
| Tableau 3-14 : Evolution de la population des PME.....  | P.82  |
| Tableau 3-15 : Evolution de l'emploi dans les PME.....  | P.82  |
| Tableau 3-16 : Répartition spatiale des PME des 5 premières communes de Béjaïa.....           | P.83  |
| Tableau 4-1 : Structure de l'échantillon par commune.....                                     | P.91  |
| Tableau 4-2 : Données relatives à l'enquête de terrain.....                                   | P.96  |
| Tableau 4-3 : Taille des entreprises enquêtées selon le nombre d'employés.....                | P.96  |
| Tableau 4-4: Répartition des entreprises enquêtées selon le statut juridique.....             | P.97  |
| Tableau 4-5 : Répartition des entreprises enquêtées selon la date de création.....            | P.98  |
| Tableau 4-6 : Répartition des entreprises enquêtées selon la branche d'activité.....          | P.99  |
| Tableau 4-7 : Répartition des entreprises selon le niveau de formation de l'entrepreneur..    | P.100 |
| Tableau 4-8 : Rôle de la connaissance dans la création d'entreprises.....                     | P.101 |



Tableau 4-9 : Répartition des entreprises enquêtées selon la nature des partenaires .....P.102

Tableau 4-10 : Répartition des entreprises selon les motivations à leurs créations .....P.103

Tableau 4-11 : Rôle des relations du milieu dans la création d'entreprises .....P.104

Tableau 4-12 : Répartition des entreprises selon l'étendue du marché .....P.105

Tableau 4-13 : Répartition des entreprises selon le nombre d'emplois créés .....P.106

Tableau 4-14 : Répartition des entreprises selon la nature de l'innovation .....P.106

## **Résumé**

Le présent travail est une tentative de mesure de la dynamique entrepreneuriale en se focalisant sur l'apport que peut avoir la connaissance dans ce sens. Il a été en effet procédé à une revue de littérature dans ce sens. Après avoir évoqué les aspects théoriques et conceptuels relatifs à l'entrepreneuriat et à la connaissance à travers une revue de littérature, un travail d'investigation empirique a été ensuite réalisé auprès d'un échantillon d'entreprises industrielles dans la wilaya de Bejaia.

Cette recherche empirique a été renforcée par le recours à la technique de l'ACP pour essayer de quantifier le poids des facteurs mesurant la connaissance dans l'explication de la dynamique entrepreneuriale dont les résultats obtenus ont mis en évidence quelques facteurs tels que l'expérience professionnelle, les programmes de formations, l'innovation ou la compétence de la main d'œuvre comme étant les explicatifs de la dynamique entrepreneuriale.